



# La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE 2023





# **La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE 2023**

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2023), *La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE 2023*, Éditions OCDE, Paris,  
<https://doi.org/10.1787/ac9ec902-fr>.

ISBN 978-92-64-46374-5 (imprimé)

ISBN 978-92-64-59429-6 (pdf)

ISBN 978-92-64-68926-8 (HTML)

ISBN 978-92-64-34547-8 (epub)

**Crédits photo :** Conception de la couverture par Meral Gedik en utilisant des images de © Gorodenkoff/Shutterstock.com et © Hyejin Kang/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : [www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm](http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm).

© OCDE 2023

---

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

---

# Avant-propos

Les inégalités de genre restent omniprésentes au sein de la société, de la sphère politique et de la vie économique. Le rapport de 2022 sur la mise en œuvre des Recommandations de l'OCDE relatives aux questions de genre montre que, même si les adhérents à la Recommandation sur l'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat et à la Recommandation sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique ont mené des politiques visant à favoriser l'égalité des genres au cours des cinq dernières années, des écarts liés au genre continuent d'exister. La pandémie de COVID-19 a aussi exacerbé ces écarts et révélé une nécessité accrue de tenir compte de la problématique du genre dans l'élaboration des politiques.

La lutte contre les inégalités de genre n'est pas seulement un objectif en soi et un impératif moral. Elle peut aussi favoriser la croissance, la productivité, la compétitivité et le caractère durable des économies. Supprimer les écarts liés au genre au niveau des taux d'activité et des horaires de travail pourrait, en moyenne, faire progresser de 9.2 % le PIB de la zone OCDE d'ici 2060, soit un gain d'environ 0.23 point de pourcentage pour la croissance annuelle moyenne.

Les conclusions politiques de la RCM de 2023 de l'OCDE, qui ont rappelé l'attachement du Conseil à l'égalité des genres, ont montré que les Recommandations de l'OCDE relatives à la problématique du genre conservaient leur pertinence. Le Conseil y a encouragé l'OCDE à continuer d'intégrer l'égalité des genres et l'inclusivité au cœur de ses analyses. Cet engagement a également été exprimé dans la Déclaration de 2022 de l'OCDE sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie et lors du lancement, le 25 novembre 2022, de l'Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances. Dans ces deux contextes, l'Organisation a réaffirmé l'importance des réponses à apporter sur le terrain de l'action publique pour s'attaquer aux facteurs d'inégalités, dans l'intérêt de la société dans son ensemble.

Les Recommandations de l'OCDE relatives à la problématique du genre mettent en relief le rôle que peut jouer la budgétisation sensible au genre pour systématiser la prise en compte de cette problématique tout au long du cycle budgétaire. Cette budgétisation implique de mettre systématiquement au service de l'égalité des genres les pratiques et les procédures liées au budget. Quand elle est bien mise en œuvre, la budgétisation sensible au genre aide les administrations publiques à garantir que la politique budgétaire contribue aux grands objectifs liés à l'égalité des genres, tels que l'élimination des écarts liés au genre sur le marché du travail.

Le présent rapport vient encore enrichir les ressources de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre en proposant une vue d'ensemble de la conception, de la mise en œuvre et de la pratique de cette budgétisation dans l'ensemble de la zone OCDE. Il s'appuie, pour ce faire, sur l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, ainsi que sur les éléments recueillis dans le cadre des éditions précédentes de cette enquête (2016 et 2018). L'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre montre que les pays ont adopté, en la matière, une démarche reposant sur une multiplicité d'initiatives.

Le présent rapport a été préparé par Krystle Gatt Rapa, Anne Keller et Scherie Nicol, de la Division de la gestion publique et de la budgétisation de la Direction de la gouvernance publique (GOV), sous la supervision d'Elsa Pilichowski, Directrice de GOV, et de Jón Blöndal, Chef de la Division de la gestion publique et de la budgétisation. Il a été préparé en vue de sa publication par Meral Gedik.

Le rapport a été visé par le Réseau de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre. Il a été approuvé par le Comité des hauts responsables du budget le 10 juillet 2023 et préparé en vue de sa publication par le Secrétariat de l'OCDE. L'OCDE tient à remercier tous les acteurs qui ont formulé des commentaires à son sujet.

# Table des matières

Avant-propos	3
Note de méthode	7
Synthèse	8
1 Introduction	10
2 Budgétisation sensible au genre dans la zone OCDE	12
Vue d'ensemble de la budgétisation sensible au genre dans la zone OCDE	12
Dispositifs institutionnels et stratégiques	15
Méthodes et outils	21
Environnement propice	27
Redevabilité et transparence	34
Impact	43
3 Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	52
Annexe A. Méthodologie suivie pour l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	55
Références	66
Notes	68
Glossaire	70

## GRAPHIQUES

Graphique 2.1. Augmentation du recours à la budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, 2016-2022	12
Graphique 2.2. État de la budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, 2022	13
Graphique 2.3. Pays de l'OCDE dans lesquels la budgétisation sensible au genre repose sur une base juridique, 2016-2022	15
Graphique 2.4. Plus haute autorité permettant d'utiliser la budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, 2022	17
Graphique 2.5. L'orientation stratégique de la budgétisation sensible au genre prend différentes formes, 2022	19
Graphique 2.6. Institution assumant la responsabilité principale de la budgétisation sensible au genre, 2022	20
Graphique 2.7. Méthodes et outils utilisés pour la budgétisation sensible au genre, 2022	22

Graphique 2.8. Difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre, 2022	32
Graphique 2.9. Format des informations relatives à la budgétisation sensible au genre fournies avec la version préliminaire de la documentation budgétaire, 2022	35
Graphique 2.10. Contenu des informations relatives à la budgétisation sensible au genre fournies avec la version préliminaire de la documentation budgétaire, 2022	36
Graphique 2.11. Informations relatives à la budgétisation sensible au genre publiées par les autorités publiques, 2022	38
Graphique 2.12. Redevabilité à l'égard de l'extérieur en matière de budgétisation sensible au genre, 2022	40
Graphique 2.13. Parties prenantes non étatiques analysant l'impact du budget sur le plan du genre, 2022	43
Graphique 2.14. Méthodologies de mesure de l'impact de la budgétisation sensible au genre, 2022	44
Graphique 2.15. Efficacité de la budgétisation sensible au genre, 2022	46
Graphique 2.16. Utilisation des éléments probants liés à la budgétisation sensible au genre dans les prises de décisions budgétaires, 2022	47
Graphique 3.1. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	52
Graphique 3.2. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubrique relative aux dispositifs institutionnels et stratégiques, 2022	53
Graphique 3.3. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubrique relative à la redevabilité et à la transparence, 2022	54
Graphique 3.4. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubrique relative à l'impact, 2022	54
Graphique A.1. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubriques, variables et pondérations utilisées	57
Graphique A.2. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : analyse de sensibilité	64

## TABLEAUX

Tableau 2.1. Utilisation de méthodes et d'outils de budgétisation sensible au genre, 2016-2022	23
Tableau 2.2. Utilisation d'outils et de méthodes de budgétisation sensible au genre tout au long du cycle budgétaire, 2022	24
Tableau 2.3. Champ d'application de l'analyse d'impact sur le plan du genre, 2022	25
Tableau 2.4. Caractéristiques courantes d'un environnement propice à la budgétisation sensible au genre, 2022	28
Tableau A.1. Méthodologie pour les dispositifs institutionnels et stratégiques	58
Tableau A.2. Méthodologie pour l'environnement propice	59
Tableau A.3. Méthodologie pour la méthode et les outils	60
Tableau A.4. Méthodologie pour la redevabilité et la transparence	61
Tableau A.5. Méthodologie pour l'impact	62

## ENCADRÉS

Encadré 1.1. Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre ?	10
Encadré 2.1. Future stratégie pour mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre au Costa Rica	14
Encadré 2.2. Planification préliminaire de la budgétisation sensible au genre en Lettonie	14
Encadré 2.3. Exemples d'obligations légales en matière de budgétisation sensible au genre au Canada, en Colombie et en Espagne	17
Encadré 2.4. Orientation stratégique de la budgétisation sensible au genre en Islande	18
Encadré 2.5. Groupe de travail interinstitutionnel en appui à la budgétisation tenant compte de l'égalité en Irlande	21
Encadré 2.6. Critères utilisés pour les analyses d'impact sur le plan du genre en Autriche	26
Encadré 2.7. Lignes directrices sur l'application de la budgétisation sensible au genre en Corée et en Norvège	29

Encadré 2.8. Analyse des données ventilées visant à soutenir la budgétisation tenant compte de l'égalité en Irlande	30
Encadré 2.9. Sensibilisation, formation et renforcement des capacités en matière de budgétisation sensible au genre au Canada	31
Encadré 2.10. Difficultés et réussites liées à la mise en œuvre expérimentale de la budgétisation sensible au genre en Nouvelle-Zélande	33
Encadré 2.11. Informations accompagnant la documentation budgétaire en Nouvelle-Zélande	37
Encadré 2.12. Groupe consultatif spécialiste de la budgétisation axée sur l'égalité en Irlande	42
Encadré 2.13. Impacts de la budgétisation sensible au genre sur l'affectation des ressources et la formulation des politiques publiques	48
Encadré 2.14. Examen de l'OCDE sur la gestion budgétaire et sur la budgétisation sensible au genre en Autriche	50
Encadré 2.15. Évaluation de la budgétisation sensible au genre en Corée	51

## Suivez les publications de l'OCDE sur :



<https://twitter.com/OECD>



<https://www.facebook.com/theOECD>



<https://www.linkedin.com/company/organisation-eco-cooperation-development-organisation-cooperation-developpement-eco/>



<https://www.youtube.com/user/OECDiLibrary>



<https://www.oecd.org/newsletters/>

## Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

Vous trouverez un **StatLink**  sous chaque tableau ou graphique de cet ouvrage. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de copier le lien dans votre navigateur internet ou de cliquer dessus depuis la version électronique de l'ouvrage.

# Note de méthode

Dans son enquête de 2022 sur la budgétisation sensible au genre, l'OCDE a rassemblé des informations sur les pratiques constatées au niveau des cinq rubriques de la version actualisée (à paraître) du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre : 1) dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) méthodes et outils ; 3) environnement propice ; 4) redevabilité et transparence ; et 5) impact.

Les données, résultats et chiffres qui figurent dans cette publication correspondent aux réponses fournies par les pays à l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, qui a été diffusée auprès des 38 pays membres de l'Organisation. Les indications se fondent sur ce qui a été déclaré par les pays, et représentent donc leur propre évaluation de leurs pratiques et procédures en cours. Les réponses ont été fournies, en grande partie, par les autorités budgétaires centrales. Si la budgétisation sensible au genre n'est pas pratiquée à l'échelon central, les résultats de l'enquête ne rendent pas compte des pratiques de cet ordre intervenant aux échelons administratifs infranationaux.

La collecte des données a commencé en mars 2022 et a pris fin en juin 2022. Les indications fournies correspondent aux pratiques telles qu'elles existaient au 1<sup>er</sup> mars 2022, et ne tiennent pas compte des évolutions qui ont pu intervenir dans l'intervalle. Les 38 pays de l'OCDE ont répondu à l'enquête. De juin à décembre 2022, dans le cadre du contrôle qualité des données, la qualité et la cohérence des réponses à l'enquête ont été vérifiées. À cette occasion, les pays ont été invités à confirmer et expliquer toute évolution significative constatée par rapport aux données antérieures, toute incohérence potentielle et toute donnée atypique. Les résultats préliminaires et l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ont été présentés lors de la réunion que le Réseau de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre a tenue en septembre 2022.

L'Annexe A fournit des précisions au sujet de l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre et au sujet de la méthodologie de l'enquête.

# Synthèse

La budgétisation sensible au genre est un outil de gestion des finances publiques qui peut être employé pour intégrer les considérations liées au genre à la prise de décision budgétaire. Elle permet de repérer les mesures budgétaires susceptibles d'être efficaces pour réduire les écarts liés au genre et concrétiser les objectifs d'égalité des genres.

La budgétisation sensible au genre est de plus en plus pratiquée dans les pays de l'OCDE, qui sont désormais 61 % à la mettre au service de la réduction des écarts entre les genres. Le nombre de pays de l'OCDE à l'avoir adoptée a presque doublé au cours de ces dernières années, puisque 23 pays la pratiquaient en 2022, contre 12 en 2016 (soit 35 %).

Dans son enquête de 2022 sur la budgétisation sensible au genre, l'OCDE a rassemblé des informations sur les pratiques constatées au niveau des cinq rubriques de la version 2023 du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre : 1) dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) méthodes et outils ; 3) environnement propice ; 4) redevabilité et transparence ; et 5) impact. On trouvera ci-dessous une synthèse des principaux résultats de cette enquête.

## Dispositifs institutionnels et stratégiques

- *La budgétisation sensible au genre s'appuie généralement sur une base juridique* : parmi les pays de l'OCDE qui pratiquent cette budgétisation, celle-ci s'appuie sur une base juridique dans 61 % des cas, et même sur une base constitutionnelle dans 9 % des cas.
- *La budgétisation sensible au genre est généralement pilotée par l'autorité budgétaire centrale (ABC)* : cette autorité assure à titre principal la responsabilité de cette budgétisation dans 61 % des pays de l'OCDE où celle-ci est pratiquée.
- *Les priorités stratégiques en matière d'égalité des genres peuvent être formulées dans un large éventail de documents* : ces priorités peuvent découler d'objectifs sectoriels (43 %), d'une stratégie nationale (43 %), de priorités répertoriées lors d'évaluations des besoins en la matière (30 %) et/ou d'objectifs nationaux (30 %).
- *Des groupes de travail interinstitutionnels peuvent être créés pour favoriser une gouvernance robuste de la budgétisation sensible au genre* : 30 % des pays de l'OCDE qui pratiquent cette budgétisation ont mis en place un dialogue coordonné grâce à la création d'un groupe de travail interinstitutionnel.

## Méthodes et outils

- *En matière de budgétisation sensible au genre, il n'y a pas de prédominance d'une méthode ou d'un outil en particulier à l'échelle des pays de l'OCDE* : la prise en compte de la dimension du genre dans les cadres d'évaluation des performances est le seul outil à être employé par plus de la moitié des pays de l'OCDE (52 %). L'analyse *ex ante* de l'impact sur le plan du genre est aussi l'une des méthodes les plus couramment employées pour recueillir des éléments probants (48 %).
- *Chaque pays tend à recourir à des outils d'analyse multiples à l'appui de sa budgétisation sensible au genre* : en moyenne, chaque pays a recours à trois méthodes et outils différents pour mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre, dans les pays où elle est pratiquée. Les méthodes et outils de cette budgétisation tendent à être mis en œuvre aux premières étapes du cycle budgétaire.
- *Les méthodes et outils de la budgétisation sensible au genre évoluent avec le temps* : de nombreux pays de l'OCDE prévoient de faire évoluer leur approche en recourant à des outils supplémentaires à l'avenir.

## Environnement propice

- *D'une manière générale, les dispositifs d'appui à la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre se sont renforcés et diversifiés* : les principaux dispositifs mis en place à l'appui de cette budgétisation dans les pays de l'OCDE sont des lignes directrices (70 %), des données sectorielles ventilées par genre (70 %), des actions de formation et de renforcement des capacités (70 %) et la mise à disposition généralisée de données ventilées par genre (61 %).
- *Les obstacles qui entravent la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre sont variés* : les principaux défis évoqués sont le manque de ressources (70 %), le manque de connaissances ou d'expérience technique (57 %) et le manque d'impact sur les décisions budgétaires (52 %).

## Redevabilité et transparence

- *Dans un souci de transparence, la plupart des pays intègrent et publient des éléments probants relatifs à la budgétisation sensible au genre dans leur documentation budgétaire annuelle* : des informations relatives au genre figurent dans la documentation budgétaire annuelle de 78 % des pays de l'OCDE qui pratiquent la budgétisation sensible au genre. On y trouve : des informations tirées d'analyses portant sur l'impact de mesures budgétaires spécifiques sur le plan du genre (48 %) ; des renseignements sur l'état de réalisation des objectifs liés au genre (39 %) ; ou une synthèse des éléments d'information recueillis grâce à la cotation des crédits budgétaires (26 %).
- *En matière de budgétisation sensible au genre, l'action visant à assurer une redevabilité à l'égard de l'extérieur consiste souvent, pour l'essentiel, à informer le parlement* : 65 % des pays de l'OCDE qui pratiquent cette budgétisation fournissent une information régulière à leur parlement et, dans 30 % de ces pays, des auditions consacrées à cette budgétisation se tiennent devant des commissions parlementaires. Le contrôle de la budgétisation sensible au genre est exercé par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques dans environ le quart des pays, et par des institutions budgétaires indépendantes dans 13 % des pays.
- *Des actions de surveillance externe sont menées par la société civile pour renforcer la redevabilité et la transparence des pratiques de budgétisation sensible au genre* : des acteurs non gouvernementaux évaluent l'impact du budget sur le plan du genre dans 48 % des pays qui pratiquent la budgétisation sensible au genre.

## Impact

- *Les pays cherchent à faire prendre en compte les éléments probants liés à la budgétisation sensible au genre dans les décisions stratégiques et budgétaires, mais la mise à profit de ces éléments reste limitée* : la majorité (52 %) des pays de l'OCDE qui pratiquent la budgétisation sensible au genre exigent que les propositions budgétaires soient accompagnées d'informations relatives au genre. Toutefois, seuls 9 % des pays de l'OCDE déclarent que ces informations sont systématiquement ou souvent intégrées à la prise de décision ; 59 % des pays font savoir qu'elles le sont parfois ; et 32 % des pays indiquent qu'elles le sont rarement.
- *Les méthodes suivies pour mesurer les incidences à l'échelle macro de la budgétisation sensible au genre varient selon les pays de l'OCDE* : un tiers (35 %) des pays de la zone qui pratiquent cette budgétisation ont mis en place un cadre ou des indicateurs pour en mesurer l'impact.

L'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre évalue le degré de mise en œuvre de cette budgétisation pour les cinq rubriques de la version 2023 du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre : 1) dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) méthodes et outils ; 3) environnement propice ; 4) redevabilité et transparence ; et 5) impact. C'est le Canada, qui a légiféré en 2018 sur la budgétisation sensible au genre, qui obtient le score global le plus élevé. L'Autriche, la Corée, l'Espagne, l'Islande, le Mexique et la Suède obtiennent eux aussi des scores élevés en matière de pratique de la budgétisation sensible au genre.

# 1 Introduction

Le budget est le document stratégique central autour duquel s'articule l'action publique. Il présente comment les objectifs annuels et pluriannuels vont être hiérarchisés et atteints et comment les ressources vont être mobilisées et réparties en vue de la prestation des services publics. Parce que c'est lui qui autorise le financement des programmes publics existants et nouveaux, le budget a des implications importantes pour la société et pour l'économie. De plus en plus, les pays voient donc dans le processus budgétaire un puissant outil au service du changement, tout particulièrement dans le domaine de l'égalité des genres.

La budgétisation sensible au genre représente l'application au processus budgétaire de la prise en compte systématique de la problématique du genre.<sup>1</sup> Elle consiste à mettre systématiquement au service de l'égalité des genres les pratiques et les procédures du cycle budgétaire. On trouvera une description plus détaillée de la budgétisation sensible au genre à l'Encadré 1.1.

## Encadré 1.1. Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre ?

La budgétisation sensible au genre est un outil de gestion des finances publiques qui peut être employé pour intégrer les considérations liées au genre à la prise de décision budgétaire, dans le cadre de l'action plus générale menée pour progresser dans la concrétisation des objectifs d'égalité des genres. Cette budgétisation peut être mise à profit afin de repérer les mesures budgétaires efficaces pour réduire les écarts liés au genre et de concrétiser les objectifs d'égalité des genres.

La budgétisation sensible au genre fait partie des techniques de prise en compte systématique de la problématique du genre<sup>2</sup> qui aident les pouvoirs publics à déterminer, de façon systématique et coordonnée, les répercussions probables de leurs choix stratégiques sur l'égalité des genres. La prise en compte systématique de la problématique du genre reflète, en particulier, la nécessité de libérer les principaux processus et outils publics des biais inhérents liés au genre, et de faire de ces processus et outils un usage stratégique afin de progresser réellement sur le terrain de l'égalité des genres. Dans ce contexte, la budgétisation sensible au genre permet une prise de décision plus éclairée, grâce à l'évaluation des mesures budgétaires existantes ou des nouvelles propositions budgétaires ainsi que de leur impact sur l'égalité des genres. Elle place au premier plan des travaux d'analyse permettant d'améliorer la politique budgétaire et d'optimiser la collecte des recettes et l'affectation des ressources de façon à atteindre les objectifs généraux d'égalité des genres.

Quand elle est menée à l'échelle de l'ensemble de l'administration, la budgétisation sensible au genre s'applique à toutes les décisions prises dans les domaines législatif, réglementaire, stratégique et budgétaire. Quand elle est appliquée aux côtés d'autres outils de prise en compte systématique de la problématique du genre, cette budgétisation peut fournir des indications sur la persistance des inégalités de genre au niveau des politiques publiques et de l'affectation des ressources, et elle peut permettre de veiller à ce que la prise de décision budgétaire contribue à des transformations qui seront bénéfiques à la société et à l'économie.

On trouvera dans le présent rapport une synthèse des éclairages tirés de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, pour les cinq rubriques de la version 2023 du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre (Gatt Rapa et Nicol, 2023, à paraître<sup>[1]</sup>) : 1) dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) méthodes et outils ; 3) environnement propice ; 4) redevabilité et transparence ; et 5) impact. Les résultats d'enquête présentés à la Section 2 révèlent une augmentation globale de la pratique de la budgétisation sensible au genre, ainsi qu'une diversification des fondements, des dispositifs de soutien, des mesures et des mécanismes de surveillance et de contrôle mis en place par les pays de l'OCDE dans ce domaine. La Section 3, qui est consacrée à l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, permet de découvrir le degré de mise en œuvre de cette budgétisation à l'échelle des pays de l'OCDE. On trouvera à l'Annexe A des précisions sur la méthodologie suivie pour l'enquête de 2022 et pour l'indice de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

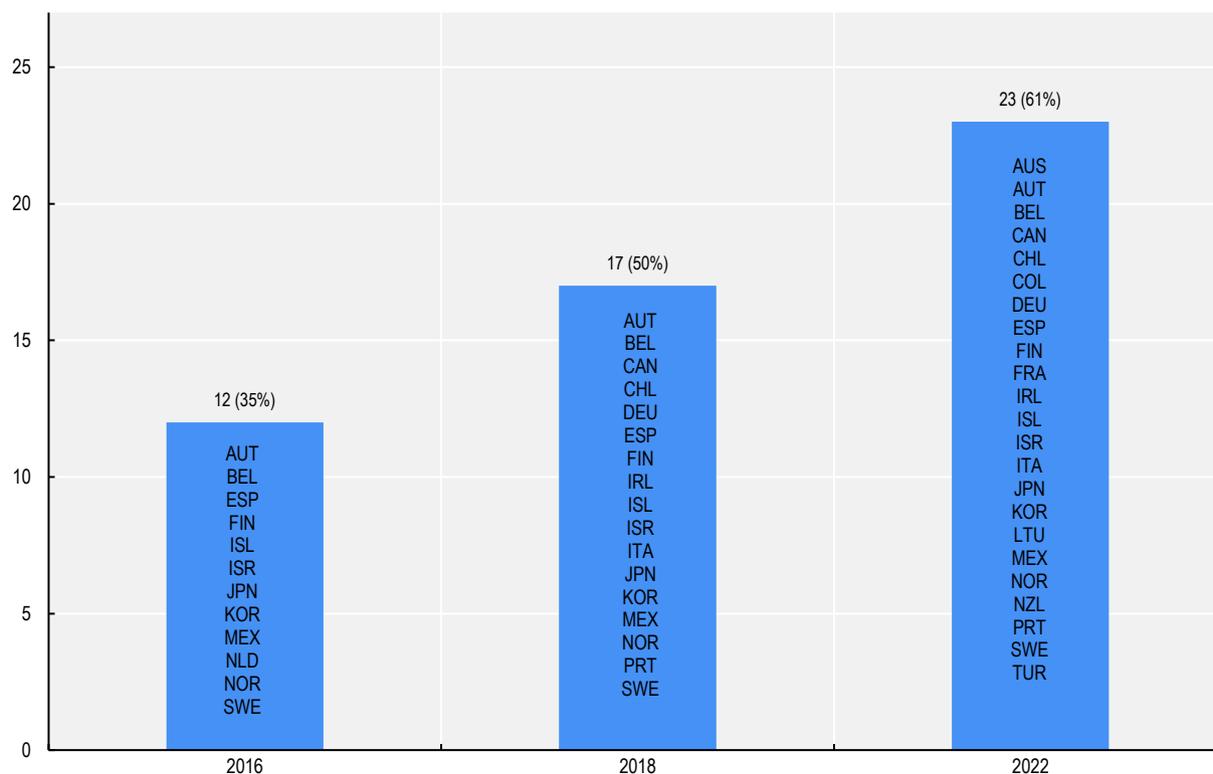
# 2 Budgétisation sensible au genre dans la zone OCDE

## Vue d'ensemble de la budgétisation sensible au genre dans la zone OCDE

Les résultats de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre (ci-après dénommée « enquête de 2022 ») témoignent d'une augmentation du recours à cette pratique parmi les pays de l'OCDE. En 2022, 23 pays sur 38 (61 %) avaient mis en place des mesures de budgétisation sensible au genre, alors qu'ils n'étaient que 17 sur 34 en 2018 (50 %) et 12 sur 34 en 2016 (35 %), comme le montre le Graphique 2.1.

### Graphique 2.1. Augmentation du recours à la budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, 2016-2022

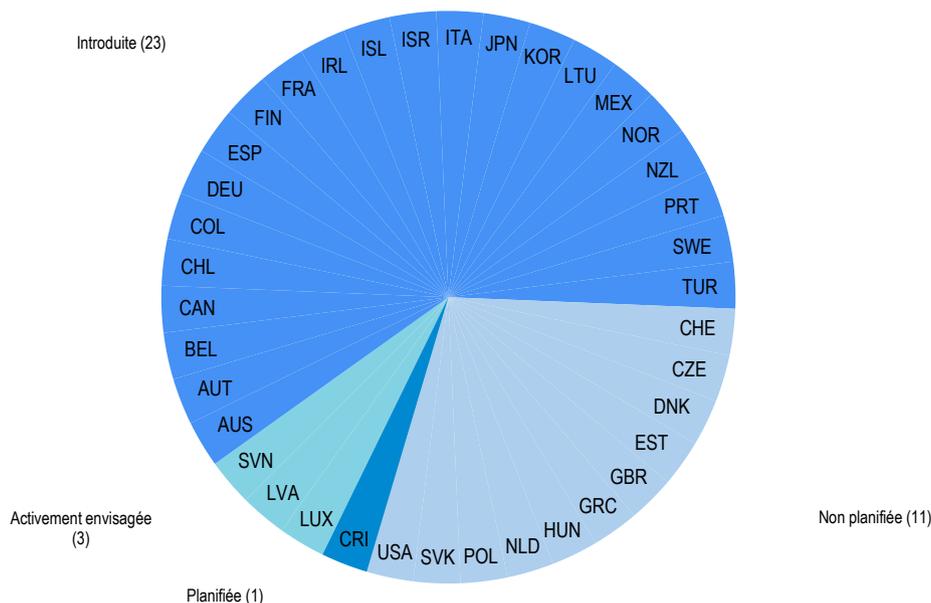
Nombre de pays (pourcentage de pays utilisant la budgétisation sensible au genre)



Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 1 ; enquête de 2018 de l'OCDE sur les pratiques et procédures budgétaires ; enquête de 2016 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

Dans certains pays de l'OCDE, le recours à la budgétisation sensible au genre est une pratique relativement ancienne ; c'est notamment le cas en Norvège (2005), en Finlande (2006), au Mexique (2006), en Corée (2006), en Islande (2009), en Espagne (2009) et en Autriche (2009) (Sharp et Broomhill, 2013<sup>[2]</sup> ; Downes, von Trapp et Nicol, 2017<sup>[3]</sup> ; OCDE, 2014, p. 192<sup>[4]</sup>). Parmi les pays qui l'ont introduite ou réintroduite depuis 2018 figurent l'Australie, la Colombie, la France, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande et Türkiye (Graphique 2.2).

**Graphique 2.2. État de la budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, 2022**



Note : « Planifiée » désigne le cas dans lequel il est prévu de mettre en place la budgétisation sensible au genre, tandis que « Activement envisagée » correspond à la situation dans laquelle l'instauration de cette budgétisation est encore débattue.

Au moment de l'enquête de 2022, la Nouvelle-Zélande a introduit la budgétisation sensible au genre de façon expérimentale. Le pays développe à présent cette pratique sur une base annuelle.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, questions 1 et 2.

StatLink  <https://stat.link/1h985t>

Autant les pays de l'OCDE qui viennent de mettre en place la budgétisation sensible au genre que ceux dans lesquels cette pratique est bien établie envisagent de développer leur approche à l'avenir. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont lancé des expérimentations en la matière au moment de l'enquête, et elles continuent désormais à intégrer des analyses *ex ante* de l'impact sur le plan du genre à l'élaboration de l'action publique, à la prise de décision et au budget dans son ensemble (Gouvernement de l'Australie, 2023, p. 13<sup>[5]</sup>). La Lituanie et Türkiye ont récemment inclus la budgétisation sensible au genre dans leurs cadres de budgétisation axée sur la performance et œuvrent pour concevoir davantage de mesures efficaces permettant de suivre les avancées réalisées.

L'un des pays de l'OCDE n'ayant pas recours à la budgétisation sensible au genre élabore des plans concrets pour la mettre en œuvre à l'avenir (Encadré 2.1) : il s'agit du Costa Rica.

### Encadré 2.1. Future stratégie pour mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre au Costa Rica

Le Costa Rica a fait savoir qu'il disposait d'une stratégie visant à élaborer un budget tenant compte de la problématique du genre en partenariat avec le Fonds monétaire international et le Conseil des ministres des Finances de l'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine. Cependant, il n'a encore présenté aucun programme de travail précis pour la mise en œuvre de cette stratégie. Depuis 2019, le Costa Rica utilise une méthodologie mise au point par son institut national des femmes afin d'analyser l'investissement du pays dans l'égalité des genres pour la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 5. À cette fin, il se réfère aux objectifs institutionnels inscrits dans le Plan national de développement et d'investissement public. Le ministère des Finances costaricain élabore les lignes directrices, les instruments et les critères concernant l'application de cette méthodologie à la planification et la budgétisation publique, ainsi que les instruments visant à collecter les données ventilées par genre.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

En outre, la Lettonie, le Luxembourg et la Slovénie étudient activement la possibilité d'utiliser la budgétisation sensible au genre. Les détails relatifs à la planification préliminaire de la budgétisation sensible au genre en Lettonie figurent dans l'Encadré 2.2.

### Encadré 2.2. Planification préliminaire de la budgétisation sensible au genre en Lettonie

En 2017, la Lettonie a introduit la budgétisation sensible au genre de façon expérimentale, ce qui supposait notamment d'évaluer les mesures d'analyse d'impact sur le plan du genre mises en œuvre à ce stade. Toutefois, il existait trop peu de données ventilées par genre et de connaissances et d'intérêt au niveau du service public pour permettre d'analyser les effets du budget par le prisme du genre. L'évaluation recommandait, entre autres, de modifier les instructions ministérielles sur l'analyse du budget de l'État pour exiger d'intégrer au rapport annuel sur les résultats du budget des informations concernant les indicateurs de performance en matière d'égalité des genres. Afin de pouvoir analyser les résultats budgétaires et les indicateurs de performance ventilés par genre de trois ministères et institutions publiques centrales conformément au Plan national 2021-2023 de promotion de l'égalité des droits et des chances pour les hommes et les femmes, la Lettonie prévoit de mieux faire connaître les avantages de la budgétisation sensible au genre à tous les services publics, et ce, par les moyens suivants : diffusion d'informations ; formation ; et initiatives plus vastes de renforcement des capacités au sein des institutions publiques nationales et locales. L'objectif recherché est d'intégrer les principes d'égalité des chances et de non-discrimination aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'action publique à l'horizon 2028.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

En outre, parmi les pays qui n'utilisent pas la budgétisation sensible au genre, cinq ont signalé l'existence de processus d'intégration de la dimension de genre visant à garantir que l'égalité des genres est prise en considération dans l'élaboration de l'action publique (Luxembourg) et la prise de décision (Royaume-Uni<sup>3</sup>), la rédaction de la législation (Danemark et Pays-Bas) et la définition de la performance (Grèce). Bien que ces processus ne soient pas considérés comme des mesures de budgétisation sensible au genre, ils peuvent néanmoins avoir une incidence sur les décisions relatives aux dépenses publiques en matière d'égalité des genres.

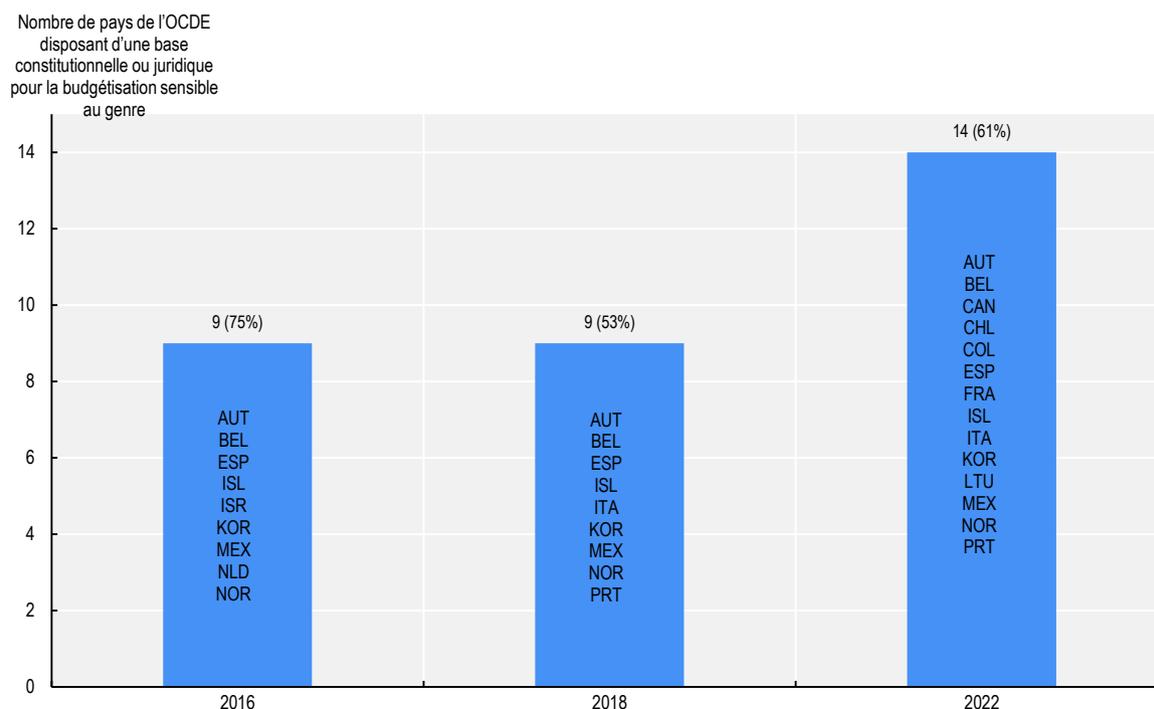
## Dispositifs institutionnels et stratégiques

La budgétisation sensible au genre exige un cadre institutionnel et stratégique solide (Gatt Rapa et Nicol, 2023, à paraître<sup>[1]</sup>). On expose dans la présente rubrique les dispositifs institutionnels et stratégiques en vigueur dans les pays de l'OCDE ayant recours à la budgétisation sensible au genre. Y sont illustrés en particulier les efforts croissants déployés dans la zone OCDE pour faire en sorte que les pratiques de budgétisation sensible au genre soient durables et appliquées et coordonnées avec efficacité, dans le but d'atteindre des objectifs hautement prioritaires en matière d'égalité des genres.

### Base juridique de la budgétisation sensible au genre

Doter la budgétisation sensible au genre d'une base juridique peut permettre de la protéger des fluctuations économiques et politiques et, par conséquent, de préserver sa mise en œuvre (OCDE, 2023<sup>[6]</sup>). L'existence de fondements juridiques est également susceptible d'encourager la mobilisation des pouvoirs publics, des parlements et des institutions supérieures de contrôle grâce à la création de dispositifs de direction efficaces, de structures de gouvernance et de mécanismes de coordination robustes, ainsi que de fonctions de suivi et de surveillance pour les pratiques de budgétisation sensible au genre. En 2022, la budgétisation sensible au genre était étayée par une base juridique dans 14 pays de l'OCDE sur 23, contre 9 sur 17 en 2018 et 9 sur 12 en 2016 (Graphique 2.3). Le pourcentage de pays de l'OCDE dans lesquels la budgétisation sensible au genre repose sur des fondements juridiques a évolué au cours des dernières années. En effet, de plus en plus de pays adoptent cette pratique, mais ceux qui l'ont instaurée récemment n'ont pas encore obtenu l'autorité juridique nécessaire.

**Graphique 2.3. Pays de l'OCDE dans lesquels la budgétisation sensible au genre repose sur une base juridique, 2016-2022**



Note : Bien que le nombre de pays n'ait pas évolué entre 2016 et 2018, la composition n'est pas identique. Cela s'explique probablement par le manque de continuité dans les réponses à l'enquête au fil du temps.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 6 ; enquête de 2018 de l'OCDE sur les pratiques et procédures budgétaires ; enquête de 2016 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

StatLink  <https://stat.link/6u30xy>

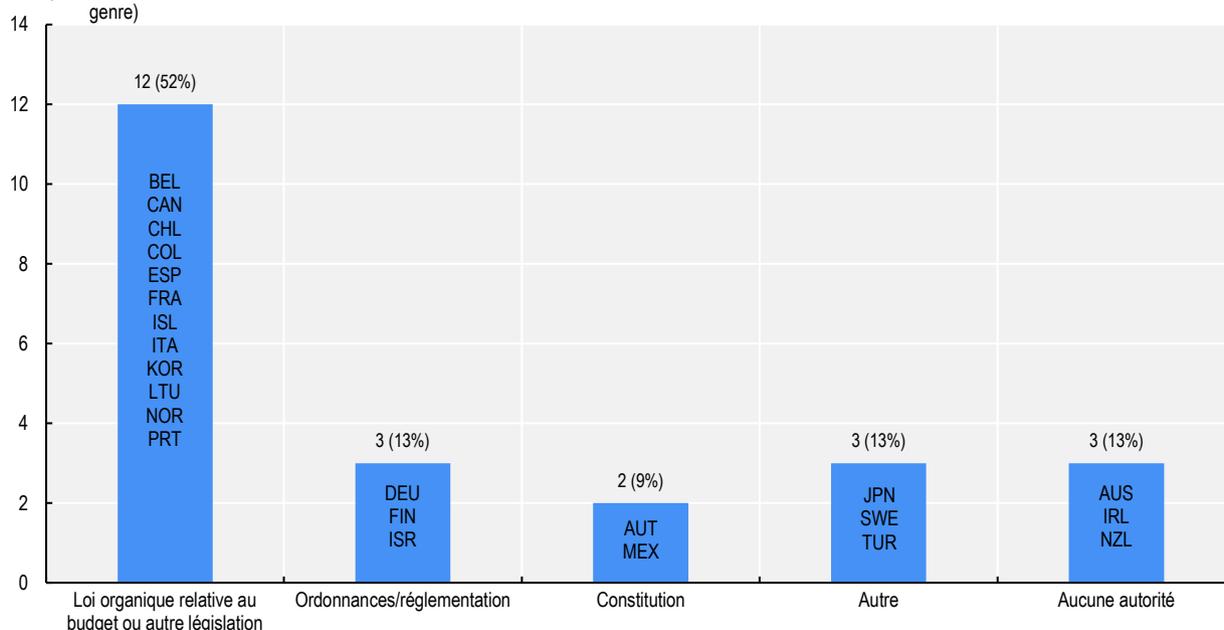
En 2022, la plus haute autorité juridique étayant la budgétisation sensible au genre n'était pas la même dans les différents pays de l'OCDE (Graphique 2.4). L'autorité constitutionnelle représente la base la plus solide pour la budgétisation sensible au genre. Cependant, elle fait figure d'exception, puisque la budgétisation sensible au genre ne repose sur des dispositions constitutionnelles que dans deux pays de l'OCDE (l'Autriche et le Mexique). La budgétisation sensible au genre s'appuie sur des dispositions de la loi organique relative au budget dans environ un quart des pays qui y ont recours (26 %), tandis que 13 % des pays utilisant cette budgétisation le font sans base juridique. Par exemple, deux pays de l'OCDE ayant recours depuis assez longtemps à la budgétisation sensible au genre (le Japon et la Suède) ont indiqué que l'autorité nécessaire leur était toujours conférée par un engagement politique ou une convention de haut niveau en 2022. À la même date, les pratiques de l'Allemagne, de la Finlande et d'Israël en matière de budgétisation sensible au genre n'étaient autorisées que par des ordonnances et par la réglementation.

Dans certains pays, l'autorité permettant de mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre s'est renforcée avec le temps. En Espagne, par exemple, la budgétisation sensible au genre reposait à l'origine sur des dispositions de la loi organique de 2007 relative à l'égalité effective entre les femmes et les hommes, lesquelles prévoyaient l'élaboration d'un rapport sur la budgétisation sensible au genre. Or, cette prescription a été intégrée en 2020 à la loi générale relative au budget. L'approche finlandaise, quant à elle, reposait d'abord sur les pratiques administratives (circulaire budgétaire), avant que des ordonnances et qu'une réglementation en matière de budgétisation sensible au genre ne soient mises en œuvre en 2022.

Dans environ un tiers des pays de l'OCDE qui ont recours à la budgétisation sensible au genre, la plus haute autorité provient d'une autre catégorie de législation (26 %), notamment de la législation concernant l'égalité des genres, l'intégration de la dimension de genre ou, en particulier, la budgétisation sensible au genre. Ainsi, en Belgique, l'autorité pour mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre est conférée par la législation de 2017 relative à l'intégration de la dimension de genre, qui vise à suivre l'application des résolutions issues de la Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en septembre 1995, ainsi qu'à inclure une perspective axée sur le genre dans l'ensemble de l'action publique fédérale. Parmi les pays de l'OCDE qui ont mis en place une base juridique pour la budgétisation sensible au genre depuis 2018, le Canada et la Colombie offrent des exemples de la variété des obligations imposées (Encadré 2.3).

## Graphique 2.4. Plus haute autorité permettant d'utiliser la budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, 2022

Nombre de pays de l'OCDE  
(% de pays utilisant la  
budgétisation sensible au  
genre)



Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 6.

StatLink  <https://stat.link/ra9nyt>

### Encadré 2.3. Exemples d'obligations légales en matière de budgétisation sensible au genre au Canada, en Colombie et en Espagne

#### Canada

La Loi canadienne de 2018 sur la budgétisation sensible aux sexes engage le gouvernement du Canada à renforcer sa gestion des finances publiques en veillant à ce que les décisions budgétaires tiennent compte du genre et de la diversité. Cette loi impose au ministre des Finances et au président du Conseil du Trésor de rendre publics les résultats des évaluations des répercussions selon le genre de l'ensemble des mesures budgétaires, exonérations fiscales et programmes de dépenses, pour renforcer la transparence et la redevabilité.

#### Colombie

En vertu de la législation mise en œuvre en 2019 qui institue le Plan national de développement 2018-2022 (« Pacte pour la Colombie, pacte pour l'équité »), les autorités budgétaires doivent présenter au Congrès de la République de Colombie un rapport annuel portant sur les dotations budgétaires visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes, recensées par le ministère des Finances et du Crédit public grâce au suivi et à la cotation du budget.

#### Espagne

La Constitution espagnole, approuvée en 1978, déclare expressément que tous les individus sont égaux et que toute forme de discrimination est interdite. En 2007, la loi organique relative à l'égalité effective entre les femmes et les hommes a été promulguée, imposant aux administrations publiques

l'obligation de préparer des rapports d'impact selon le genre pour toute proposition de loi, de plan ou de projet nécessitant l'approbation des pouvoirs publics. Elles doivent également élaborer un rapport sur la budgétisation sensible au genre parallèlement au budget annuel de l'État. Afin que la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre soit encore renforcée, cette obligation a été intégrée en 2020 à la loi générale relative au budget, dont l'article 37.2 a été modifié.

Source : Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes, L.C. 2018, ch. 27, art. 314 ; gouvernement colombien (2019, pp. 5-6<sup>[7]</sup>), « Outil de suivi du budget pour l'égalité entre les femmes et les hommes : Guide d'intégration de la dimension de genre pour les femmes dans le cycle de l'action publique » ; Espagne – communication directe.

### **Orientation stratégique pour la budgétisation sensible au genre**

Pour mettre au point une méthode efficace de budgétisation sensible au genre, il est utile d'avoir défini des objectifs clairs en matière d'égalité des genres, qui identifient les domaines essentiels sur lesquels doit se concentrer l'action publique (OCDE, 2023<sup>[6]</sup>). Ces objectifs peuvent faire partie de cadres d'évaluation des performances ou de résultats plus larges, qui mettent en place des méthodologies globales et complètes en matière de redevabilité et de transparence pour suivre les avancées des priorités stratégiques publiques de haut niveau. L'existence de stratégies et d'objectifs clairs en matière d'égalité des genres facilite directement les efforts de budgétisation sensible au genre et la prise de décisions budgétaires mieux ciblées.

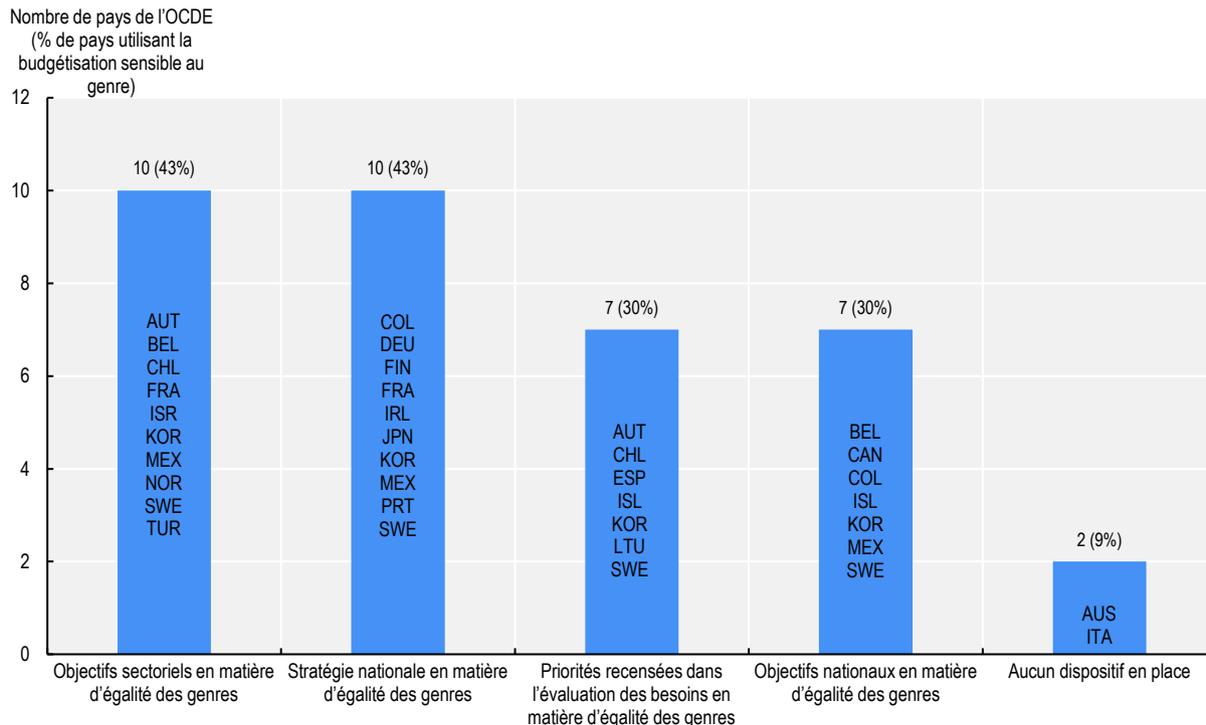
En 2022, 91 % des pays de l'OCDE ayant recours à la budgétisation sensible au genre avaient mis en œuvre un éventail de dispositifs stratégiques pour orienter leurs initiatives (Graphique 2.5). Les méthodes d'action les plus courantes visant à orienter les efforts de budgétisation sensible au genre sont les objectifs sectoriels (pour l'éducation ou le logement, par exemple) et nationaux en matière d'égalité des genres, qui sont d'usage dans 43 % des pays. Les priorités stratégiques identifiées dans les évaluations des besoins en matière d'égalité des genres et les objectifs nationaux relatifs à l'égalité des genres sont utilisés pour orienter la budgétisation sensible au genre dans 30 % des pays (voir l'exemple de l'Islande dans l'Encadré 2.4). Seuls deux pays (l'Australie et l'Italie) utilisent cette budgétisation sans que sa mise en œuvre ne soit orientée par des mesures d'action publique. Interrogée sur les difficultés liées à la mise en œuvre, l'Autriche indique que l'absence de stratégie en matière d'égalité des genres nuit à la coopération au sein de l'administration en ce qui concerne la budgétisation sensible au genre.

#### **Encadré 2.4. Orientation stratégique de la budgétisation sensible au genre en Islande**

En Islande, la budgétisation sensible au genre s'appuie sur les objectifs nationaux en matière d'égalité des genres exposés dans la législation relative à l'égalité et dans les plans d'action relatifs au budget et à l'égalité des genres, ainsi que sur les évaluations des besoins en matière d'égalité des genres, qui sont réalisées et publiées régulièrement. Le gouvernement islandais dresse le bilan de la situation en matière d'égalité des genres dans les différents domaines d'action, et définit des mesures et des objectifs précis pour remédier aux difficultés soulevées. Les différents ministères doivent établir des priorités en matière d'égalité au moyen d'une planification à moyen terme et fournir des éléments probants sur la façon dont le budget permettra d'atteindre ces objectifs. Des analyses de l'impact des nouvelles mesures budgétaires sur le plan du genre ont été menées depuis 2020. Leurs résultats ont été inclus dans les informations fournies aux décideurs au sein de l'administration, du cabinet et du Parlement, et publiés dans le cadre du projet de loi budgétaire.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

## Graphique 2.5. L'orientation stratégique de la budgétisation sensible au genre prend différentes formes, 2022



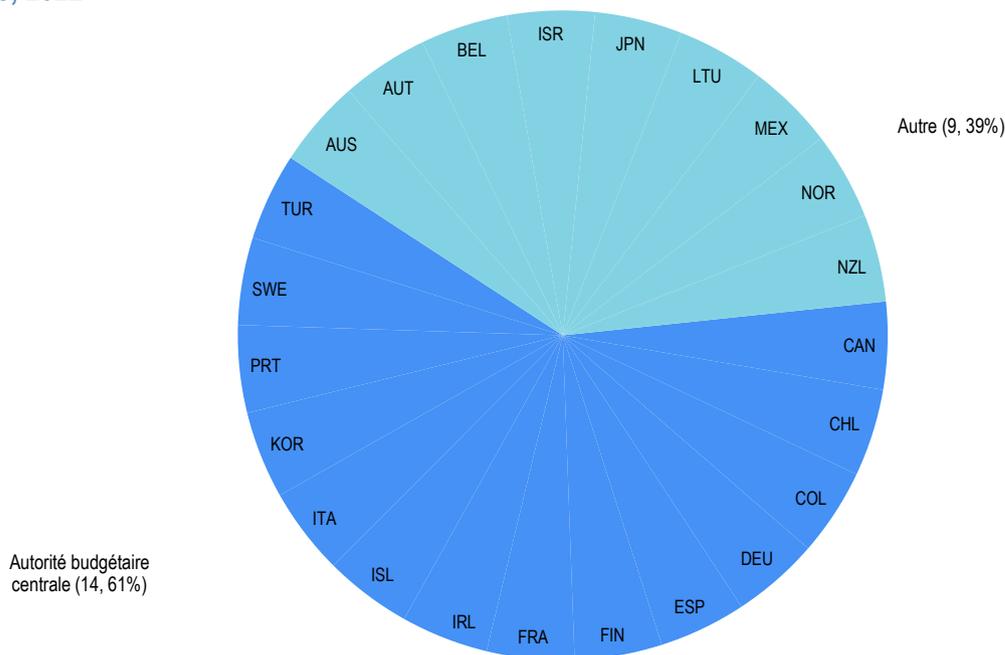
Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 7.

StatLink  <https://stat.link/rhgkd9>

### **Dispositifs institutionnels pour la budgétisation sensible au genre**

Un cadre stratégique solide de budgétisation sensible au genre s'appuie sur des dispositifs institutionnels clairs. Cela implique d'identifier l'autorité publique la plus apte à piloter les efforts dans ce domaine. En 2022, 61 % des pays de l'OCDE ont déclaré que leur autorité budgétaire centrale (ABC) dirigeait les pratiques en matière de budgétisation sensible au genre (Graphique 2.6), alors qu'ils n'étaient que 35 % en 2018. Le fait que l'ABC pilote la stratégie de budgétisation sensible au genre peut produire des effets positifs sur la qualité des éléments probants collectés grâce aux différents outils et méthodes, en raison de l'influence considérable de cette autorité sur l'affectation des ressources, l'élaboration de l'action publique dans toute l'administration et la réalisation des objectifs stratégiques.

**Graphique 2.6. Institution assumant la responsabilité principale de la budgétisation sensible au genre, 2022**



Note : La catégorie « Autre » inclut les pays dans lesquels la conduite de la budgétisation sensible au genre est assumée à la fois par l'ABC et par une autre partie de l'administration.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 5.

StatLink  <https://stat.link/ac26kq>

En 2022, lorsque la responsabilité de la budgétisation sensible au genre était partagée entre l'ABC et une ou plusieurs institutions publiques, on trouvait souvent parmi ces dernières l'institution centrale pour l'égalité des genres chargée de faire avancer les mesures en faveur de l'égalité des genres (Autriche, Israël, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande). Au même moment, la Belgique a indiqué que la budgétisation sensible au genre relevait principalement de la responsabilité des ministères sectoriels. Le Mexique a également fait savoir que ses ministères sectoriels pilotaient la budgétisation sensible au genre et qu'ils étaient soutenus dans cette tâche par d'autres institutions telles que le ministère des Finances et l'institution centrale pour l'égalité des genres (Inmujeres, l'Institut national des femmes). Au Japon, bien que le budget soit établi par l'ABC, les initiatives concernant l'égalité des genres relèvent de l'autorité de l'Office de l'égalité des genres du Bureau du Cabinet.

La création d'un groupe de travail interinstitutionnel, dirigé par l'ABC et dont les membres seraient issus de toute l'administration, permettrait de renforcer la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre, car ce groupe constituerait un mécanisme de communication et de coordination. En 2018, 23 % des pays disposaient d'un groupe interinstitutionnel sur la budgétisation sensible au genre (Belgique, Espagne, Islande, Suède), et ils étaient 30 % en 2022. Le Canada, la Corée et l'Irlande ont mis en place des groupes de cette nature depuis 2018. En Irlande, la création du groupe a coïncidé avec l'instauration d'une budgétisation tenant compte de l'égalité (Encadré 2.5).

### Encadré 2.5. Groupe de travail interinstitutionnel en appui à la budgétisation tenant compte de l'égalité en Irlande

Une initiative pilote en faveur de la budgétisation tenant compte de l'égalité a été annoncée en Irlande dans le cadre du budget 2018. Depuis, tous les ministères irlandais, au nombre de 18, prennent part à cette budgétisation en définissant des cibles liées aux objectifs en matière d'égalité. Un réseau interministériel a été lancé pour contribuer à la mise en œuvre de la budgétisation tenant compte de l'égalité. Il est représenté par de hauts responsables appartenant à chaque ministère et possédant une connaissance approfondie des travaux concrets menés par leur ministère, ainsi que de leur intérêt pour faire avancer la réalisation des objectifs d'égalité et d'inclusion. Les missions de ce réseau sont les suivantes :

- veiller à ce que les décideurs, au sein des différents ministères, aient une bonne connaissance des mesures d'action publique liées à la budgétisation tenant compte de l'égalité et les mettent en œuvre ;
- faire connaître tout le travail pertinent mené par leur ministère à l'unité responsable de la budgétisation tenant compte de l'égalité, afin que cette budgétisation bénéficie d'une orientation stratégique éclairée ;
- garantir une représentation adéquate de tous les ministères lors des réunions.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ; Gouvernement de l'Irlande (2019<sup>[8]</sup>), *Equality Budgeting*, <https://www.gov.ie/en/policy-information/aec432-equality-budgeting/#expert-advisory-group> (consulté le 21 décembre 2022).

## Méthodes et outils

On expose dans la présente rubrique les méthodes et les outils utilisés par les pays de l'OCDE pour mener des analyses et collecter des éléments probants sur l'incidence des mesures budgétaires selon le genre. Les différentes approches permettant d'élaborer une pratique complète de budgétisation sensible au genre y sont également mises en avant.

### **Sélection de méthodes et d'outils de budgétisation sensible au genre**

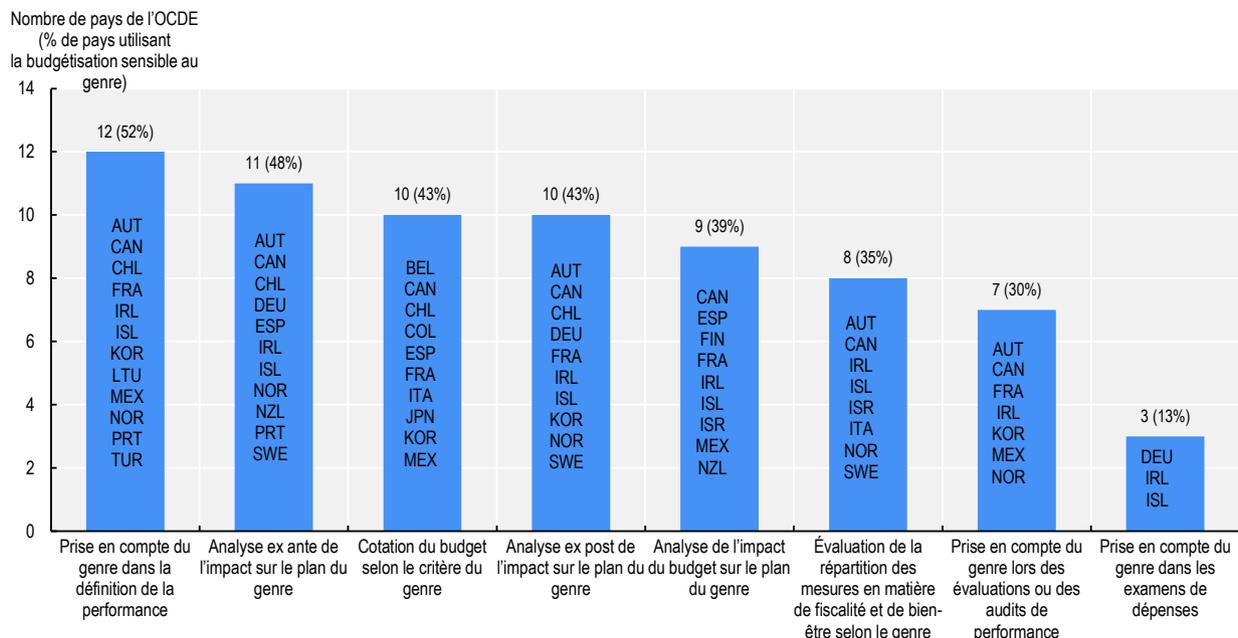
Pour que la budgétisation sensible au genre soit menée de façon efficace et durable, il est essentiel de sélectionner avec précision les méthodes et les outils permettant sa mise en œuvre dans tout le cycle budgétaire. En 2022, il n'existait aucune approche ni aucun ensemble de mesures en matière de budgétisation sensible au genre qui soit commun à tous les pays de l'OCDE. Les pays s'efforcent plutôt de choisir des méthodes et des outils qui s'appuient sur les fondements de leur environnement propice et soient compatibles avec les cadres de budgétisation existants et les réformes en cours, tout en tirant parti des forces des différents ministères. Par exemple, un pays accordant une grande importance à la budgétisation axée sur la performance peut prendre en compte la dimension du genre dans son cadre d'évaluation des performances. À l'inverse, un pays dans lequel les analyses d'impact sur le plan du genre sont très répandues peut souhaiter assortir systématiquement toute nouvelle proposition de budget d'une analyse.

L'utilisation des méthodes et des outils de budgétisation sensible au genre en 2022 est illustrée dans le Graphique 2.7, qui montre que la majorité des pays ayant recours à la budgétisation sensible au genre (52 %) adoptent une approche tenant compte du genre pour la définition de la performance. En moyenne, en 2022, chaque pays de l'OCDE utilisait trois méthodes ou outils différents pour mettre en œuvre la

budgetisation sensible au genre. Ce sont le Canada et l'Irlande qui ont utilisé le plus grand nombre d'outils (sept). Parmi les autres pays s'appuyant sur un ensemble complet de méthodes de budgetisation sensible au genre figurent l'Islande (six) ainsi que l'Autriche, la France, le Mexique et la Norvège (cinq). En revanche, la Belgique, la Colombie, le Japon, la Lituanie et Türkiye ne se sont servis que d'un outil chacun (Graphique 2.7).

Un certain nombre de pays pratiquant la budgetisation sensible au genre depuis 2016 ou 2018, dont l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, l'Irlande et le Portugal, ont renforcé leur approche en augmentant le nombre d'outils utilisés jusqu'en 2022.

### Graphique 2.7. Méthodes et outils utilisés pour la budgetisation sensible au genre, 2022



Note : Quatre pays (Allemagne, Colombie, Finlande et Mexique) ont également précisé qu'ils utilisaient d'autres outils non mentionnés.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgetisation sensible au genre, question 10.

StatLink  <https://stat.link/q0plyv>

Le Tableau 2.1 montre combien de pays de l'OCDE utilisaient des méthodes et des outils choisis de budgetisation sensible au genre en 2016, en 2018 et en 2022. La prise en compte du genre dans les examens de dépenses est un nouvel outil testé actuellement par les différents pays. Les examens de dépenses, de plus en plus utilisés, aident les pouvoirs publics à définir des priorités et à réaffecter les fonds. Prendre en compte la dimension de genre permet de veiller à ce que la définition de nouvelles priorités budgétaires n'aggrave pas davantage les écarts liés au genre, mais contribue plutôt à la réalisation des objectifs en matière d'égalité (Nicol, 2022<sup>[9]</sup>).

**Tableau 2.1. Utilisation de méthodes et d'outils de budgétisation sensible au genre, 2016-2022**

	2016	2018	2022
<b>Nombre de pays de l'OCDE ayant recours à la budgétisation sensible au genre</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>23</b>
Prise en compte du genre dans la définition de la performance	8	10	12
Analyse ( <i>ex ante</i> ou <i>ex post</i> ) de l'impact sur le plan du genre	10	14	13
Évaluation de la répartition des mesures en matière de fiscalité et de bien-être selon le genre	6	7	8
Prise en compte du genre dans les examens de dépenses	2	4	3

Note : Les informations figurant dans le tableau ne concernent que les données relatives aux outils qui étaient disponibles lors des enquêtes sur la budgétisation sensible au genre menées par l'OCDE en 2016, 2018 et 2022. Les données relatives aux outils qui n'étaient disponibles que sur l'une de ces trois années n'ont pas été intégrées dans le tableau.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 10 ; enquête de 2018 de l'OCDE sur les pratiques et procédures budgétaires ; enquête de 2016 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

### **Utilisation des éléments probants en matière de budgétisation sensible au genre tout au long du cycle budgétaire**

Les méthodes et les outils de budgétisation sensible au genre sont utilisés pour collecter des éléments probants destinés à soutenir la prise de décision au cours des différentes étapes du cycle budgétaire : 1) planification et établissement du budget ; 2) approbation ; et 3) exécution et redéfinition des priorités. Le recours aux méthodes et aux outils dans les pays de l'OCDE en 2022 est détaillé dans le Tableau 2.2. L'analyse des données indique que les pays ont tendance à adopter des mesures de budgétisation sensible au genre pour orienter la définition de priorités budgétaires et promouvoir une transparence et une redevabilité accrues au cours des premières étapes du processus budgétaire, plutôt que d'acquiescer une compréhension après la mise en œuvre pour améliorer le suivi et la redéfinition des priorités budgétaires ou de s'appuyer sur les enseignements tirés pour la prise de futures décisions budgétaires.

Les pays suivants ont utilisé des méthodes et des outils de budgétisation sensible au genre en 2022 pour orienter la prise de décision à différentes étapes du cycle budgétaire :

- en Norvège, l'ABC collecte des informations préalables sur l'incidence des propositions de budget émises par chaque ministère sur le plan du genre ;
- en Corée, des mesures d'action publique et des activités choisies en lien avec le budget sont évaluées après leur mise en œuvre à l'aide d'objectifs et d'indicateurs de performance en matière d'égalité des genres, et ce, afin de mesurer la performance des programmes et de renforcer les effets de l'action publique au niveau national.

Une méthode élaborée de budgétisation sensible au genre prévoira de prendre en considération la dimension de genre à chaque étape du cycle budgétaire, afin de rendre la stratégie budgétaire plus apte à atteindre les objectifs en matière d'égalité des genres (OCDE, 2023<sup>[6]</sup>). En 2022, 30 % des pays de l'OCDE pratiquant la budgétisation sensible au genre (Autriche, Canada, France, Irlande, Islande, Norvège et Suède) appliquaient des mesures visant à orienter la prise de décision à chaque étape clé du cycle budgétaire (Tableau 2.2).

**Tableau 2.2. Utilisation d'outils et de méthodes de budgétisation sensible au genre tout au long du cycle budgétaire, 2022**

	Planification et approbation			Approbation		Exécution et redéfinition des priorités	
	Prise en compte du genre dans la définition de la performance/budgétisation axée sur la performance	Analyse <i>ex ante</i> de l'impact de mesures budgétaires sur le plan du genre	Cotation du budget selon le critère du genre	Analyse de l'impact du budget sur le plan du genre	Évaluation de la répartition des mesures en matière de fiscalité et de bien-être selon le genre / analyse de l'incidence du budget en lien avec le genre	Analyse <i>ex post</i> de l'impact de mesures budgétaires sur le plan du genre	Prise en compte du genre dans les examens de dépenses
Allemagne		■				■	■
Australie							
Autriche	■	■			■	■	
Belgique			■				
Canada	■	■	■	■	■	■	
Chili	■	■	■			■	
Colombie			■				
Corée	■		■			■	
Espagne		■	■	■			
Finlande							
France	■		■	■		■	
Irlande	■	■		■	■	■	■
Islande	■	■		■	■	■	■
Israël				■	■		
Italie			■		■		
Japon			■				
Lituanie	■						
Mexique	■		■	■			
Norvège	■	■			■	■	
Nouvelle-Zélande		■		■			
Portugal	■	■					
Suède		■			■	■	
Türkiye	■						
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>3</b>

Note : Bien que l'Italie effectue une cotation du budget selon le critère du genre, il s'agit d'un processus *ex post* qui n'est donc pas inclus dans le total en ce qui concerne la phase de planification et d'approbation du budget. L'Australie n'utilisait pas encore d'outils et de méthodes de façon systématique, car elle venait de réintroduire la budgétisation sensible au genre.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 10.

### Champ d'application de l'analyse d'impact sur le plan du genre

Les analyses *ex ante* et *ex post* de l'impact sur le plan du genre demeurent deux des méthodes les plus courantes utilisées dans les pays de l'OCDE pour recueillir des éléments probants en matière de budgétisation sensible au genre. La plupart des pays appliquent ces analyses à des mesures d'action publique particulières comprises dans le budget plutôt qu'à toutes les mesures (Tableau 2.3). Les critères utilisés par l'Autriche pour déterminer quelles mesures doivent faire l'objet d'une analyse d'impact sur le plan du genre sont exposés dans l'Encadré 2.6.

**Tableau 2.3. Champ d'application de l'analyse d'impact sur le plan du genre, 2022**

	Analyse <i>ex ante</i> de l'impact sur le plan du genre		Analyse <i>ex post</i> de l'impact sur le plan du genre	
	Des mesures d'action publique choisies sont intégrées au budget	Toutes les mesures d'action publique majeures sont intégrées au budget	Des mesures d'action publique choisies sont intégrées au budget	Toutes les mesures d'action publique majeures sont intégrées au budget
Allemagne	■		■	
Australie				
Autriche		■		■
Belgique				
Canada		■		■
Chili	■		■	
Colombie				
Corée			■	
Espagne		■		
Finlande				
France			■	
Irlande	■		■	
Islande		■	■	
Israël				
Italie				
Japon				
Lituanie				
Mexique				
Norvège	■		■	
Nouvelle-Zélande	■			
Portugal	■			
Suède		■		■
Türkiye				
<b>Total 2022</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 10.

### Encadré 2.6. Critères utilisés pour les analyses d'impact sur le plan du genre en Autriche

En Autriche, les analyses d'impact sur le plan du genre font partie du système d'analyses d'impact de la réglementation (AIR). À l'instar d'autres pays de l'OCDE, l'Autriche a compris que les nouvelles règles ou propositions n'ont pas toutes besoin d'être soumises au même niveau de contrôle. Elle a donc mis en place des tests de seuil dans le cadre des AIR.

En Autriche, il est nécessaire de mener une AIR pour toute législation ou réglementation proposée par le pouvoir exécutif, ainsi que pour les projets publics ayant des effets majeurs sur le plan économique. Un test de seuil (*Wesentlichkeitsprüfung*) créé en 2015 permet de savoir s'il faut mener une AIR simplifiée ou complète de la nouvelle réglementation proposée. Le seuil est actuellement fixé à 20 millions EUR. Bien qu'aucune exception ne soit autorisée, il est possible de mener une AIR simplifiée, dénommée « WFA (*wirkungsorientierte Folgenabschätzung*) light ». En particulier, sont éligibles à cette AIR simplifiée la législation et la réglementation dont les effets économiques ne dépassent pas 20 millions EUR et qui n'ont aucune incidence sur le budget de l'État, aucun effet majeur dans d'autres domaines de l'AIR et aucun effet économique à long terme.

Ces tests de seuil contribuent à garantir que la réglementation susceptible de produire des effets sociaux majeurs est évaluée de façon appropriée avant d'être introduite. Ils permettent également de faire en sorte que les ressources publiques ne soient pas gaspillées par l'évaluation de propositions réglementaires n'entraînant que des effets mineurs, pour laquelle les coûts liés à l'AIR dépasseraient les bénéfices obtenus. En effet, il est important que les ressources utilisées pour élaborer l'action publique soient adaptées à la taille du problème et à sa solution.

Source : OCDE (2020<sup>[10]</sup>) *Austria: Regulatory Impact Assessment and Regulatory Oversight*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/RIA-in-Austria-web.pdf>.

### **Poursuite de l'élaboration de pratiques et de méthodes en matière de budgétisation sensible au genre**

Plusieurs pays de l'OCDE ont présenté leurs plans visant à développer leurs pratiques en matière de budgétisation sensible au genre. Par exemple, le Chili a fait savoir qu'il s'efforçait d'améliorer les processus de cotation budgétaire selon le critère du genre, mais aussi selon d'autres critères, comme les changements climatiques et la situation des personnes âgées. La Colombie, quant à elle, fait en sorte que les indicateurs pour les projets d'investissement et les processus de planification et de budgétisation tiennent compte de la dimension de genre. L'Espagne met au point un guide méthodologique visant à améliorer l'interprétation des questions posées aux services ministériels pour catégoriser chaque programme de dépenses budgétaires tout en améliorant la présentation graphique des résultats clés de leurs rapports d'impact selon le genre pour une accessibilité accrue (Ministerio De Hacienda y Funcion Publica, 2022<sup>[11]</sup>).

Les projets des pays de l'OCDE pour accroître le nombre de méthodes et d'outils liés à leur approche en matière de budgétisation sensible au genre sont recensés dans l'enquête de 2022 :

- la Finlande a déclaré qu'elle prévoyait de mener une analyse de l'impact sur le plan du genre des mesures économiques prises par les pouvoirs publics pendant la législature, en s'appuyant sur un exercice mené en 2018 ;
- l'Islande envisage de mettre en œuvre une cotation du budget et d'élargir le champ d'application de la budgétisation sensible au genre afin d'accorder plus de place à l'analyse intersectionnelle ;
- l'Irlande a indiqué qu'elle élaborait un système de cotation pour associer les différents postes budgétaires à la budgétisation tenant compte de l'égalité, de l'environnement, du bien-être et des ODD ;
- Israël souhaite élaborer des lignes directrices pour l'analyse ministérielle du budget par le prisme du genre ;
- l'Italie prévoit en 2024 une loi relative au budget qui dotera le Parlement d'un budget alloué au développement durable comportant une classification des dépenses budgétaires favorable à l'égalité des genres ;
- le Japon entend intégrer une dimension d'égalité des genres dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique en s'appuyant sur les informations acquises au moyen de la budgétisation sensible au genre, et prévoit d'avoir recours au Conseil pour l'égalité des genres afin de rendre cette budgétisation plus efficace grâce à la surveillance et aux études d'impact ;
- Türkiye a pour objectif de créer un système de compte rendu qui surveillera et évaluera les indicateurs relatifs à l'égalité des genres pour les mesures budgétaires, et permettra de prendre des décisions plus éclairées.

## Environnement propice

La présente rubrique met l'accent sur le recours accru aux mesures de budgétisation sensible au genre dans la zone OCDE, ainsi que sur le soutien plus large dont elles bénéficient. Elle permet également d'illustrer la façon dont les caractéristiques d'un environnement propice contribuent à l'efficacité de la mise en œuvre des méthodes et des outils de budgétisation sensible au genre, et garantissent la pérennité et l'amélioration constante de cette pratique.

### ***Appui aux mesures de budgétisation sensible au genre***

On observe depuis 2016 une augmentation du nombre de pays de l'OCDE qui mettent en place des lignes directrices et des initiatives de collecte de données et de formation pour faciliter la mise en œuvre de leurs pratiques en matière de budgétisation sensible au genre. En 2022, la majorité des pays ayant recours à la budgétisation sensible au genre s'appuyaient sur les caractéristiques suivantes :

- lignes directrices normalisées de l'ABC ou circulaire budgétaire annuelle détaillant la façon d'appliquer la budgétisation sensible au genre (70 %) ;
- données ventilées sectorielles (70 %) ou mises à disposition de façon généralisée (61 %) ;
- formation et renforcement des capacités en ce qui concerne l'application de la budgétisation sensible au genre (70 %).

Environ la moitié des pays de l'OCDE (47 %) utilisaient au moins cinq caractéristiques d'un environnement propice pour renforcer la mise en œuvre de la budgétisation sensible en 2022. Cette situation est semblable à celle de 2018 (47 %) et de 2016 (50 %). Les pays dans lesquels on trouve le plus de caractéristiques d'un environnement propice sont la Corée et le Canada (avec respectivement sept et six

caractéristiques). À l'inverse, ceux qui en comptent le moins sont l'Allemagne et le Japon, avec une chacun (le Tableau 2.4 montre certaines caractéristiques courantes).

**Tableau 2.4. Caractéristiques courantes d'un environnement propice à la budgétisation sensible au genre, 2022**

	Appui à la budgétisation sensible au genre				
	Lignes directrices indiquant comment appliquer la budgétisation sensible au genre	Données sectorielles ventilées par genre ou sexe	Formation et renforcement des capacités	Mise à disposition généralisée de données ventilées par genre ou sexe	Conseils dispensés par un groupe d'experts consultatif sur la budgétisation sensible au genre
Allemagne		■			
Australie		■		■	
Autriche	■	■	■	■	
Belgique	■		■		
Canada	■	■	■	■	
Chili		■			
Colombie	■	■	■	■	
Corée	■	■	■	■	■
Espagne	■	■	■	■	
Finlande	■	■		■	
France	■	■	■		
Irlande		■	■	■	■
Islande	■		■	■	
Israël	■				■
Italie	■	■	■	■	
Japon					■
Lituanie			■		
Mexique		■	■	■	
Norvège	■	■			
Nouvelle-Zélande	■		■	■	
Portugal	■		■	■	■
Suède	■	■	■	■	
Türkiye	■	■	■		
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>5</b>

Note : Le tableau présente les caractéristiques courantes d'un environnement propice à la budgétisation sensible au genre, sans mentionner toutes les caractéristiques possibles. En effet, l'existence d'un groupe interinstitutionnel chargé d'assurer la coordination et l'échange de bonnes pratiques ainsi que la budgétisation par programme pourraient également être citées.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 18.

### ***Lignes directrices sur l'application de la budgétisation sensible au genre***

Les lignes directrices sur l'application de la budgétisation sensible au genre, qui traduisent le caractère technique des outils et des processus existants dans ce domaine, sont essentielles à la création d'un environnement propice solide. L'Encadré 2.7 contient des exemples illustrant la façon dont les lignes directrices servent à orienter l'application de la budgétisation sensible au genre.

## Encadré 2.7. Lignes directrices sur l'application de la budgétisation sensible au genre en Corée et en Norvège

### Corée

La législation promulguée en 2006 a imposé aux pouvoirs publics l'obligation de présenter une déclaration sur les effets du budget selon le critère du genre, ainsi qu'un rapport d'exécution du budget selon le genre analysant l'incidence des dépenses publiques sur les femmes et les hommes à compter de l'exercice 2010. En 2022, la déclaration comprenait des déclarations sectorielles pour chaque ministère, 38 en tout.

La circulaire budgétaire annuelle communiquée aux ministères pour les aider à élaborer les propositions de budget des années suivantes fournit des instructions détaillées sur la façon dont ils doivent rédiger chaque aspect de la déclaration et du bilan sectoriels grâce à un formulaire relatif à la déclaration. Par l'intermédiaire de ce formulaire, les ministères sectoriels doivent fournir des informations sur :

- les projets et les mesures d'action publique visant directement à accroître l'égalité des genres ou ayant une influence indirecte sur celle-ci, ainsi que sur le budget qui leur est alloué ;
- les conclusions des analyses d'impact sur le plan du genre ;
- les résultats et les objectifs prévus en matière d'égalité des genres ;
- les indicateurs de performance et l'argumentaire sur lequel ils s'appuient ;
- les comptes rendus concernant les objectifs globaux en matière d'égalité des genres présentés dans le Cadre coréen pour l'égalité des genres, notamment l'élimination de la violence fondée sur le genre et la promotion de la santé des femmes.

### Norvège

En 2020, la section 24 de la loi norvégienne relative à l'égalité et à la lutte contre la discrimination a été clarifiée et renforcée, et impose désormais à tous les pouvoirs publics d'œuvrer activement pour promouvoir l'égalité des genres de façon systématique et intersectionnelle dans toutes leurs activités, y compris la budgétisation. La circulaire budgétaire annuelle communiquée aux ministères norvégiens, qui est utilisée pour préparer le budget de l'État, fait référence à cette obligation de promouvoir activement l'égalité et de rendre des comptes à ce sujet. La circulaire budgétaire pour 2023 comprend deux obligations déclaratives qui s'imposent aux ministères concernant les propositions de budget :

1. les autorités publiques doivent rendre compte des mesures adoptées pour intégrer la prise en compte de l'égalité et de la lutte contre la discrimination dans leur travail, en fournissant notamment une évaluation des résultats atteints et une déclaration énonçant les résultats attendus des mesures ;
2. les employeurs publics doivent communiquer la situation actuelle de leur organisation en matière d'égalité des genres et les mesures qu'ils prévoient de prendre pour remplir leurs obligations conformément à la section 26a de la loi, ce qui suppose de réaliser une enquête sur la rémunération selon le critère du genre et d'en faire un compte rendu bisannuel.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

## Données ventilées

Pour élaborer une action publique ciblée à l'aide des enseignements tirés des pratiques de budgétisation sensible au genre, il est nécessaire de disposer d'une quantité suffisante de données ventilées de bonne qualité. Alors qu'en 2016, seuls 16 % des pays de l'OCDE utilisant la budgétisation sensible au genre avaient accès à des données ventilées dans la totalité ou la quasi-totalité des domaines essentiels des services publics, ce chiffre est passé à 61 % en 2022.

Parmi les pays de l'OCDE, 17 % ont signalé que le manque de données ventilées disponibles nuisait à la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre. L'Irlande, la Lituanie et la Nouvelle-Zélande, qui ont mis en place cette budgétisation plus récemment, étaient concernées, ainsi que l'Autriche (Graphique 2.8). L'Irlande vient d'achever l'examen de ses obligations liées aux données concernant la budgétisation tenant compte de l'égalité et espère traiter le sujet dans les années à venir (Encadré 2.8).

### Encadré 2.8. Analyse des données ventilées visant à soutenir la budgétisation tenant compte de l'égalité en Irlande

En 2020, l'Office central irlandais des statistiques a analysé les données issues de 107 sources provenant de 31 organismes publics, en collaboration avec le ministère des Dépenses publiques et des Réformes. L'analyse avait pour objectif de vérifier la disponibilité des données des services publics ventilées selon le critère de l'égalité. En 2021, une analyse des données axée sur l'égalité a été réalisée, englobant toutes les sources de données nationales dont disposait la Tusla (Agence de l'enfance et de la famille). Ces travaux ont été dirigés par le Groupe d'experts consultatif pour la budgétisation tenant compte de l'égalité, qui représentait des parties prenantes internes et externes essentielles, et les conclusions de l'analyse ont été publiées en même temps que le budget 2021 de l'Irlande. Les informations figurent également sur le site Internet de l'Office central des statistiques et continueront d'être mises à jour à mesure que de nouvelles données seront identifiées.

En réponse à l'analyse de données, l'Office central des statistiques et le ministère des Enfants, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse mettent au point une stratégie relative aux données afin de pouvoir identifier les mesures nécessaires pour améliorer la ventilation des données et combler les lacunes existantes dans ce domaine.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ; ministère irlandais des Dépenses publiques et des Réformes (2022<sup>[12]</sup>), *Budget 2022: Equality Budgeting – Equality Audit of Tusla Data*, <https://assets.gov.ie/201255/04e174ba-a01c-4182-9a82-e2fa7df06442.pdf> (consulté le 13 mars 2022).

L'Autriche reconnaît que le manque de volonté politique et de ressources est le principal obstacle qui nuit à la mise à disposition des données. Dans le cadre de l'enquête, la Finlande a également admis que même si elle menait depuis longtemps des analyses de l'impact des propositions de loi sur le plan de l'égalité des genres, l'analyse de l'impact des mesures budgétaires sur l'égalité était entravée par le manque de données ventilées à disposition. La Belgique, Israël, le Japon et la Lituanie ont indiqué qu'en 2022, leurs pratiques en matière de budgétisation sensible au genre ne reposaient pas encore sur des données ventilées sectorielles ou mises à disposition de façon généralisée (Tableau 2.4).

Il est nécessaire de continuer à agir pour remédier au manque de données et améliorer la collecte de celles-ci. Par exemple, la Suède a indiqué dans sa réponse à l'enquête qu'elle souhaitait que toutes les données communiquées chaque année par les organismes publics et les statistiques officielles relatives aux personnes soient ventilées par genre. Les bonnes pratiques en matière de budgétisation sensible au genre prennent de plus en plus en considération les connaissances acquises sur les effets des inégalités, étroitement liés les uns aux autres. Ces informations sont collectées grâce à l'analyse des données relatives aux multiples aspects de l'identité des personnes qui peuvent les conduire à vivre des inégalités (OCDE, 2023<sup>[6]</sup>).

## Formation et renforcement des capacités

Parmi les caractéristiques d'un environnement propice figurent également les initiatives de sensibilisation et l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre, qui passe par le renforcement des capacités des parties prenantes publiques concernées.

Par exemple, en 2022, Türkiye a mené des programmes de formation visant à mieux faire connaître la budgétisation sensible au genre aux membres du Parlement et aux responsables publics, ainsi qu'à apporter une assistance technique aux agents publics. Par ailleurs, en France, l'institution centrale pour l'égalité des genres (Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Direction générale de la cohésion sociale) et l'ABC (Direction du budget) organisent tous les ans des ateliers avec chaque ministère pour leur permettre de mieux appréhender les effets des dépenses sur l'égalité des genres dans le cadre de la rédaction de l'annexe à la loi de finances annuelle. L'exemple du Canada montre aussi comment la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre peut être soutenue par des activités régulières de sensibilisation et par des initiatives obligatoires de formation et de renforcement des capacités sur l'application des analyses d'impact sur le plan du genre (Encadré 2.9).

### Encadré 2.9. Sensibilisation, formation et renforcement des capacités en matière de budgétisation sensible au genre au Canada

Le gouvernement du Canada organise depuis 2012 une Semaine de sensibilisation à l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) afin de promouvoir une meilleure compréhension des processus d'élaboration de mesures d'action publique, de services et de programmes inclusifs et adaptés ainsi que de prise de décision influant sur le bien-être de l'ensemble de la population canadienne. En 2022, les événements ont été organisés par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), en collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada. À cette occasion, des spécialistes et des personnes prenant le parti de l'ACS Plus ont partagé leur vision de l'application de ce rigoureux processus d'analyse.

Afin de soutenir encore plus efficacement l'ACS Plus, certains ministères canadiens ont instauré en 2017 une obligation de formation et des exigences de développement pour les responsables publics chargés de ces questions. Depuis 2018, des directives et des modèles relatifs à l'ACS plus, ainsi qu'une offre de formation et un renforcement des capacités en présentiel ou en ligne sur une plateforme numérique, sont proposés dans le cadre de la préparation du budget annuel. Des efforts ont également été fournis afin d'améliorer la qualité de l'ACS Plus réalisée par les ministères pour les propositions du Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor grâce à des documents d'orientation.

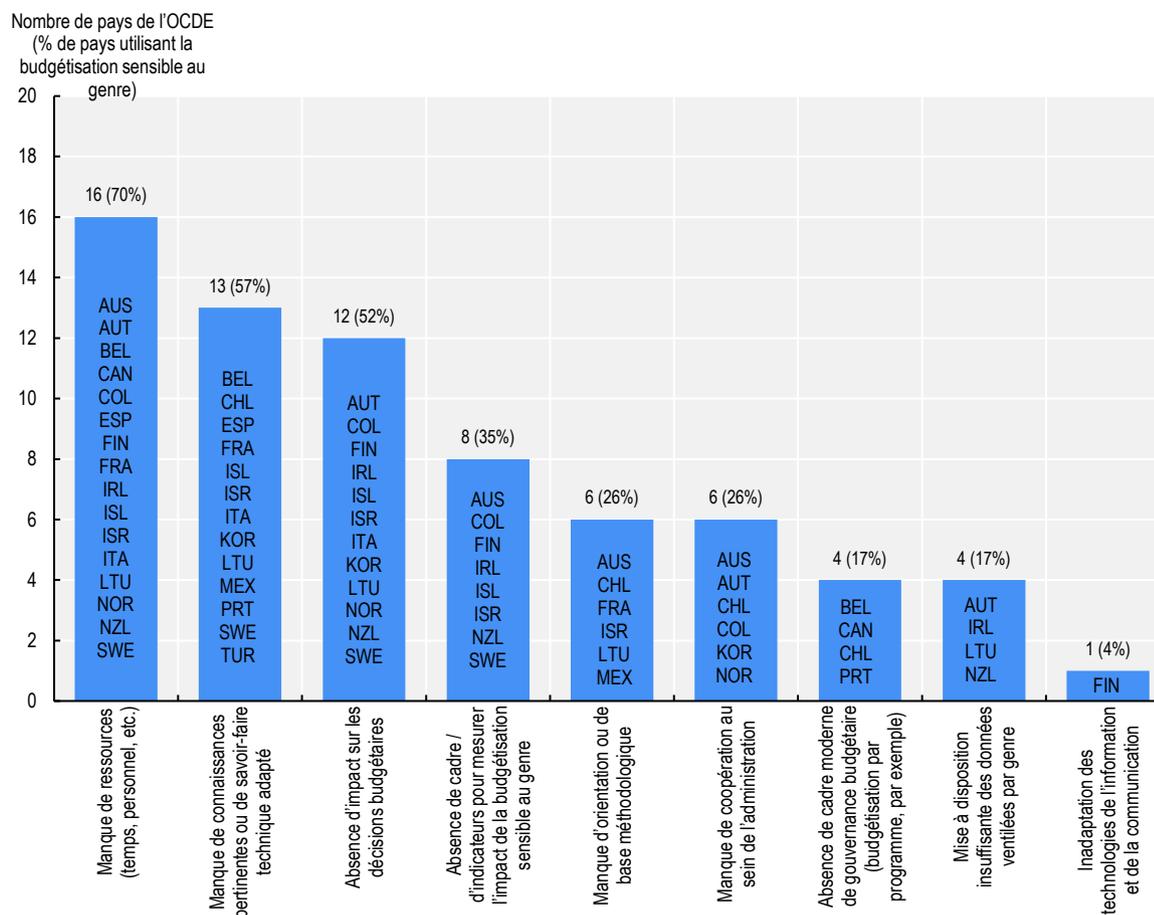
Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ; gouvernement du Canada (2022<sup>[13]</sup>), Semaine de sensibilisation à l'analyse comparative entre les sexes plus 2022 : L'ACS Plus à l'œuvre - Événement de lancement, 11 avril 2022, <https://www.cspc-efpc.gc.ca/events/gba-plus-awareness-week-2022/opening-event-fra.aspx> (consulté le 21 décembre 2022) ; gouvernement du Canada (2022<sup>[14]</sup>), Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus : du 9 au 13 mai 2022, <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus/semaine-sensibilisation-acs-plus.html> (consulté le 21 décembre 2022) ; gouvernement du Canada (2022<sup>[15]</sup>), Invitation à présenter lors d'un événement virtuel en direct pour célébrer la Semaine de sensibilisation à l'Analyse Comparative entre les Sexes Plus (ACS Plus), 19 avril 2022, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-derable/defense/2022/04/invitation-presenter-evenement-virtuel-acs-plus.html> (consulté le 21 décembre 2022) ; Regan, E., et Wilson, M. (2019), « Demystifying Gender Budgeting: Case Studies from the OECD », article présenté au Groupe de travail des hauts responsables du budget, 3<sup>e</sup> réunion d'experts sur la budgétisation sensible au genre, Centre de conférences de l'OCDE, Paris, les 19 et 20 septembre 2019.

Bien que le déploiement d'initiatives de formation et de renforcement des capacités se soit considérablement accru depuis 2016 dans les pays de l'OCDE ayant recours à la budgétisation sensible au genre, le manque de connaissances adaptées et de savoir-faire technique demeure un obstacle à la mise en œuvre de ces initiatives dans la majorité des pays (57 %), comme le montre le Graphique 2.8.

### Principales difficultés auxquelles se heurtent les pratiques de budgétisation sensible au genre

Les obstacles à la mise en œuvre et à l'utilisation efficace de la budgétisation sensible au genre limiteront la capacité de celle-ci à produire des effets durables sur la société et l'économie. Les pays de l'OCDE ayant recours à la budgétisation sensible au genre en 2022 ont recensé plusieurs difficultés : la plus sérieuse, dont font état 70 % des pays (Graphique 2.8), est le manque de ressources permettant de mettre en œuvre efficacement les mesures de budgétisation sensible au genre.

### Graphique 2.8. Difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre, 2022



Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, question 19.

StatLink  <https://stat.link/450nkb>

La Nouvelle-Zélande a instauré la budgétisation sensible au genre de manière expérimentale au moment de l'enquête de 2022 : il est donc possible de tirer des enseignements de l'analyse des difficultés et des réussites vécues à cette étape du processus de mise en œuvre (Encadré 2.10).

### Encadré 2.10. Difficultés et réussites liées à la mise en œuvre expérimentale de la budgétisation sensible au genre en Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande a recensé plusieurs difficultés rencontrées lors de son expérimentation de la budgétisation sensible au genre, notamment les suivantes :

- Les exigences législatives en matière de budgétisation sensible au genre étaient insuffisantes.
- Des difficultés ont émergé au moment d'analyser la façon dont la budgétisation sensible au genre peut influencer sur la prise de décisions budgétaires.
- Les organismes publics se sont heurtés à des limites de temps, de capacités et de ressources qui ont compliqué l'évaluation en profondeur de leurs initiatives budgétaires et la réalisation de modifications nécessaires sur les initiatives proposées lors du processus budgétaire. Les organismes sont censés mener à bien un processus rigoureux d'élaboration de l'action publique avant de préparer les initiatives budgétaires, notamment en envisageant leurs effets sur l'égalité des genres et en utilisant l'outil *Bringing Gender In* en tant que de besoin, car ils ne disposent que d'un temps limité pour le faire lors du processus budgétaire.
- Pendant ce processus, il a été difficile d'accéder à une quantité suffisante de données ventilées par genre ainsi que de les collecter et de les utiliser dans le cadre des évaluations et des analyses d'impact sur le plan du genre.

Pour résoudre certains de ces problèmes, le ministère des Femmes prend actuellement des mesures visant à améliorer l'analyse de l'impact sur le plan du genre par des initiatives de renforcement des capacités et la mise à jour des supports de formation dans tous les organismes publics, dans la perspective du budget 2023. Cela passe notamment par une actualisation de l'outil en ligne *Bringing Gender In* et du guide de budgétisation sensible au genre. Ces outils devraient à l'avenir renforcer encore l'efficacité des analyses d'impact selon le critère du genre au sein de l'administration néo-zélandaise. Intégrer la budgétisation sensible au genre dans les futurs processus budgétaires demeure la prérogative des ministres.

Malgré ces difficultés, le ministère des Femmes et le Trésor (ABC) néo-zélandais ont reçu des commentaires positifs de la part des organismes publics ayant pris part à l'expérimentation. Un examen mené en mai 2022 au sujet de cette expérimentation a abouti aux conclusions suivantes :

- l'ensemble des initiatives budgétaires concernées produiraient des effets sur les femmes et les filles, et près de la moitié de ces initiatives auraient des effets extrêmement positifs sur ces dernières ;
- la quasi-totalité des initiatives concernées (94 %) faisaient état de répercussions sur les femmes et les filles maories, voire de répercussions extrêmement positives pour plus de la moitié d'entre elles.

Les conclusions de l'examen de l'expérimentation en matière de budgétisation sensible au genre menée dans le cadre du budget 2022 serviront de base pour le suivi des effets des initiatives budgétaires sur les femmes et les filles, ainsi que de la capacité des organismes publics à observer et à expliquer ces effets. Des recherches statistiques sont également en cours pour expliquer le déficit de bien-être dont souffrent actuellement plusieurs groupes de population, en vue de la publication du Rapport 2022 sur le bien-être. Celui-ci est considéré comme une occasion de fixer les futures priorités en matière de dépenses et de comprendre les effets démographiques des dotations budgétaires.

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, et communication directe.

## Redevabilité et transparence

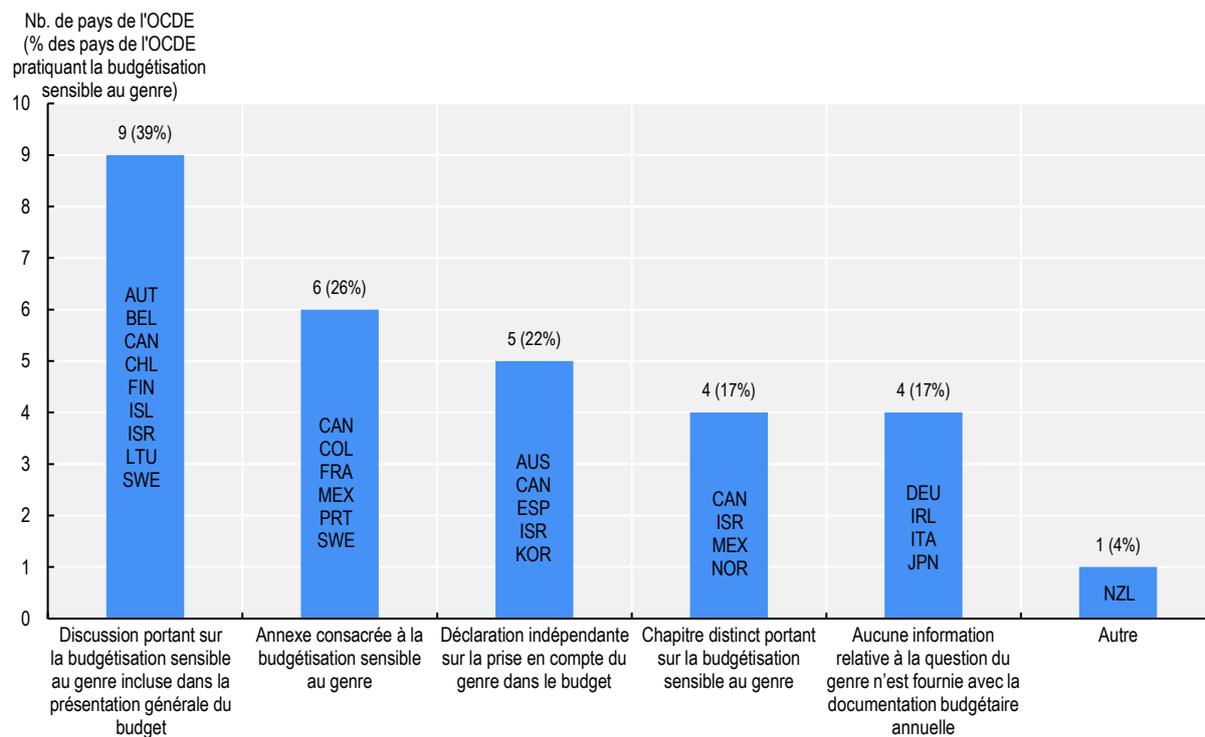
En systématisant l'intégration de la problématique du genre lors de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques concernées et des budgets publics, la prise en compte de cette problématique et la budgétisation sensible au genre renforcent la redevabilité et la transparence des autorités publiques, notamment par la visibilité accrue sur la façon dont le budget est utilisé aux fins de garantir la hiérarchisation et la réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres. L'enquête de 2022 comportait une série de nouvelles questions, avec pour objectif de mieux connaître la mise en place des mécanismes de contrôle et de surveillance, internes et externes, au service de la budgétisation sensible au genre à l'échelle des pays de l'OCDE (voir Tableau A.4). Cette section présente les mesures instaurées par les pays afin d'encourager la redevabilité et la transparence au regard de l'impact du budget sur l'égalité des genres.

### ***Intégration de données relatives à la budgétisation sensible au genre dans la documentation budgétaire annuelle***

Dans la zone OCDE, différents formats d'éléments probants concernant la budgétisation sensible au genre sont intégrés dans la documentation budgétaire annuelle pour accroître la transparence et la redevabilité de l'action publique et des dépenses publiques, afin d'atteindre les objectifs en matière d'égalité des genres. En 2022, la majorité des pays de l'OCDE pratiquant cette budgétisation ont intégré des données probantes connexes dans la documentation budgétaire annuelle (78 %) (Graphique 2.9). Cela représente une hausse du nombre de pays qui intègrent des informations relatives à la budgétisation sensible au genre dans la documentation budgétaire, avec 52 % des pays déclarants ayant publié en 2018 une déclaration sur la prise en compte de la dimension du genre dans le budget, dont le contenu variait, contre seulement deux pays faisant état de cette pratique en 2016 (Suède et Corée) (Downes et Nicol, 2020<sup>[16]</sup>).

En 2022, année où elle a été adoptée par 39 % des pays, l'intégration d'une présentation de la budgétisation sensible au genre dans l'exposé général relatif au budget a été le moyen le plus fréquemment utilisé pour présenter les informations relatives à cette budgétisation dans la version préliminaire de la documentation budgétaire (Graphique 2.9). Par exemple, en Suède, l'analyse de la situation en matière d'égalité des genres et les données ventilées selon le genre sont distillées tout au long du projet de loi sur le budget, composé de nombreux volumes qui présentent, pour chaque domaine de l'action publique, la situation pour les femmes et les hommes et pour les filles et les garçons par rapport à la proposition budgétaire et les incidences possibles sur l'égalité des genres si la politique devait être mise en œuvre.

**Graphique 2.9. Format des informations relatives à la budgétisation sensible au genre fournies avec la version préliminaire de la documentation budgétaire, 2022**



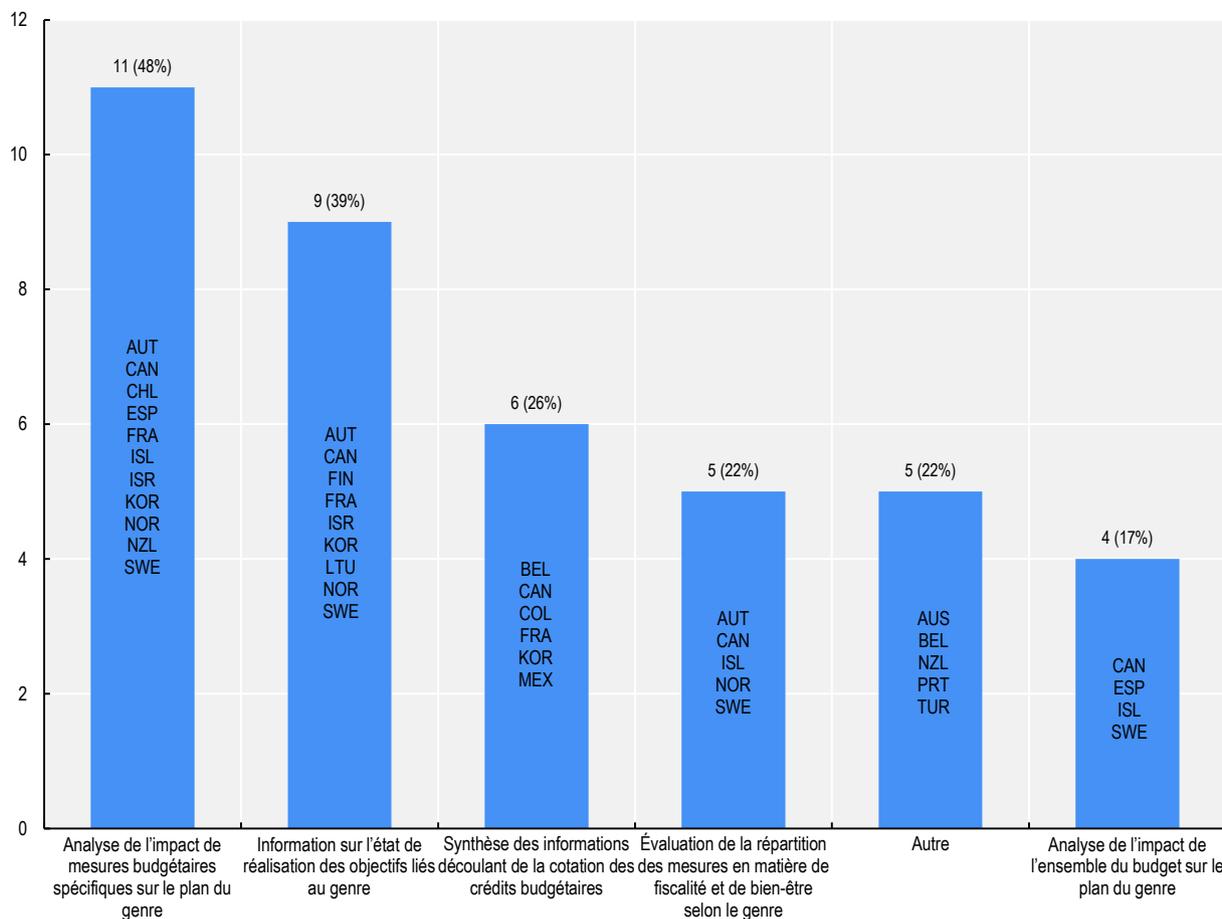
Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 13.

StatLink  <https://stat.link/n31tlm>

En 2022, parmi les pays pratiquant la budgétisation sensible au genre, les trois types de contenu les plus fréquents pour les informations relatives à cette budgétisation, intégrées à la documentation budgétaire ou l'accompagnant, ont été : des analyses de l'impact des mesures budgétaires spécifiques sur le plan du genre (48 % des pays), des informations sur l'état de réalisation des objectifs liés au genre (39 %) et des synthèses des informations découlant de la cotation des crédits budgétaires (26 %) (Graphique 2.10).

## Graphique 2.10. Contenu des informations relatives à la budgétisation sensible au genre fournies avec la version préliminaire de la documentation budgétaire, 2022

Nb de pays de l'OCDE (% des pays de l'OCDE pratiquant la budgétisation sensible au genre)



Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 13.1.

StatLink  <https://stat.link/7t0rlc>

Les exemples ci-dessous illustrent les différents formats et contenus des informations relatives à la budgétisation sensible au genre intégrées à la version préliminaire de la documentation budgétaire, ou présentées en même temps que celle-ci, à l'échelle de la zone OCDE en 2022 :

- Belgique – un commentaire relatif à la question du genre explique de quelle façon elle sera prise en considération lors de l'élaboration et de l'exécution des budgets
- Chili – une brochure budgétaire publiée chaque année comprend, au sein d'une synthèse des dépenses planifiées pour l'année suivante, une section consacrée à la question du genre
- France – une annexe au projet de loi sur le budget annuel comprend une analyse de l'impact des mesures budgétaires spécifiques sur le plan du genre et des informations sur l'état de réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres sous la forme de descriptions, d'analyses, de prévisions, d'objectifs et de résultats de la stratégie annuelle en matière d'indicateurs de performance clés

- Islande – des informations relatives à l'impact sur le plan du genre des nouvelles mesures budgétaires sont intégrées aux chapitres de la loi de finances consacrés aux recettes et aux dépenses
- Portugal – une série d'indicateurs de l'égalité des genres, couvrant les principaux domaines de l'action publique – numérique, transports, protection sociale, infrastructures, salaires et violences domestiques – est publiée afin d'encourager la réalisation d'une analyse de l'impact des politiques budgétaires sur le plan du genre
- Suède – une analyse de l'impact du budget sur le plan du genre est publiée dans son intégralité dans une annexe au projet de loi sur le budget, fournissant des informations relatives aux indicateurs économiques de l'égalité des genres qui portent sur les revenus du travail, les revenus du capital, l'imposition des revenus et les pensions, ainsi que le sous-emploi et le chômage
- Türkiye – une justification du budget sous l'angle du genre est incluse dans la documentation budgétaire

La Nouvelle-Zélande propose un autre exemple du type d'informations pouvant accompagner la documentation budgétaire (Encadré 2.11).

#### Encadré 2.11. Informations accompagnant la documentation budgétaire en Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, à l'issue du jour de présentation du budget, les documents connexes fournis aux ministres sont mis à disposition du public sur le site internet du Trésor, par une procédure selon laquelle le gouvernement publie en amont les informations utilisées pour éclairer les décisions budgétaires. Les résultats des analyses de l'impact des initiatives budgétaires spécifiques sur le plan du genre et les informations relatives à ces initiatives, intégrés dans la démarche expérimentale de budgétisation sensible au genre, en font partie.

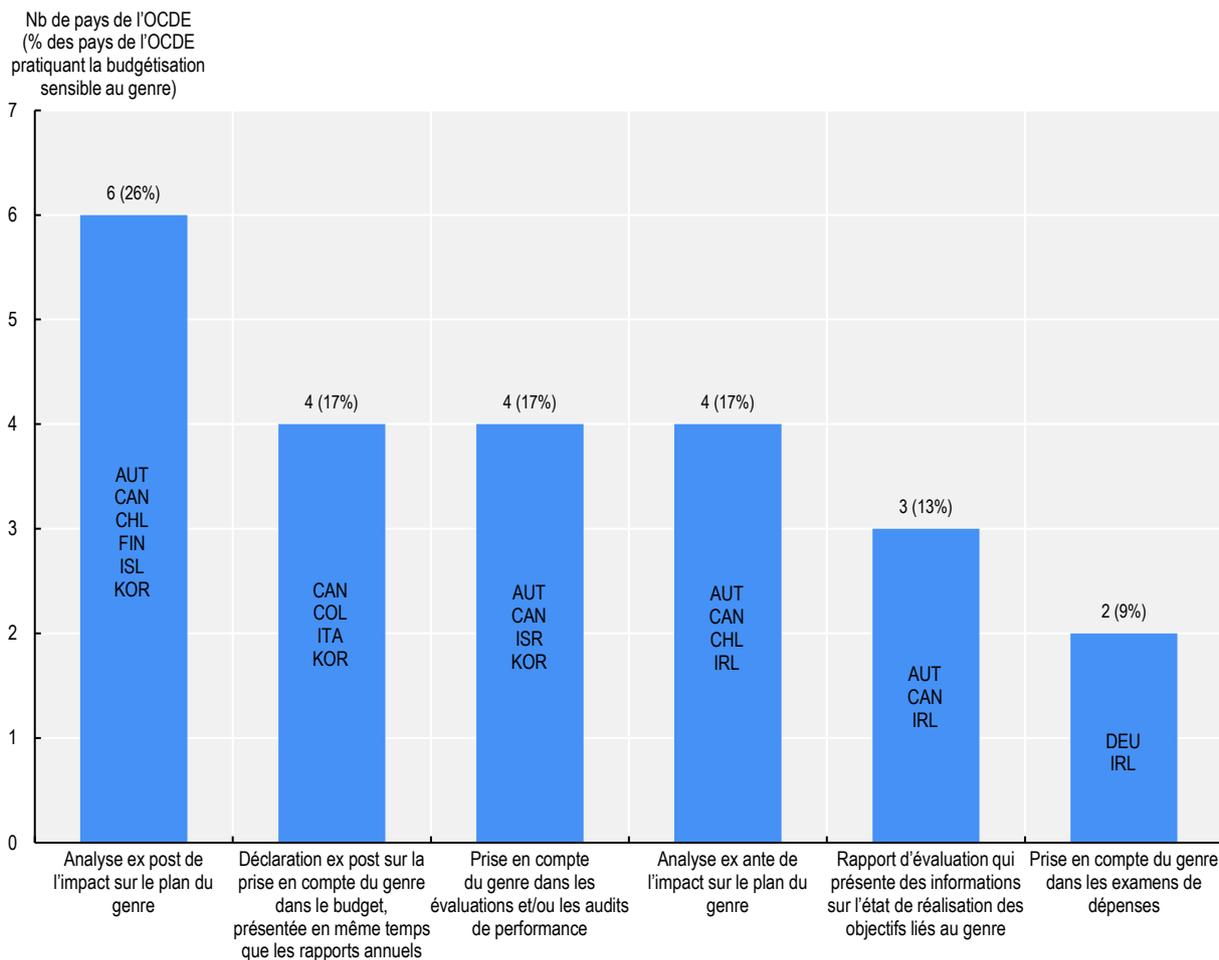
Ces informations diffèrent de la documentation budgétaire publiée le jour de présentation du budget, cette documentation visant à communiquer au Parlement, aux médias, aux analystes et au grand public l'impact des décisions relatives au budget.

Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

#### **Informations relatives à la budgétisation sensible au genre publiées par les autorités publiques**

L'enquête de 2022 a permis de compiler des données sur les autres méthodes employées par les pays de l'OCDE pour favoriser la redevabilité et la transparence de la budgétisation sensible au genre. Le plus souvent, les informations publiées sont des analyses *ex post* de l'impact sur le plan du genre, mises à disposition du public par environ un quart des pays pratiquant cette budgétisation (26 %) (Graphique 2.11).

## Graphique 2.11. Informations relatives à la budgétisation sensible au genre publiées par les autorités publiques, 2022



Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 14.

StatLink  <https://stat.link/prglc1>

Les exemples ci-dessous illustrent les différents formats de présentation des informations relatives à la budgétisation sensible au genre publiées par les autorités publiques à l'échelle de la zone OCDE en 2022 :

- Autriche – un rapport annuel qui livre un suivi des résultats obtenus en matière d'égalité des genres selon des indicateurs précis, ainsi qu'un rapport annuel qui compile les résultats des analyses *ex post* de l'impact sur la réglementation des lois et des investissements publics réalisés l'année envisagée (dont une évaluation de la prise en compte de la dimension du genre)
- Belgique – l'évaluation semestrielle sous l'angle du genre de l'application de la cotation du budget et des justifications des dotations budgétaires est réalisée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes qui la publie sur son site internet, et elle est mise en avant dans le rapport intermédiaire et le rapport de fin d'exercice soumis au Parlement, ce dernier rapport étant obligatoire en vertu de la loi Gender Mainstreaming
- Canada – les « analyses comparatives entre les sexes plus », effectuées en corrélation avec les évaluations, sont mises à disposition du public sur les sites internet des ministères, et les rapports

annuels sur les résultats ministériels fournissent, dans des sections complémentaires, des informations sur les répercussions des programmes sur les plans du genre et de la diversité

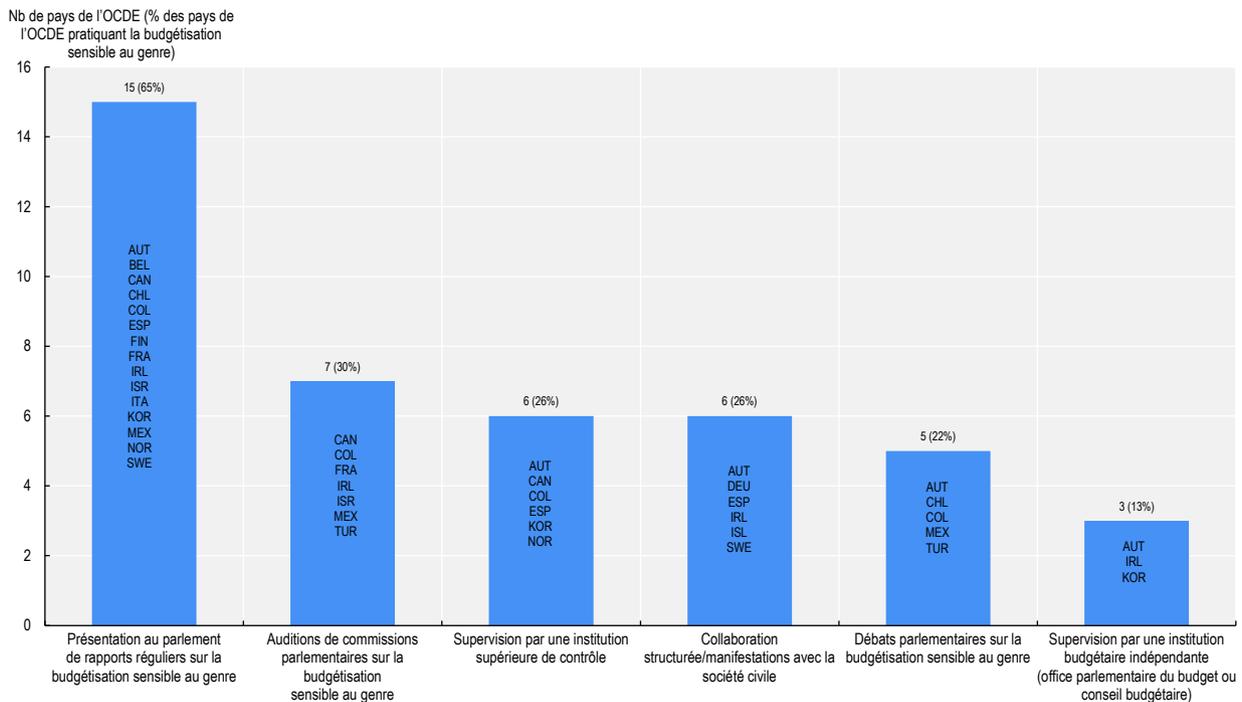
- Colombie – la prise en compte de la question du genre dans les budgets et les politiques publiques est intégrée dans les informations publiées concernant l’outil de suivi du budget consacré à l’égalité femmes-hommes. Ces informations couvrent les éléments détaillés ayant trait aux engagements internationaux et au cadre réglementaire national, aux outils de budgétisation sensible au genre, à l’analyse sommaire des investissements et des dépenses de fonctionnement engagées en faveur de l’égalité femmes-hommes, aux projets et initiatives visant à réduire les disparités entre les genres et aux résultats obtenus, ainsi qu’aux défis liés à l’utilisation de l’outil de suivi du budget.
- Islande – les rapports annuels rédigés par les ministères sur l’état de réalisation des objectifs liés au genre sont rendus publics
- Italie – les informations relatives à la budgétisation sensible au genre sont publiées dans le rapport annuel présenté par le gouvernement au Parlement
- Japon – le budget pour chaque élément répertorié dans le cinquième plan de base en faveur de l’égalité des genres est publié par le Cabinet du Bureau pour l’égalité des genres
- Corée – le nombre de bénéficiaires des mesures budgétaires spécifiques selon le genre est publié, le cas échéant
- Mexique – les actions menées par les autorités publiques pour promouvoir l’égalité des genres et éliminer les actes de violence liée au genre et les différentes formes de discrimination fondée sur le genre sont publiées, de même que la méthodologie adoptée pour l’analyse des dépenses en faveur de l’égalité des genres
- Portugal – la redevabilité à l’égard de l’extérieur en matière de budgétisation sensible au genre englobe la publication de rapports sur l’état de réalisation des objectifs liés au genre
- Espagne – le ministère des Finances et de la Fonction publique a consacré plusieurs pages internet à la mise à disposition des rapports budgétaires transversaux. Le Rapport d’impact sur le plan du genre bénéficie lui aussi d’une page internet spécifique sur laquelle les utilisateurs peuvent consulter le rapport ainsi que les principaux résultats de l’exercice. Ces derniers sont présentés de façon graphique, ce qui permet aux utilisateurs de les analyser en fonction des programmes, des sections et des sommes allouées.

### ***Redevabilité à l’égard de l’extérieur en matière de budgétisation sensible au genre***

La mise en œuvre de mécanismes de redevabilité à l’égard de l’extérieur en matière de budgétisation sensible au genre revêt diverses formes à l’échelle des pays de l’OCDE. Lorsqu’ils sont axés sur l’engagement parlementaire dans le processus de budgétisation sensible au genre, les mécanismes de redevabilité offrent une méthode inclusive et participative pour contrôler des prises de décisions budgétaires. Ils permettent également de demander des comptes aux autorités publiques concernant la façon dont la politique budgétaire contribue à la concrétisation des objectifs en matière d’égalité des genres. En 2022, la redevabilité à l’égard de l’extérieur en matière de budgétisation sensible au genre était centrée sur la mise en place des processus parlementaires, la présentation au parlement de rapports réguliers sur cette budgétisation étant la méthode de contrôle la plus répandue, avec une adoption dans 65 % des pays (Graphique 2.12). Par rapport à 2016 (50 %), cela représente une nette hausse du nombre de pays qui ont recours à cette budgétisation et présentent au parlement des rapports sur l’impact des politiques tenant compte de la problématique du genre. En 2022, à l’échelle des pays de l’OCDE, les autres méthodes de redevabilité axées sur les travaux des commissions parlementaires spécialisées qui s’occupent de la budgétisation, menant des auditions ou participant aux débats parlementaires sur l’intégration de la question du genre dans le budget, ont été nettement moins adoptées (Graphique 2.12).

La supervision assurée par les institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) ou les institutions budgétaires indépendantes (IBI), telles que les offices parlementaires du budget, peut jouer un rôle important dans les mécanismes de budgétisation sensible au genre, avec la réalisation d'analyses impartiales des rapports d'évaluation de l'administration et des mesures des résultats, l'examen et la validation des analyses de l'impact des mesures budgétaires sur le plan du genre et l'étude de l'état de réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres. En 2022, dans un quart (26 %) des pays de l'OCDE pratiquant la budgétisation sensible au genre, les ISC ont procédé à son analyse, tandis que les IBI ont joué un rôle de supervision dans 13 % des pays (Graphique 2.12).

### Graphique 2.12. Redevabilité à l'égard de l'extérieur en matière de budgétisation sensible au genre, 2022



Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 15.

StatLink  <https://stat.link/nhm0ao>

On présente ci-dessous en détail certains des mécanismes utilisés par les pays de l'OCDE en 2022 pour contrôler la redevabilité à l'égard de l'extérieur en matière de budgétisation sensible au genre :

- Australie – les propositions relatives aux dépenses publiques, ainsi que celles contenues dans la déclaration annuelle sur la prise en compte des femmes dans le budget, sont contrôlées par la commission législative et la commission des affaires générales du Sénat
- Canada – depuis 2021, le Groupe de travail sur les femmes dans l'économie a conseillé la vice-première ministre et ministre des Finances sur les actions publiques ayant vocation à contrer les répercussions inédites et disproportionnées de la récession provoquée par le COVID-19 sur les femmes. (Gouvernement du Canada, 2021<sup>[17]</sup>)
- Italie – la redevabilité à l'égard de l'extérieur est garantie par la publication d'un rapport annuel sur le site internet du ministère de l'Économie et des Finances et différents éléments sont mis à disposition sur l'application Bilancio Aperto (budget ouvert)

- Nouvelle-Zélande – la publication de rapports périodiques réguliers sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes du Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui recommandait l'instauration de la budgétisation sensible au genre en 2022, exigeant la reddition de comptes sur les avancées obtenues au regard de cette recommandation lors de la présentation du prochain rapport périodique en 2023 (Ministère des femmes, Nouvelle-Zélande, 2023<sup>[18]</sup>).

### ***Collaboration avec la société civile en matière de budgétisation sensible au genre***

La collaboration instaurée par les autorités publiques avec la société civile en matière de budgétisation sensible au genre contribue à accroître la transparence et la redevabilité. La société civile peut aussi aider à éclairer l'évaluation des besoins au regard de l'égalité des genres et l'élaboration de stratégies dans ce domaine, qui garantissent l'inclusivité, la bonne gouvernance et un processus démocratique renforcé.

En 2022, un quart des pays de l'OCDE pratiquant la budgétisation sensible au genre a mis en place un dialogue structuré avec la société civile (Allemagne, Autriche, Irlande, Islande, Espagne et Suède) (Graphique 2.12).

### ***Groupe consultatif d'experts***

L'administration peut mettre sur pied un groupe consultatif d'experts spécialisés en économie, en politique publique et en égalité des genres, afin d'appuyer la budgétisation sensible au genre en donnant des éclairages sur les besoins des communautés et les répercussions de l'action publique. La collaboration avec un groupe d'experts peut aussi accroître la transparence et la redevabilité de l'action publique et garantir l'inclusivité et la rigueur de l'application des méthodes et outils de cette budgétisation.

Par rapport à d'autres éléments caractérisant un environnement favorable, seule une minorité de pays de l'OCDE pratiquant la budgétisation sensible au genre collabore avec un groupe consultatif d'experts (Tableau 2.4). En 2022, seuls 22 % des pays ont sollicité des orientations et des conseils auprès d'un tel groupe pour cette forme de budgétisation. Depuis 2018, la Corée, l'Irlande, Israël et le Portugal ont mis sur pied des groupes consultatifs d'experts, tandis que le Japon dispose d'un groupe fonctionnel depuis 2016. En Irlande, comme dans d'autres pays de l'OCDE, la création du groupe consultatif d'experts concorde avec la mise en place des pratiques de budgétisation axée sur l'égalité (Encadré 2.12).

### Encadré 2.12. Groupe consultatif spécialiste de la budgétisation axée sur l'égalité en Irlande

En Irlande, le groupe consultatif spécialiste de la budgétisation axée sur l'égalité a été créé en 2018. Composé de représentants des principales parties prenantes de la société civile, il est présidé par un agent du ministère des Dépenses publiques et des Réformes. Il a pour mission de proposer des orientations stratégiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique relative à la budgétisation axée sur l'égalité. De par son rôle et les objectifs qui lui sont fixés, le Groupe doit notamment :

- soumettre des remarques constructives et critiques concernant l'initiative de budgétisation axée sur l'égalité
- fournir des conseils d'experts et des éclairages documentés sur l'orientation future et les domaines prioritaires de cette budgétisation, en s'appuyant sur l'expérience de ses membres à l'international et les enseignements tirés d'autres domaines d'action et du corps universitaire
- encourager une vision cohérente et transversale de cette forme de budgétisation afin d'optimiser les retombées dans le domaine de l'égalité et d'éviter la redondance des initiatives menées dans les différents domaines d'action
- répertorier les atouts existants du mécanisme irlandais d'élaboration des politiques, dont il est possible de tirer parti pour appuyer la budgétisation axée sur l'égalité, ainsi que ses lacunes potentielles auxquelles il convient de remédier.

Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : Gouvernement d'Irlande (2019<sub>[8]</sub>), « Budgétisation axée sur l'égalité », <https://www.gov.ie/en/policy-information/aec432-equality-budgeting/#expert-advisory-group> (consulté le 21 décembre 2022).

### **Processus de contrôle externe pour la budgétisation sensible au genre**

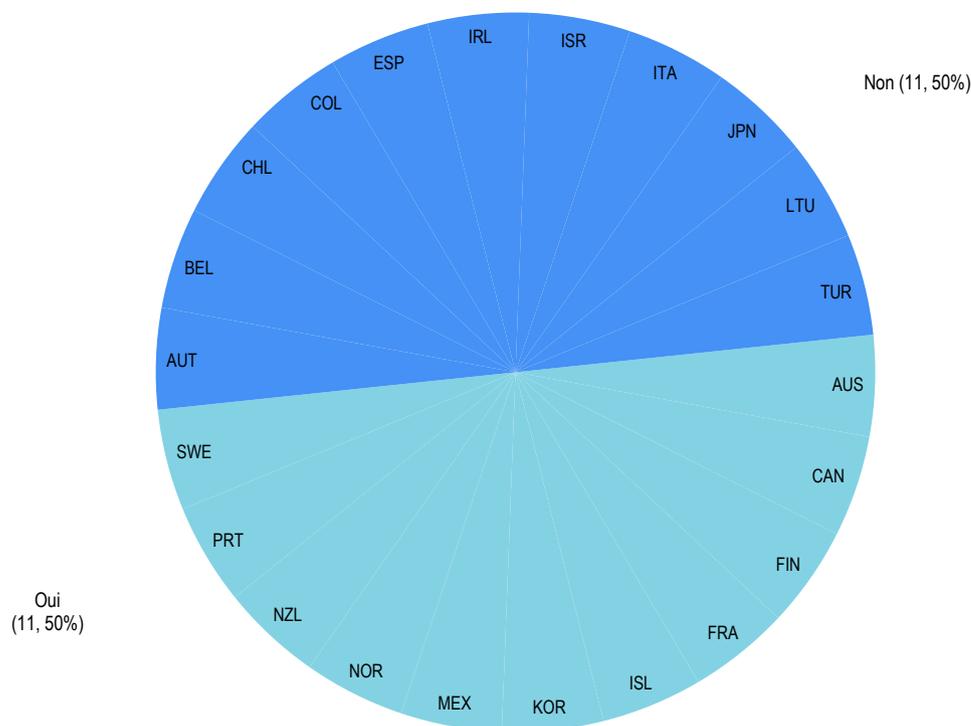
L'enquête de 2022 a permis de recueillir des données sur les analyses externes de l'impact du budget sur le plan du genre, qu'elles aient été commandées par l'administration ou réalisées par les pouvoirs publics eux-mêmes (Graphique 2.13).

Les parties prenantes non étatiques, telles que les groupes de réflexion et les associations de femmes, peuvent livrer des observations et fournir des éléments probants susceptibles d'avoir des retombées positives sur la qualité de l'intégration de la question du genre dans le processus d'élaboration des politiques. À titre d'exemple, les groupes de défense des intérêts des femmes bénéficient souvent d'une expérience et d'une connaissance directes des impacts potentiels des décisions budgétaires sur les individus et les groupes de personnes vulnérables. En 2022, la moitié des pays de l'OCDE (50 %) pratiquant la budgétisation sensible au genre a indiqué que les analyses externes de l'impact de leur budget sur le plan du genre ont été réalisées par des parties prenantes non étatiques (Graphique 2.13). Les catégories de parties prenantes externes qui réalisent ces analyses comprennent :

- Les groupes de femmes (Australie, Canada, France, Islande et Suède).<sup>4</sup>
- Les organisations intergouvernementales et philanthropiques (Canada et Mexique).<sup>5</sup>
- Les universités, les instituts de recherche et les groupes de réflexion (Corée, Finlande, Norvège et Nouvelle-Zélande).<sup>6</sup>

## Graphique 2.13. Parties prenantes non étatiques analysant l'impact du budget sur le plan du genre, 2022

Les parties prenantes non étatiques analysent-elles l'impact du budget sur le plan du genre ?



Note : Aucune donnée n'est disponible pour l'Allemagne. Le pourcentage est par conséquent calculé à partir de 22 réponses à la Question 16 dans le cadre de l'enquête.

Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 16.

StatLink  <https://stat.link/0nzbom>

## Impact

Pour l'efficacité et la pérennité d'une budgétisation sensible au genre, il importe de démontrer son impact. L'enquête de 2022 comportait une série de nouvelles questions visant à mieux connaître les mesures mises en place par les pays de l'OCDE, afin de s'assurer que le recours à la budgétisation sensible au genre génère des retombées, ainsi que les méthodologies adoptées pour évaluer les répercussions de la démarche retenue par le pays pour cette budgétisation (voir le Tableau A.5 pour une présentation plus détaillée).

### **Méthodologies de mesure de l'impact de la budgétisation sensible au genre**

En 2022, huit pays de l'OCDE pratiquant la budgétisation sensible au genre ont notifié avoir mis une méthodologie en place pour mesurer l'impact de leurs pratiques (35 %) (Graphique 2.14).

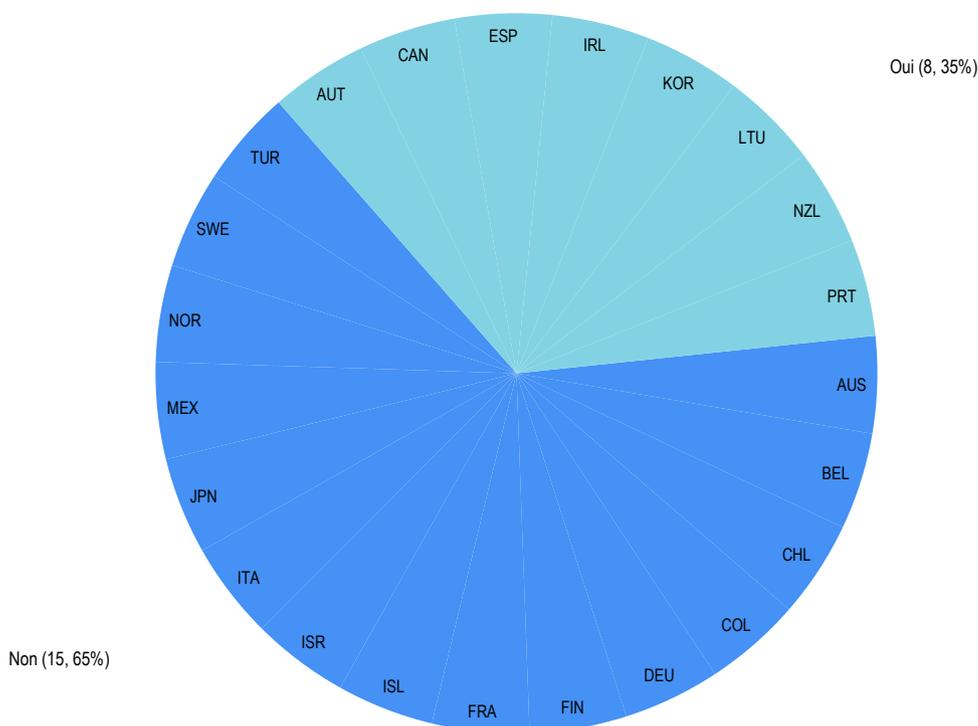
On recense diverses méthodologies, dont le recours à des indicateurs ou des cadres définis dans la documentation budgétaire ou les documents connexes (Autriche et Canada) et l'adoption d'une loi sur le

budget (Portugal). La Lituanie se réfère à un indice externe d'égalité des genres pour suivre son impact, mais elle a toutefois reconnu que la mesure des progrès réalisés est en cours de préparation et que les informations seront communiquées ultérieurement. Afin d'évaluer l'analyse par genre réalisée dans le cadre de la mise en œuvre expérimentale de budgétisation sensible au genre, la Nouvelle-Zélande a défini un cadre permettant d'examiner les retombées escomptées en matière d'égalité des genres sur les femmes et les filles, ainsi que le niveau et la qualité des capacités d'analyse par genre des agences engagées dans cette mise en œuvre expérimentale. L'objectif poursuivi consiste à utiliser les conclusions tirées de cette expérimentation afin de suivre les progrès accomplis dans ces deux domaines à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Le cadre utilisé pour évaluer l'analyse est susceptible d'évoluer sachant que les contours de la budgétisation sensible au genre d'une part et les outils et ressources retenus à ces fins d'autre part seront de nouveau examinés et ajustés.

Malgré ces exemples, aux yeux de nombreux pays de l'OCDE, le manque de méthode pour mesurer l'impact de leur pratique de budgétisation sensible au genre constitue un obstacle particulier à une mise en œuvre efficace (Graphique 2.8). Cette limite a été citée par 35 % des pays ayant recours à cette budgétisation, dont la Colombie qui a reconnu avoir besoin de recueillir davantage d'informations et de mettre sur pied des processus permettant de suivre avec efficacité les progrès réalisés au regard des lacunes à combler en matière d'égalité des genres.

### Graphique 2.14. Méthodologies de mesure de l'impact de la budgétisation sensible au genre, 2022

Disposez-vous d'une méthodologie de mesure de l'impact de la budgétisation sensible au genre ?



Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 23.

StatLink  <https://stat.link/bsh53c>

### ***Utilisation des éléments probants liés à la budgétisation sensible au genre dans les prises de décisions stratégiques et budgétaires***

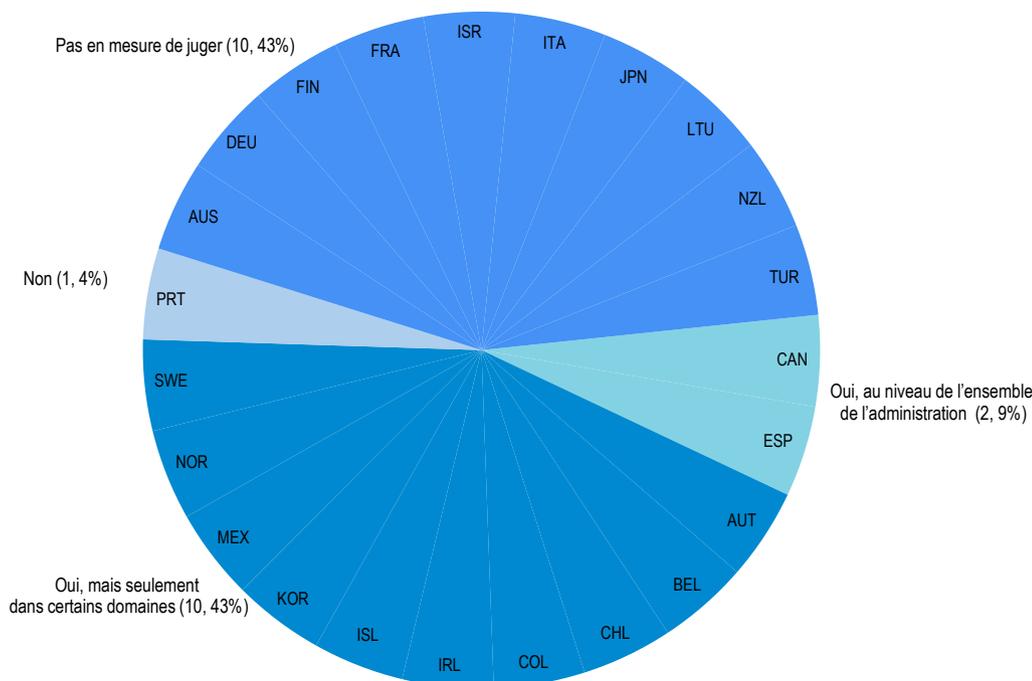
La budgétisation sensible au genre fournit une méthode pour que les principaux objectifs en matière d'égalité des genres soient systématiquement pris en compte dans les décisions budgétaires, afin de veiller à ce que l'affectation des ressources contribue avec le plus d'efficacité possible à la réalisation de ces objectifs. L'utilisation des éléments probants recueillis au moyen des méthodes et outils de budgétisation sensible au genre améliorera les retombées des mesures budgétaires et amplifiera l'impact concret de la mise en pratique de cette budgétisation. Ainsi, bien qu'il soit important d'analyser les incidences à l'échelle macro de la budgétisation sensible au genre, puisqu'elles peuvent avoir un lien avec les objectifs en matière d'égalité des genres, l'enquête de 2022 a aussi mis en évidence combien il importe de cerner les micro-incidences de ces pratiques de budgétisation, avec l'introduction de nouvelles questions concernant la façon dont la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre influence la refonte des politiques publiques et/ou les prises de décisions budgétaires, au moyen par exemple d'une nouvelle hiérarchisation des financements publics (voir le Tableau A.5 pour une présentation plus détaillée). L'OCDE va continuer d'étudier d'autres solutions de collecte des données relatives à l'impact dans tous ses détails des pratiques de budgétisation sensible au genre.

En 2016, la moitié des pays pratiquant la budgétisation sensible au genre ont constaté que les mesures adoptées avaient une incidence sectorielle sur l'élaboration des politiques et sur les décisions relatives à l'affectation des ressources (Belgique, Corée, Espagne, Israël, Japon et Norvège). Cette année-là, le Mexique était le seul pays à faire état d'un impact significatif de cette budgétisation, tandis que la Suède avait indiqué un manque d'informations pour procéder à une analyse étayée de l'impact de ses pratiques en matière de budgétisation sensible au genre. En 2022, on a constaté une hausse du nombre de pays de l'OCDE ayant recours à cette budgétisation qui ont observé une incidence sur l'élaboration des politiques et sur l'affectation des ressources, soit à l'échelle de l'ensemble de l'administration (Canada ou Espagne) soit dans des domaines spécifiques (Autriche, Belgique, Chili, Colombie, Corée, Irlande, Islande, Mexique, Norvège, Suède) (Graphique 2.15).

Malgré ces résultats tangibles de la budgétisation sensible au genre, 52 % des pays l'ayant adoptée ont cité un impact insuffisant sur les décisions budgétaires comme le principal obstacle à l'efficacité de la mise en œuvre des mesures de budgétisation en ce sens (Graphique 2.8).

## Graphique 2.15. Efficacité de la budgétisation sensible au genre, 2022

Est-ce que la budgétisation sensible au genre favorise une prise en compte claire de la dimension du genre dans l'élaboration des politiques et l'affectation des ressources ?



Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 22.

StatLink  <https://stat.link/fksi4c>

Une autre méthode de mesure de l'impact de la budgétisation sensible au genre consiste à analyser la fréquence à laquelle les éléments probants qui s'y rapportent sont utilisés dans les prises de décisions budgétaires. En 2022, la majorité des pays de l'OCDE (52 %) pratiquant cette budgétisation ont exigé que ces informations accompagnent les propositions budgétaires (Autriche, Belgique, Canada, Finlande, France, Irlande, Islande, Mexique, Nouvelle-Zélande,<sup>7</sup> Portugal, Suède, Türkiye).

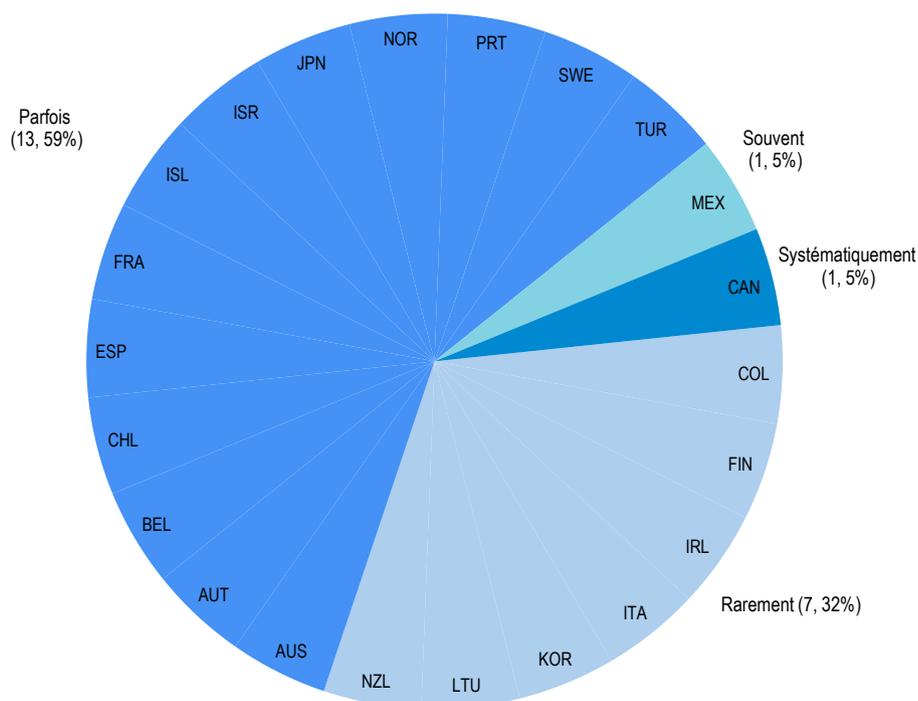
Si les données concernant les informations présentées parallèlement aux projets de dotations budgétaires ont été collectées pour la première fois lors de l'enquête de 2022, des données relatives à une mesure similaire de la budgétisation sensible au genre, « la dimension du genre dans l'affectation des ressources », ont toutefois été recueillies lors de précédentes enquêtes. L'analyse de ces données révèle que huit pays avaient mis cette mesure en œuvre en 2016 et neuf en 2018, soit une augmentation du nombre de pays qui présentent des informations relatives à cette forme de budgétisation en même temps que les projets de propositions budgétaires au fil des enquêtes.

En 2022, malgré les informations exigées en complément des propositions budgétaires par les pays qui intègrent la dimension du genre dans leur budget, seuls deux pays ont déclaré utiliser « systématiquement » ou « souvent » les informations relatives à la budgétisation sensible au genre (Canada et Mexique), 59 % des pays (13 pays) ont déclaré les utiliser « parfois », et 32 % (7 pays) « rarement » (Graphique 2.16). Ces résultats font apparaître qu'il existe une grande marge d'amélioration de l'utilisation dans les décisions budgétaires des données et informations sensible au genre.

La Belgique donne un aperçu du type d'information accompagnant les propositions budgétaires, puisqu'une justification – comprenant une explication de la façon dont la dimension du genre sera prise en compte lors de l'exécution des projets relatifs au budget – doit accompagner les dotations budgétaires

publiées dans la loi sur le budget adoptée par le Parlement. La France applique une autre méthode qui consiste à assortir le projet annuel de loi sur le budget de rapports d'évaluation annuels qui intègrent des indicateurs fondés sur le genre et des commentaires.

### Graphique 2.16. Utilisation des éléments probants liés à la budgétisation sensible au genre dans les prises de décisions budgétaires, 2022



Note : Aucune donnée n'est disponible pour l'Allemagne. Le pourcentage est par conséquent à partir de 22 réponses à la Question 21 dans le cadre de l'enquête.

Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, Question 21.

StatLink  <https://stat.link/e516d3>

### **Impacts de la budgétisation sensible au genre sur la formulation des politiques publiques et l'affectation des ressources**

Les réponses données par les pays de l'OCDE lors de l'enquête réalisée en 2022 ont fourni plusieurs exemples des impacts spécifiques de la budgétisation sensible au genre sur la formulation des politiques et l'affectation des ressources. Ainsi, en Autriche, une réforme fiscale a été menée avec la prise en compte de la question du genre et, en Colombie, les processus de planification ont été renforcés afin de réduire les disparités entre les genres dans les secteurs de l'exploitation minière, de l'énergie, des transports, des sports et de la santé. Le Japon a déclaré avoir ajusté l'affectation des ressources de façon à promouvoir la santé et l'inclusion économique des femmes et, dans la même veine, la Corée a fait état de ressources accrues dans le cadre du Budget 2022 en faveur de la location de machines agricoles automatisées aux petites exploitations agricoles, qui sont en très grande majorité entre les mains de femmes et qui dépendent encore fortement des méthodes agricoles traditionnelles en raison du manque d'accès aux machines. L'Encadré 2.13 présente d'autres exemples détaillés des impacts de la budgétisation sensible au genre sur la formulation des politiques et l'affectation des ressources, tels que déclarés par les pays de l'OCDE en 2022.

### Encadré 2.13. Impacts de la budgétisation sensible au genre sur l'affectation des ressources et la formulation des politiques publiques

#### Canada

Les « analyses comparatives entre les sexes plus » et le Cadre des résultats relatifs aux genres (CRRG) ont été utilisés pour éclairer les décisions budgétaires afin de veiller à ce qu'elles contribuent directement à la concrétisation des objectifs en matière d'égalité des genres. L'Énoncé et rapport sur les répercussions sur le genre, la diversité et la qualité de vie de 2022 présente certains des piliers du CRRG pour lesquels des avancées ont été obtenues au moyen d'investissements ciblés prévus dans le budget, couvrant l'éducation et le perfectionnement des compétences, le leadership et participation à la démocratie, la violence fondée sur le genre et l'accès à la justice. Cela a notamment pris la forme d'aides financières visant à encourager les choix de carrière dans des secteurs traditionnellement dominés par les hommes, de programmes de sensibilisation conçus pour promouvoir les carrières de gens de métier, d'un soutien en faveur des femmes et des filles dans les rôles de leadership et décisionnels, ouvrant de meilleures perspectives et des postes dans des milieux divers, et de financements octroyés au titre des mesures publiques de lutte contre le COVID-19 pour veiller à ce que les services de première ligne et les foyers d'accueil continuent d'offrir un accompagnement essentiel pour les femmes et les familles fuyant la violence.

#### Islande

Une analyse par genre de l'initiative menée par les pouvoirs publics dans le but de créer des emplois et de stimuler l'économie pendant la pandémie de COVID-19 a révélé que la majorité des emplois auraient été créés dans des secteurs dominés par les hommes, donnant lieu à des ajustements au niveau des affectations de ressources afin de les recentrer sur les investissements à l'appui de l'innovation et des secteurs créatifs, avec un ratio de genre plus équitable. De plus, une analyse par genre des bénéficiaires des subventions agricoles a révélé que, même dans les fermes dirigées par des couples hétérosexuels, les hommes constituaient la majorité des bénéficiaires du fait de la législation encadrant les subventions agricoles, qui limite le nombre de bénéficiaires à une personne. Il s'est avéré que cela avait une incidence directe sur le revenu et l'épargne-retraite des femmes, conduisant ainsi à une modification de la loi afin de permettre à chaque membre d'un couple d'être enregistré comme bénéficiaire.

#### Suède

En Suède, la budgétisation sensible au genre est appliquée tout au long du processus budgétaire, avec un pilotage au niveau opérationnel au moyen d'instructions formulées dans des circulaires budgétaires. Une décision gouvernementale stipule que l'intégration de la dimension du genre dans le processus budgétaire de l'État, autrement dit le recours à une budgétisation sensible au genre, est obligatoire. Parallèlement à cette exigence, des crédits gouvernementaux spécifiques sont prévus dans le but de financer des mesures publiques ciblées visant à promouvoir l'égalité des genres. Conformément au principe de l'intégration systématique de la problématique du genre, les défis spécifiques en matière d'égalité des genres répertoriés dans différents domaines de l'action publique, tels que le taux plus élevé de congés maladie de longue durée pour les femmes, le fossé entre les genres sur le plan des soins, ou encore la plus faible participation des femmes à des emplois rémunérés, font l'objet de mesures spéciales dans les domaines concernés. Il a toutefois été reconnu qu'il est possible de transposer davantage encore, dans la pratique, les principes relatifs à la budgétisation sensible au genre et d'accroître la fréquence et l'ampleur de leur influence sur l'élaboration des politiques publiques, dans l'optique de lutter contre les inégalités et de réaffecter les ressources en vue renforcer leur impact.

Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

## **Examen des pratiques de budgétisation sensible au genre**

La mise en œuvre de mesures afin d'examiner les pratiques de budgétisation sensible au genre joue un rôle important dans l'amélioration continue de la démarche globale d'un pays. Cela peut prendre la forme d'audits des systèmes de cette forme de budgétisation, évaluant les possibilités de renforcement ou d'optimisation des méthodes et outils de collecte des données. En 2018, quatre pays ont déclaré que des audits de ce type (systèmes et processus) avaient été réalisés par des acteurs au profil divers. En Autriche, les audits ont été effectués par la Cour des comptes et, en Islande, la mission a été confiée à une ONG, tandis qu'au Mexique les audits des systèmes ont été réalisés par l'autorité budgétaire centrale (ABC) et, en Suède, à la fois par l'ABC et par certains ministères.

En 2022, le Canada a présenté les audits des systèmes et processus de budgétisation sensible au genre sous la forme de l'examen et du perfectionnement systématiques des outils existants dans ce domaine à la fin de chaque cycle budgétaire, en prenant en compte les enseignements tirés lors des processus budgétaires et des remarques et conseils soumis par les services du ministère des Finances et d'autres ministères fédéraux lors de consultations. De plus, le Bureau du vérificateur général du Canada a réalisé plusieurs audits de la mise en œuvre des analyses comparatives entre les sexes plus (ACS Plus). Exécuté en 2022, l'audit de suivi le plus récent, dans la lignée du Rapport Automne 2015, a souligné les mesures prises par les institutions concernées afin de recenser et supprimer les obstacles à leur mise en œuvre. Pour autant, il y a encore beaucoup à faire pour aider les ministères et les organismes fédéraux à intégrer pleinement les ACS Plus, ainsi que pour remédier aux manques de capacités et de données ventilées, et pour combler les lacunes en matière de suivi et de remontée d'informations. Cette vision se retrouve également dans l'intention du Portugal de réaliser un examen complet de ses mesures en matière de budgétisation sensible au genre. Cet examen couvrira les analyses *ex ante*, en cours et *ex post* de l'impact des politiques publiques, des lois et de la budgétisation sur le plan du genre, ainsi que les obstacles freinant l'utilisation de l'annexe au budget axée sur le genre, la mise en place d'indicateurs de performance sur l'intégration de l'égalité des genres dans le budget, l'élaboration d'outils en ligne de collecte de données et la production d'un rapport d'évaluation sur le niveau actuel de ventilation des données dans les différents domaines de l'action publique.

Il est également possible de recourir à des analyses externes pour réaliser un examen général de la vision adoptée par un pays concernant la budgétisation sensible au genre. En 2022, 30 % des pays pratiquant cette budgétisation ont indiqué l'avoir évaluée par le passé (Autriche, Corée, Finlande, Norvège, Nouvelle-Zélande,<sup>8</sup> Portugal, Suède) et 13 % des pays ont annoncé avoir planifié des évaluations à l'avenir (Finlande, Nouvelle-Zélande, Türkiye). C'est le cas notamment avec l'Autriche dont l'évaluation de la budgétisation effectuée en 2017 intégrait un examen des pratiques d'intégration de la dimension du genre dans le budget (Encadré 2.14).

### Encadré 2.14. Examen de l'OCDE sur la gestion budgétaire et sur la budgétisation sensible au genre en Autriche

À la demande du gouvernement autrichien, l'OCDE a réalisé en 2017 un examen de la gestion budgétaire en Autriche, qui a notamment couvert sur les pratiques de budgétisation sensible au genre. L'examen a révélé que la pratique la plus commune sur la scène internationale consiste à adopter une vision systémique globale de cette forme de budgétisation, qui impose à tous les ministères d'intégrer l'égalité des genres dans la définition de leurs objectifs généraux et dans la formulation plus détaillée des réalisations et objectifs attendus.

S'agissant de l'efficacité et de l'impact de la budgétisation sensible au genre, l'examen a fait ressortir que, en Autriche, cette pratique constitue un exercice particulier d'élaboration des politiques publiques axées sur les résultats et d'une gestion budgétaire axée sur les performances et, à ce titre, elle est susceptible de présenter les mêmes atouts et potentiels points faibles.

Pour commencer, dans certains cas, l'obligation de définir des objectifs en matière d'égalité des genres a déclenché de profonds échanges sur la façon dont les politiques publiques interfèrent avec les priorités en matière d'égalité. Par exemple, dans le domaine de la politique fiscale, définir un objectif prévoyant un traitement plus juste du travail rémunéré et non rémunéré (englobant aussi, par conséquent, le travail non rémunéré produit au sein du foyer, assumé de façon disproportionnée par les femmes) a donné lieu à un débat productif qui a conduit à l'élaboration d'une réforme fiscale.

Toutefois, de la même façon, certaines lacunes constatées dans le système général d'une gestion budgétaire axée sur les performances – notamment dans les domaines de la coordination interministérielle et de l'alignement stratégique – surviennent également dans le cas de l'égalité des genres. En Autriche, les parties prenantes impliquées dans la budgétisation sensible au genre remarquent que la définition des objectifs de résultats liés au genre est confiée aux ministères fonctionnels, sans orientation précise au regard des priorités stratégiques globales concernant la façon de mesurer les avancées vers l'égalité des genres et d'y parvenir.

L'examen a abouti à un ensemble de recommandations afin d'aider à renforcer à l'avenir la budgétisation sensible au genre.

Source : Downes, von Trapp et Jansen (2018<sup>[19]</sup>), « Budgeting in Austria », *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, Vol. 18/1, <https://doi.org/10.1787/budget-18-5j81804wg0kf>.

La Belgique a permis d'illustrer cela avec, en plus de l'évaluation semestrielle de la cotation du budget intégrant la dimension du genre mise en place depuis 2011 (voir la section consacrée aux Informations relatives à la budgétisation sensible au genre publiées par les autorités publiques), la réalisation en 2013 d'une étude sur les modalités d'application et de promotion de la budgétisation sensible au genre adoptées par les Services publics fédéraux. En Norvège, l'obligation d'évaluation est inscrite dans la Section 16 du règlement sur la gestion des finances au sein de l'administration centrale, en vertu de laquelle tous les organismes publics doivent examiner leur efficacité, leur objectivité et les résultats qu'ils ont obtenus. Malgré l'absence d'exigence explicite au regard de la question du genre pour les évaluations en Norvège, le cas échéant, les organismes doivent solliciter une évaluation en fonction de leurs caractéristiques propres, de leur profil de risque et de leur importance. La Corée a indiqué avoir commandé une étude dans l'optique de mettre sur pied un cadre d'évaluation officiel pour la budgétisation sensible au genre, mais cela n'a pas encore été institutionnalisé. Des informations plus détaillées relatives à l'évaluation des pratiques de budgétisation tenant compte de la dimension du genre, réalisée en 2019 en Corée, sont présentées dans l'Encadré 2.15.

### Encadré 2.15. Évaluation de la budgétisation sensible au genre en Corée

En 2019, la Corée a évalué les caractéristiques et les défis futurs de leur système de budgétisation sensible au genre, mis en place dix ans auparavant. Cette évaluation a porté sur sa mise en œuvre et sur les modifications qui en ont découlé, afin de formuler des recommandations multidimensionnelles visant à améliorer l'action publique. L'évaluation a révélé que l'introduction de la budgétisation sensible au genre avait contribué à l'établissement de fondements juridiques et stratégiques à l'appui de l'égalité des genres, modulant les affectations budgétaires destinées aux projets dont les retombées présentent de fortes disparités entre les genres, et garantissant le financement des grands projets nationaux. Toutefois, au regard des progrès modestes accomplis dans la lutte contre les inégalités entre les genres en Corée, les recommandations visant à améliorer la pratique de budgétisation sensible au genre ont notamment porté sur :

- la mise en œuvre d'une analyse de l'impact des principales politiques publiques nationales sur le plan du genre et l'intégration dans le plan national de gestion budgétaire d'une orientation pour la prise en compte de la dimension du genre dans la gestion financière.
- une initiative en vue de mettre en place des analyses *ex ante* de l'impact sur le plan du genre et d'encourager leur réalisation et leur intégration dans les déclarations sur la prise en compte du genre dans le budget.
- la constitution d'une équipe, relevant du ministère de l'Égalité des genres et de la Famille, dont la mission est d'appuyer et de gérer la budgétisation sensible au genre avec simplicité et efficacité.
- un examen des objectifs en matière d'égalité des genres, ainsi que la mise en place d'une stratégie de budgétisation sensible au genre et la définition d'objectifs de performance tenant compte du genre.
- l'élaboration d'une méthodologie plus systématique et spécifique aux fins de l'analyse et de l'évaluation des retombées des projets sur l'égalité des genres.
- le renforcement des fondements juridiques de la budgétisation sensible au genre en intégrant la dimension du genre dans le plan national de gestion budgétaire au moyen d'une révision de la loi de finances nationale.
- le renforcement des capacités de l'Assemblée nationale avec la mise en place d'une formation obligatoire pour les comités permanents qui délibèrent sur les déclarations sur la prise en compte du genre dans le budget et le rapport sur l'exécution de cette prise en compte.
- la mise en place d'une équipe spécifiquement chargée de la budgétisation sensible au genre, relevant du comité spécial du Budget et des comptes, pour aider à la publication d'un rapport d'évaluation relatif aux déclarations sur la prise en compte du genre dans le budget et à l'apurement des comptes intégrant la dimension du genre, et pour renforcer le rôle du comité dans les délibérations sur l'intégration de la question du genre dans le budget et la finalisation de ce dernier.

Source : Enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ; Institut coréen pour le développement des femmes (2019, pp. 1-3; 40-49<sup>[20]</sup>), *Evaluation and Future Challenges of 10-year Old Gender Budgeting in Korea* (2019), pages 1-3, 40-49, <http://eng.kwidi.re.kr/publications/researchReportDetail.do?s=searchAll&w=budget&p=1&idx=102747>.

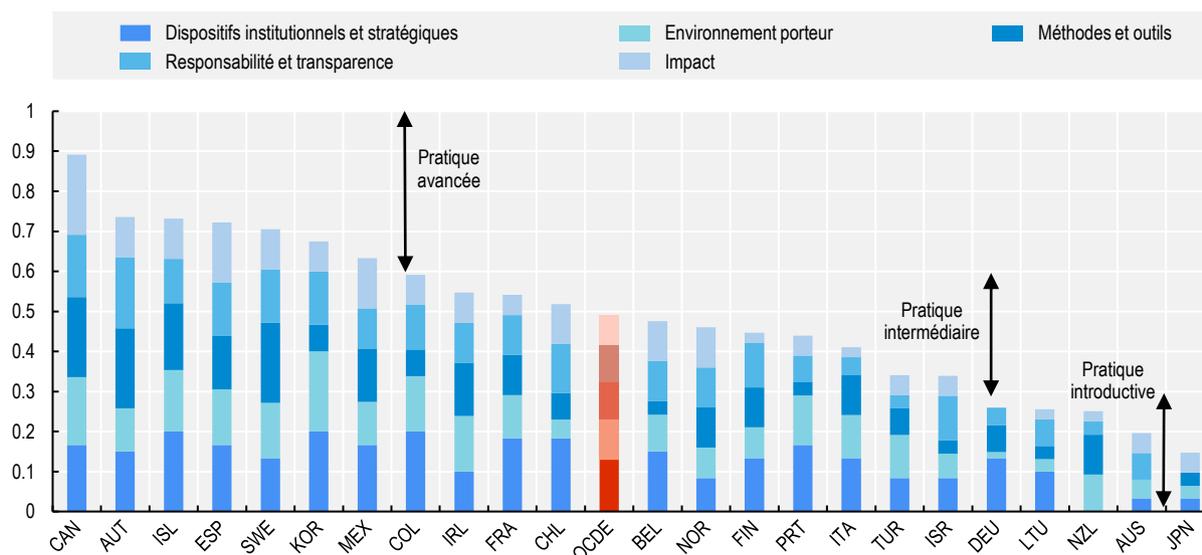
# 3 Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre

L'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre s'appuie sur les données collectées dans le cadre de l'enquête de 2022 pour évaluer le degré de mise en œuvre de cette budgétisation pour les cinq rubriques de la version 2023 du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre (Gatt Rapa et Nicol, 2023, à paraître<sup>[1]</sup>) : 1) dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) méthodes et outils ; 3) environnement propice ; 4) redevabilité et transparence ; et 5) impact. La méthodologie suivie pour l'indice est présentée à l'Annexe A.

L'indice va de 0 à 1 : les pays dont la pratique de la budgétisation sensible au genre est avancée obtiennent un score de 0.6 et plus, ceux avec une pratique intermédiaire enregistrent un score compris entre 0.3 et 0.6, et ceux ayant une pratique limitée se situent à 0.3 et moins. Les scores sont un moyen utile d'effectuer des comparaisons entre les pays, mais un score de 1 ne signifie pas que la pratique fonctionne efficacement ni qu'elle ne peut pas être améliorée.

L'indice 2022 montre que sept pays ont obtenu un score signifiant que leur pratique est avancée (0.6 ou plus). C'est le Canada, qui a légiféré en 2018 sur la budgétisation sensible au genre, qui a obtenu le score global le plus élevé. L'Autriche, la Corée, l'Espagne, l'Islande, le Mexique et la Suède ont obtenu des scores comparables de pratique avancée en la matière. Bien que les approches de la budgétisation sensible au genre varient entre ces pays, tous ceux ayant obtenu un score élevé ont en commun la mise en œuvre d'une approche globale reposant sur des mesures variées en ce qui concerne les rubriques précitées (Graphique 3.1).

Graphique 3.1. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre



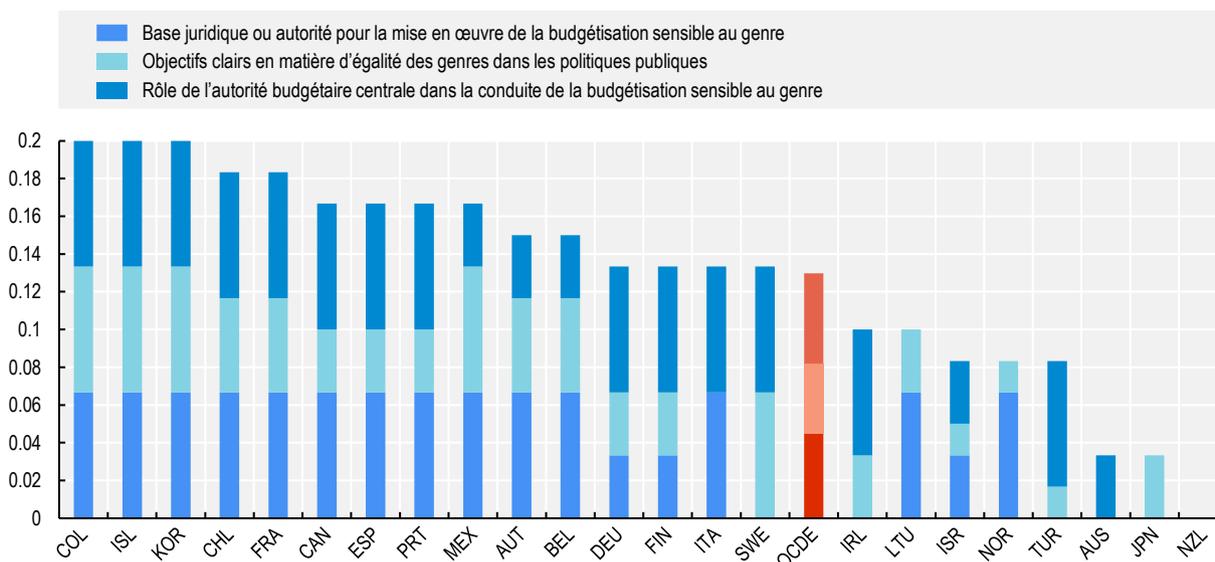
Note : Mise à jour de la première version (2018) de l'indice de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, rendant compte de l'évolution des pratiques. Pour comparer le degré de mise en œuvre des mesures entre les différents pays, l'indice 2022 classe les pratiques en trois catégories : limitée (score inférieur ou égal à 0.3), intermédiaire (score compris entre 0.3 et 0.6) ou avancée (score supérieur ou égal à 0.6).

Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

StatLink  <https://stat.link/514org>

Les pays ont obtenu les scores les plus élevés pour la rubrique « dispositifs institutionnels et stratégiques », avec une moyenne de 0.13 (Graphique 3.2). Ceux enregistrant le plus haut score sont ceux qui possèdent une base juridique bien définie (loi ou Constitution) en ce qui concerne la budgétisation sensible au genre, qui fixent des objectifs clairs en matière d'égalité des genres, et où la mise en œuvre des mesures est conduite par l'autorité budgétaire centrale ; c'est le cas par exemple de la Colombie, de l'Islande et de la Corée.

**Graphique 3.2. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubrique relative aux dispositifs institutionnels et stratégiques, 2022**

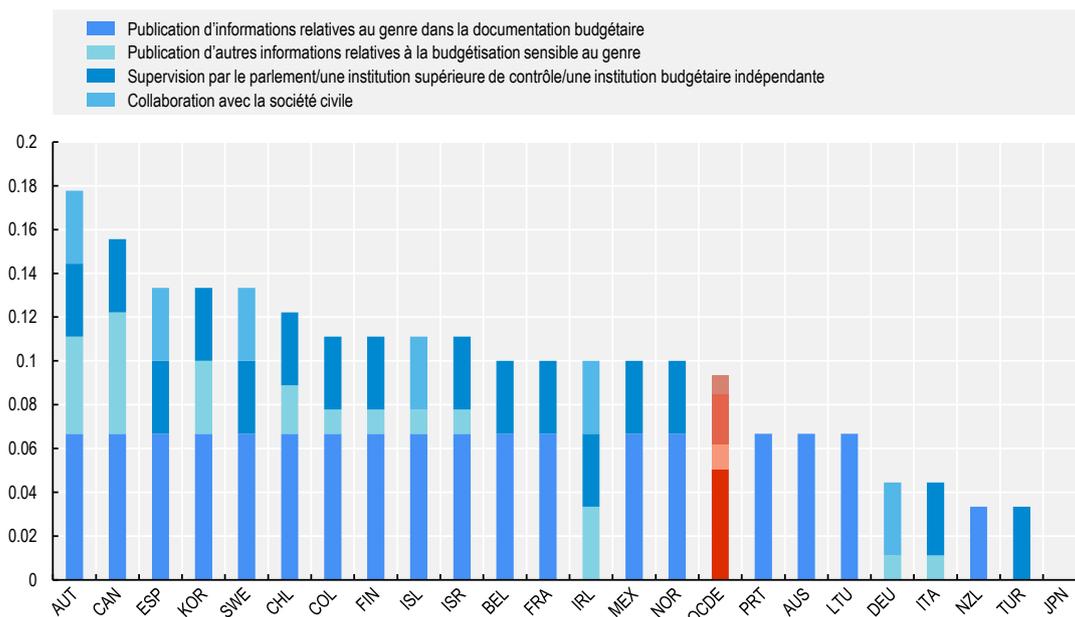


Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

StatLink  <https://stat.link/anfe67>

Les deux nouvelles composantes ajoutées à l'indice, à savoir d'une part, la redevabilité et la transparence et d'autre part, l'impact, ont enregistré les scores les plus faibles, ce qui révèle l'existence d'une marge d'amélioration des mécanismes de surveillance et de l'utilisation efficace des données recueillies dans le cadre de la budgétisation sensible au genre. Avec un score moyen de 0.09 pour la redevabilité et la transparence, les pays qui obtiennent les meilleurs résultats en la matière sont ceux qui incluent dans leur documentation budgétaire des informations sur le genre (par exemple en publiant une déclaration sur la prise en compte du genre dans le budget) et qui ont mis en place des processus de supervision comme la présentation au parlement de rapports réguliers et des auditions de commissions parlementaires sur la budgétisation sensible au genre. C'est par exemple le cas en Autriche (Graphique 3.3).

**Graphique 3.3. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubrique relative à la redevabilité et à la transparence, 2022**

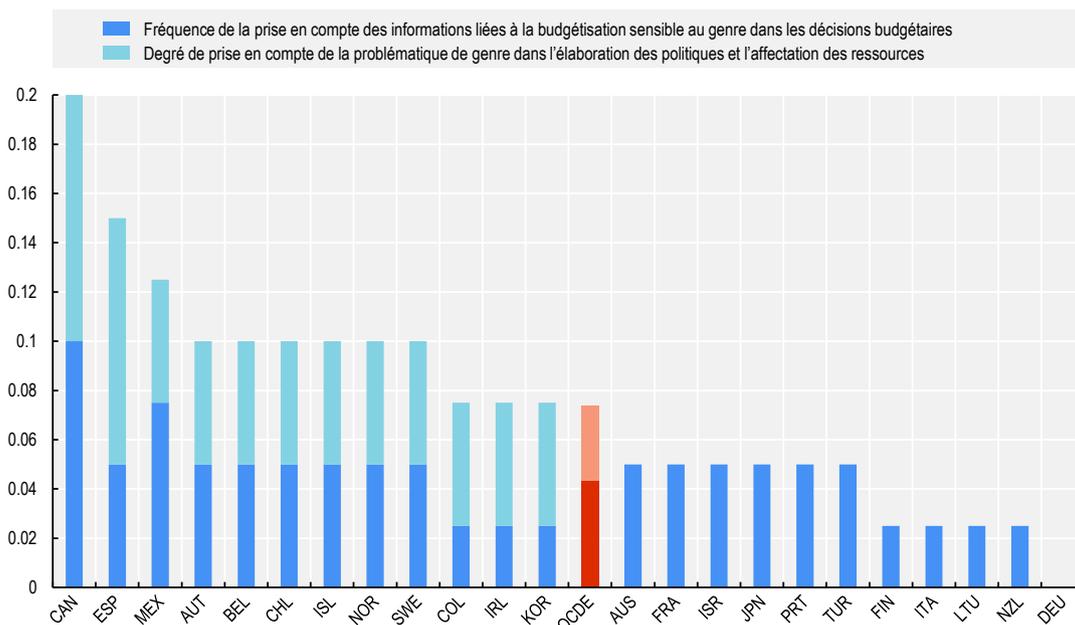


Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

StatLink  <https://stat.link/ektomp>

Les scores enregistrés pour l'impact sont également comparativement faibles, avec une moyenne de 0.07. Les éléments ayant permis l'obtention d'un meilleur score sont l'utilisation régulière d'éclairages relatifs à la budgétisation sensible au genre dans la prise de décisions budgétaires, ainsi que la prise en compte de la problématique de genre dans l'élaboration des politiques et l'affectation des ressources, comme c'est le cas pour le Canada (Graphique 3.4).

**Graphique 3.4. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubrique relative à l'impact, 2022**



Source : enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

StatLink  <https://stat.link/tcfseg>

## Annexe A. Méthodologie suivie pour l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre

Les données pour l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre (Graphique 3.1) sont tirées des réponses à l'enquête de 2022, qui a été soumise aux autorités centrales/fédérales des 38 membres de l'Organisation. Les réponses ont été fournies principalement par les hauts responsables du budget relevant de l'autorité budgétaire centrale. Elles représentent donc l'évaluation par les pays de leurs propres pratiques et procédures en cours au 1<sup>er</sup> mars 2022. Les données ont été collectées jusqu'en juin 2022, puis soumises à un processus de nettoyage de juin à décembre 2022. Ce processus visait à vérifier la cohérence interne et externe des réponses. Dans ce cadre, les pays ont été invités à expliquer et confirmer toute évolution significative constatée par rapport aux données antérieures, toute incohérence potentielle et toute donnée atypique.

Des enquêtes avaient été réalisées en 2016 et 2018, et c'est en 2018 que l'OCDE a élaboré une première version de l'indice sur la budgétisation sensible au genre (OCDE, 2019<sup>[21]</sup>). En 2022, l'OCDE a renforcé la méthodologie de ses enquêtes afin de tenir compte de l'évolution des pratiques en la matière et des considérations plus générales mises en avant par le Réseau des hauts responsables du budget de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre. Ces évolutions ont débouché sur l'ajout de nouvelles rubriques de composantes considérées comme essentielles à une pratique efficace et durable, portant leur nombre de trois en 2018 (le cadre stratégique, les outils d'implémentation, et le degré de faisabilité du contexte) à cinq en 2022 (les dispositifs institutionnels et stratégiques, les méthodes et outils, l'environnement propice, la redevabilité et la transparence, et l'impact). Ces révisions ont par ailleurs étayé la mise à jour de la version 2023 du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre (Gatt Rapa et Nicol, 2023, à paraître<sup>[11]</sup>) et de l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, rendant les versions 2018 et 2022 de l'indice incomparables.

La méthodologie utilisée pour mettre au point la version 2022 de l'indice s'appuie sur les recommandations et les étapes recensées dans la publication *Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide* (OCDE/Union européenne/CE-JRC, 2008<sup>[22]</sup>). Cet indice est fondé sur les cinq rubriques du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre (Gatt Rapa et Nicol, 2023, à paraître<sup>[11]</sup>).

La structure, les indicateurs et les pondérations utilisés pour établir l'indice ont été sélectionnés par des experts de l'OCDE en fonction de leur pertinence pour les rubriques ; ils ont ensuite été examinés par les délégués des pays participant aux travaux du Réseau de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre.

L'indice compare le degré de mise en œuvre des mesures de budgétisation sensible au genre entre les différents pays et va de 0 à 1 : les pays dont la pratique est avancée obtiennent un score de 0.6 et plus, ceux avec une pratique intermédiaire enregistrent un score compris entre 0.3 et 0.6, et ceux ayant une pratique limitée se situent à 0.3 et moins.

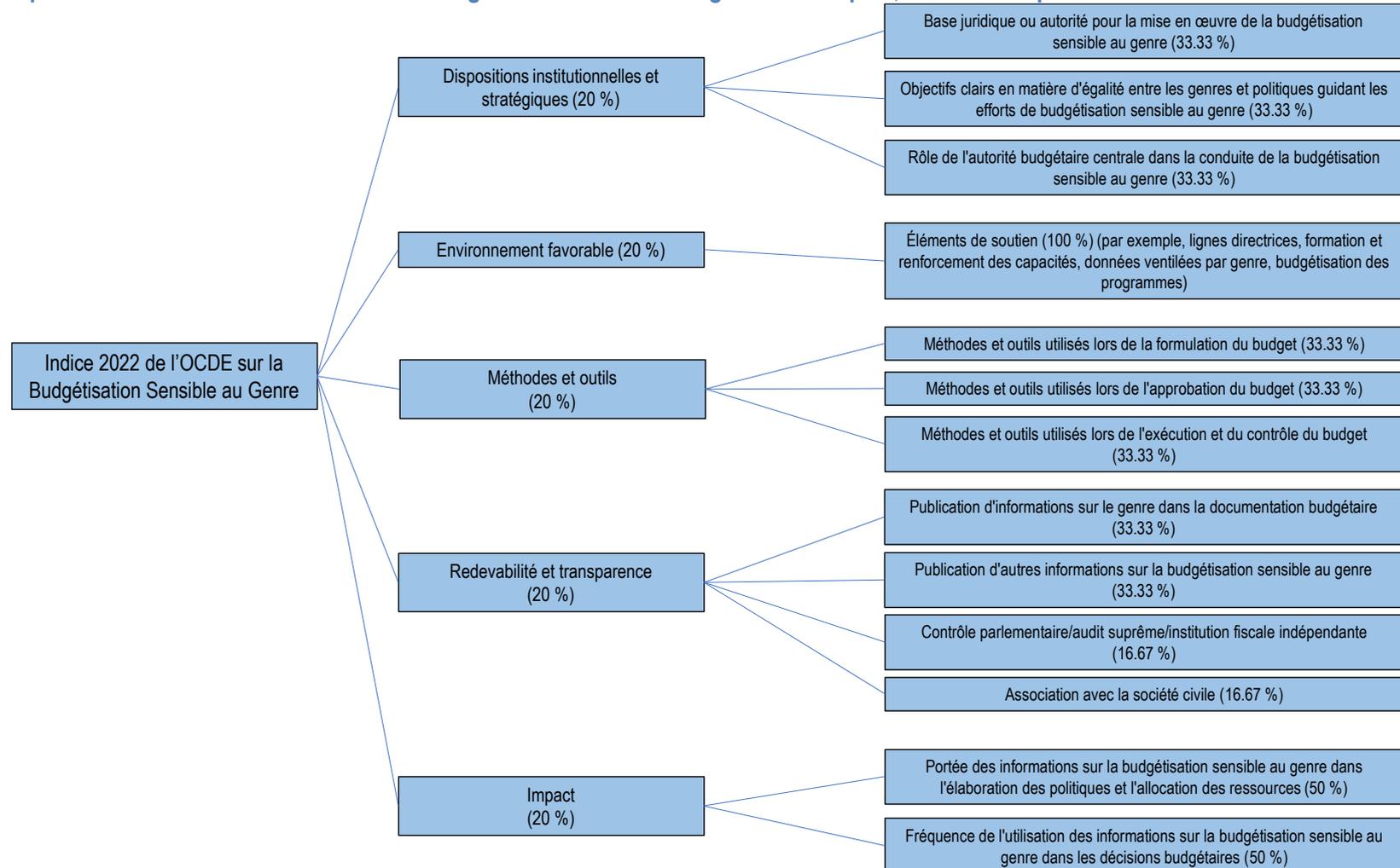
Bien que l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ait été élaboré en coopération avec les pays de l'OCDE et qu'il soit fondé sur les meilleures pratiques et/ou théories, sa structure, ses indicateurs et ses pondérations pourront être affinés au fil du temps afin de s'assurer qu'ils continuent à prendre en compte l'évolution des pratiques et des éléments qui sous-tendent une approche exhaustive en la matière.

L'indice présenté n'a pas vocation à mesurer la qualité globale des pratiques de budgétisation sensible au genre dans chaque pays ni le bon fonctionnement de l'approche retenue par un pays en la matière. Il est plutôt de nature descriptive. Les diverses analyses statistiques portant sur la méthodologie ont été menées dans le but d'assurer la validité et la fiabilité de l'indice composite.

### **Structure et pondérations de l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre**

L'indice évalue la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre dans l'ensemble de la zone OCDE en quantifiant les mesures en place en ce qui concerne chacune des cinq rubriques de la version 2023 du cadre de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre : 1) dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) méthodes et outils ; 3) environnement propice ; 4) redevabilité et transparence ; et 5) impact (Gatt Rapa et Nicol, 2023, à paraître<sup>[1]</sup>). La pondération est la même pour les cinq rubriques de l'indice (20 %).

Graphique A.1. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : rubriques, variables et pondérations utilisées



Source : établi par les auteurs de l'OCDE.

Les tableaux ci-dessous présentent la structure et la pondération utilisées pour chacune des cinq rubriques de l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, y compris les variables et les indicateurs, et montrent comment les questions de l'enquête de 2022 ont été utilisées pour chacune des rubriques.

### Dispositifs institutionnels et stratégiques

Tableau A.1. Méthodologie pour les dispositifs institutionnels et stratégiques

Rubrique (pondération)	Variables (pondération)	Questions de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	Options de réponse / Indicateurs (score)	Score combiné maximal de l'indice <sup>1</sup>
Dispositifs institutionnels et stratégiques (20 %)	Base juridique ou autorité pour la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre (33.33 %)	6. Quelle est la base juridique ou l'autorité pour la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1</b> a. Constitution (1) b. Loi organique relative au budget (1) c. Autre législation (1) d. Ordonnances/réglementation (0.5)	0.067
	Objectifs clairs en matière d'égalité des genres dans les politiques publiques guidant les efforts de budgétisation sensible au genre (33.33 %)	7. Quelles politiques publiques orientent les efforts de budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1</b> a. Stratégie nationale en matière d'égalité des genres (0.5) b. Objectifs nationaux en matière d'égalité des genres (0.5) c. Objectifs sectoriels d'égalité des genres (0.25) d. Priorités recensées dans l'évaluation des besoins en matière d'égalité des genres (0.5)	0.067
	Rôle de l'autorité budgétaire centrale dans la conduite de la budgétisation sensible au genre (33.33 %)	5. À qui incombe la responsabilité principale de la budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner une réponse.	<b>Score maximal (Q5 et 5.1 combinées) : 1</b> a. Autorité budgétaire centrale (ABC) (par exemple, ministère des Finances) (1) b. Institution chargée de la question de l'égalité des genres (par exemple, ministère de l'Égalité des genres, ministère des Affaires sociales) (0) c. Autre (0)	0.067
		5.1. Qui assume un rôle de soutien dans la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	a. Autorité budgétaire centrale (ABC) (par exemple, ministère des Finances) (0.5) b. Institution chargée de la question de l'égalité des genres (par exemple, ministère de l'Égalité des genres, ministère des Affaires sociales) (0) c. Bureau du Président/Cabinet/Premier ministre (0) d. Aucun (0) e. Autre (0)	

1. y compris les pondérations de la variable et de la rubrique.

## Environnement propice

### Tableau A.2. Méthodologie pour l'environnement propice

Rubrique (pondération)	Variabes (pondération)	Question de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	Options de réponse / Indicateurs (score)	Score combiné maximal de l'indice <sup>1</sup>
Environnement propice (20 %)	Éléments de soutien (total = 100 %) :	18. Veuillez indiquer les éléments que les pouvoirs publics ont mis en place pour soutenir la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre. Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1 par élément de soutien</b>	0.20 pour tous les éléments de soutien
	a. Lignes directrices pour guider la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre (15.38 %)		a. Lignes directrices standard ou circulaire budgétaire annuelle de l'autorité budgétaire centrale expliquant en détail comment mettre en application la budgétisation sensible au genre (1)	0.031 pour chaque réponse de a. à f.
	b. Groupe consultatif d'experts fournissant des conseils sur la budgétisation sensible au genre (15.38 %)		b. Groupe consultatif d'experts fournissant des conseils sur la mise en application de la budgétisation sensible au genre (1)	0.015 pour la réponse g.
	c. Groupe(s) interinstitutionnel(s) sur la budgétisation sensible au genre (15.38 %)		c. Groupe(s) interinstitutionnel(s) assurant la coordination et/ou l'échange de bonnes pratiques en matière de budgétisation sensible au genre (1)	
	d. Formation et renforcement des capacités (15.38 %)		d. Formation et renforcement des capacités pour la mise en application de la budgétisation sensible au genre (1)	
	e. Budgétisation par programme (15.38 %)		e. Budgétisation par programme (1)	
	f. Disponibilité généralisée de données ventilées selon le genre ou le sexe (15.38 %)		f. Disponibilité généralisée de données ventilées selon le genre ou le sexe (à savoir, la mise à disposition courante de données de ce type pour éclairer l'analyse stratégique dans la totalité ou la plupart des grands domaines de l'action publique) (1)	
g. Données sectorielles ventilées selon le genre (7.69 %)	g. Disponibilité, au niveau de certains secteurs, de données ventilées selon le genre ou le sexe (à savoir, la mise à disposition courante de données de ce type pour éclairer l'analyse stratégique dans certains domaines de l'action publique) (1)			

1. y compris les pondérations de la variable et de la rubrique.

## Outils de recueil d'éléments probants

Tableau A.3. Méthodologie pour la méthode et les outils

Rubrique (pondération)	Variables (pondération)	Questions de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	Options de réponse / Indicateurs (score)	Score combiné maximal de l'indice <sup>1</sup>
Méthodes et outils (20 %)	Méthodes et outils utilisés pour l'élaboration du budget (33.33 %)	10. Veuillez préciser les outils spécifiques utilisés dans le cadre de votre démarche en faveur de la budgétisation sensible au genre ainsi que leur champ d'application. Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. (Applicable à toutes les mesures budgétaires, ou certaines)	<b>Score maximal : 1</b> a. Prise en compte du genre dans la fixation des objectifs de performance/dans la budgétisation axée sur les performances (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires) b. Analyse <i>ex ante</i> de l'impact de mesures budgétaires sur le plan du genre (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires) d. Cotation du budget selon le genre (cotation des articles du budget en fonction de leur impact sur le plan du genre) (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires) e. Obligation d'accompagner les propositions budgétaires d'une information relative au genre (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires)	0.067
	Méthodes et outils utilisés pour l'approbation du budget (33.33 %)	10. Veuillez préciser les outils spécifiques utilisés dans le cadre de votre démarche en faveur de la budgétisation sensible au genre ainsi que leur champ d'application. Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. (Applicable à toutes les mesures budgétaires, ou certaines)	<b>Score maximal : 1</b> h. Prise en compte du genre dans les examens de dépenses (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires) i. Prise en compte du genre dans les évaluations et/ou les audits de performance (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires) c. Analyse <i>ex post</i> de l'impact de mesures budgétaires sur le plan du genre (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires)	0.067
	Méthodes et outils utilisés pour l'exécution et le contrôle du budget (33.33 %)	10. Veuillez préciser les outils spécifiques utilisés dans le cadre de votre démarche en faveur de la budgétisation sensible au genre ainsi que leur champ d'application. Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. (Applicable à toutes les mesures budgétaires, ou certaines)	<b>Score maximal : 1</b> f. Évaluation de mesures fiscales et sociales selon leurs effets redistributifs entre les genres (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires) g. Analyse de l'impact du budget sur le plan du genre (1 si applicable à toutes les mesures budgétaires, 0.5 si applicable à certaines mesures budgétaires)	0.067

1. y compris les pondérations de la variable et de la rubrique.

## Redevabilité et transparence

### Tableau A.4. Méthodologie pour la redevabilité et la transparence

Rubrique (pondération)	Variables (pondération)	Questions de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	Options de réponse / Indicateurs (score)	Score combiné maximal de l'indice <sup>1</sup>
Redevabilité et transparence (20 %)	Publication d'informations relatives au genre dans la documentation budgétaire (33.33 %)	13. Quelles informations relatives à la question du genre figurent dans la version préliminaire de la documentation budgétaire annuelle, ou l'accompagnent ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1</b> a. Déclaration indépendante sur la prise en compte du genre dans le budget (1) b. Chapitre distinct portant sur la budgétisation sensible au genre (1) c. Discussion portant sur la budgétisation sensible au genre incluse dans la présentation générale du budget des ministères et des programmes (1) d. Annexe consacrée à la budgétisation sensible au genre (1) e. Autre (0.5)	0.067
	Publication d'autres informations relatives à la budgétisation sensible au genre ( <b>total = 33.33 %</b> ) : a. Déclaration <i>ex post</i> sur la prise en compte du genre dans le budget, présentée en même temps que les rapports annuels (5.56 %) b. Rapport d'évaluation qui présente des informations sur l'état de réalisation des objectifs liés au genre (5.56 %) c. Analyses <i>ex ante</i> de l'impact sur le plan du genre (5.56 %) d. Analyses <i>ex post</i> de l'impact sur le plan du genre (5.56 %) e. Prise en compte du genre dans les examens de dépenses (5.56 %) f. Prise en compte du genre dans les évaluations et/ou les audits de performance (5.56 %)	14. Les autorités publiques publient-elles des informations supplémentaires relatives à la budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1 par publication supplémentaire</b> a. Déclaration <i>ex post</i> sur la prise en compte du genre dans le budget, présentée en même temps que les rapports annuels (1) b. Rapport d'évaluation qui présente des informations sur l'état de réalisation des objectifs liés au genre (1) c. Analyses <i>ex ante</i> de l'impact sur le plan du genre (1) d. Analyses <i>ex post</i> de l'impact sur le plan du genre (1) e. Prise en compte du genre dans les examens de dépenses (1) f. Prise en compte du genre dans les évaluations et/ou les audits de performance (1)	0.067 pour toutes les publications supplémentaires  0.011 pour chaque réponse de a. à f.
	Supervision par le parlement/une institution supérieure de contrôle/une institution budgétaire indépendante (16.67 %)	15. Comment assurez-vous la redevabilité à l'égard de l'extérieur en matière de budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1</b> a. Présentation au parlement de rapports réguliers sur la budgétisation sensible au genre (1) b. Auditions de commissions parlementaires sur la budgétisation sensible au genre (1) c. Débats parlementaires sur la budgétisation sensible au genre (1)	0.033

			<ul style="list-style-type: none"> <li>d. Supervision par une institution supérieure de contrôle (1)</li> <li>e. Supervision par une institution budgétaire indépendante (office parlementaire du budget ou conseil budgétaire) (1)</li> </ul>	
	Collaboration avec la Société civile (16.67 %)	15. Comment assurez-vous la redevabilité à l'égard de l'extérieur en matière de budgétisation sensible au genre ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.	<b>Score maximal : 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>f. Collaboration structurée/manifestations avec la société civile (1)</li> </ul>	0.033

1. y compris les pondérations de la variable et de la rubrique.

## Impact

**Tableau A.5. Méthodologie pour l'impact**

Rubrique (pondération)	Variabes (pondération)	Questions de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre	Options de réponse / Indicateurs (score)	Score combiné maximal de l'indice <sup>1</sup>
Impact (20 %)	Degré de prise en compte de la problématique de genre dans l'élaboration des politiques et l'affectation des ressources (50 %)	21. De votre point de vue, à quelle fréquence les informations liées à la budgétisation sensible au genre sont-elles prises en compte dans les décisions budgétaires ? Veuillez sélectionner une réponse.	<b>Score maximal : 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Jamais (0)</li> <li>b. Rarement (0.25)</li> <li>c. Parfois (0.5)</li> <li>d. Souvent (0.75)</li> <li>e. Systématiquement (1)</li> </ul>	0.10
	Fréquence de la prise en compte des informations liées à la budgétisation sensible au genre dans les décisions budgétaires (50 %)	22. De votre point de vue, la budgétisation sensible au genre a-t-elle été efficace pour promouvoir une prise en compte claire de la dimension du genre dans l'élaboration des politiques et l'affectation des ressources ? Veuillez sélectionner une réponse.	<b>Score maximal : 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Oui, au niveau de l'ensemble de l'administration (c'est-à-dire que la budgétisation sensible au genre a été efficace pour promouvoir une prise en compte claire de la dimension du genre en tant que principe général de l'élaboration des politiques et de l'affectation des ressources) (1)</li> <li>b. Oui, mais seulement dans certains domaines (c'est-à-dire que la budgétisation sensible au genre a été efficace pour promouvoir une prise en compte claire de la dimension du genre dans certains ministères, services ou institutions) (0.5)</li> <li>c. Non (c'est-à-dire qu'aucun résultat significatif n'a été obtenu à ce jour en matière de promotion d'une prise en compte claire de la dimension du genre) (0)</li> <li>d. Pas en mesure de juger, par exemple s'il n'y a pas assez d'informations disponibles (0)</li> </ul>	0.10

1. y compris les pondérations de la variable et de la rubrique.

## Codification et agrégation des données

Toutes les options de réponse à l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ont été traduites en indicateurs quantitatifs compris entre 0 et 1, la valeur la plus élevée de l'indicateur étant 1 et la valeur la plus faible 0. Si tous les indicateurs sont compris dans l'intervalle [0,1], la méthode d'attribution des valeurs aux réponses varie selon le type et la structure de la question. Pour les questions de type binaire (oui/non), la valeur 1 représente l'existence (oui) de l'indicateur et la valeur 0 son inexistence (non). Pour les questions de type ordinal, plusieurs options de réponses sont proposées, et des valeurs sont attribuées en fonction de leur importance, par exemple [0, 0.5 ou 1]. Pour certaines questions à réponses multiples, la valeur maximale [1] est attribuée à plusieurs options, car elles sont considérées comme étant d'importance égale. Une fois la valeur maximale obtenue, les réponses supplémentaires ne sont pas prises en compte. Ainsi, le score maximal par variable ne peut pas être supérieur à 1.

L'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre fait référence aux mesures en cours de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> mars 2022. Si, à cette date, une mesure était à l'étude ou en cours d'élaboration mais n'était pas encore mise en œuvre, la valeur attribuée est de 0.

Une méthode d'agrégation linéaire a été appliquée à chaque étape de l'agrégation : pour obtenir un score par pays, le score total de l'indicateur (plafonné au score maximal indiqué) pour chaque variable a été multiplié par la pondération de sa variable et par celle de sa rubrique. Les scores de l'indice pour chaque variable ont ensuite été additionnés pour obtenir un score global compris entre 0 et 1 pour chaque pays. Les pondérations attribuées à chaque rubrique et à chaque variable des rubriques sont présentées au Graphique A.1 et dans les Tableaux A.1 à A.5.

## Analyse statistique

### *Test de sensibilité*

Les simulations de Monte-Carlo génèrent des intervalles de valeurs qui reflètent la gamme de scores possibles pour les indicateurs de chaque pays, en fonction de 5 000 scénarios de pondération différents. La simulation de Monte-Carlo portant sur l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre teste la sensibilité des pondérations au niveau des rubriques (pondération identique de 20 % pour les cinq rubriques). Les résultats sont présentés au Graphique A.2. Les lignes verticales représentent les intervalles de confiance à 90 % tirés de l'analyse des pondérations aléatoires. L'amplitude de l'intervalle varie en fonction du profil de données de chaque pays en matière de budgétisation sensible au genre (hétérogène, ou plutôt homogène). Les pays dont le profil de réponses est équilibré (c'est-à-dire ceux qui ont donné des réponses similaires pour la majorité des questions) se situent dans un intervalle étroit, tandis que ceux dont le profil est inégal se situent dans un intervalle plus large (Freudenberg, 2003<sup>[23]</sup>).

Les résultats des analyses de sensibilité au niveau des rubriques montrent que, d'une manière générale, les scores totaux de la Corée et du Portugal semblent plus sensibles aux pondérations appliquées. Il est important de noter que toutes les combinaisons de pondérations utilisées pour créer ces intervalles ne peuvent pas être considérées comme des résultats réalistes (Arndt et al., 2015<sup>[24]</sup>). Une application pratique possible pour l'analyse des limites supérieure et inférieure de ces intervalles est d'examiner comment les pays peuvent être regroupés avec un degré de confiance élevé (Arndt et al., 2015<sup>[24]</sup>)

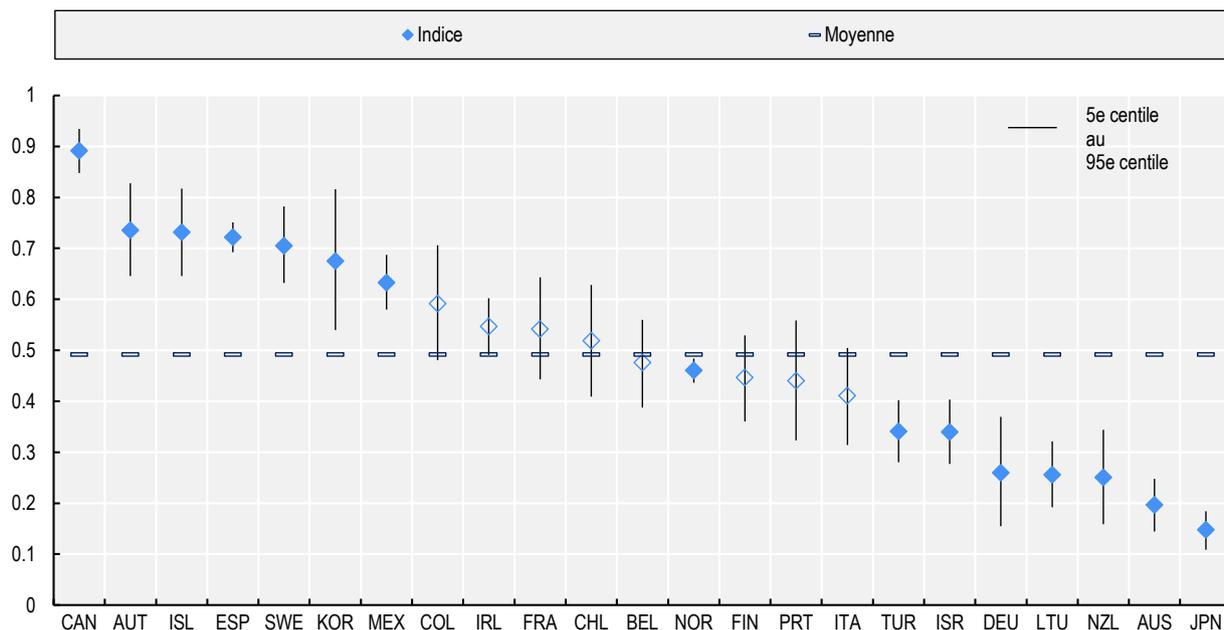
Les pays avec un losange plein à gauche du graphique ont non seulement un score total supérieur à la moyenne pour leur indicateur composite (la moyenne étant représentée par une ligne horizontale en pointillés), mais également des scores supérieurs à la moyenne pour 90 % des combinaisons aléatoires (c'est le cas pour l'Autriche, le Canada, la Corée, l'Espagne, l'Islande, le Mexique et la Suède). À l'inverse, à droite du graphique, les pays avec un losange plein ont un score inférieur à la moyenne pour 90 % des

combinaisons aléatoires (l'Australie et le Japon se situent nettement en dessous de la moyenne). On peut donc dire que les valeurs des indicateurs sont sensiblement différentes entre ces deux groupes de pays, indépendamment du système de pondération.

### Coefficient alpha de Cronbach (coefficient de fiabilité de l'échelle)

Le coefficient alpha de Cronbach est un coefficient de fiabilité fondé sur les corrélations entre les indicateurs. Cette mesure est généralement utilisée pour étudier le degré de corrélation entre les variables d'un ensemble et vérifier la fiabilité interne des items d'un modèle ou d'une enquête. Un coefficient alpha de Cronbach égal à 0 signifie que les variables sont indépendantes (par exemple, les variables de l'ensemble ne sont pas corrélées et la sélection n'est donc pas pertinente statistiquement), tandis qu'un coefficient égal à 1 signifie que les variables sont parfaitement corrélées. En général, un coefficient supérieur à 0.7 est considéré comme une indication acceptable que les variables mesurent le même concept sous-jacent. La valeur calculée pour le coefficient est de **0.84** au niveau des rubriques, ce qui indique que celles-ci mesurent le même concept sous-jacent.

### Graphique A.2. Indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre : analyse de sensibilité



Note : Le graphique présente la sensibilité de l'indice à diverses hypothèses de pondération (résultats de la simulation de Monte-Carlo dans le cadre de laquelle 5 000 pondérations différentes ont été attribuées). Les losanges représentent les scores de l'indicateur et les lignes verticales représentent les intervalles de confiance à 90 % tirés de l'analyse des pondérations aléatoires. Les indices sont compris entre 0 (aucune utilisation) et 1 (utilisation élevée).

Alpha de Cronbach : 0.84 (calculé avec SPSS). Un alpha de Cronbach proche de 0.7 ou supérieur à cette valeur indique un degré élevé de corrélation des variables d'un ensemble.

Source : analyse des auteurs de l'OCDE.

## Limitations liées aux indices composites

Les indices composites sont un moyen pratique de résumer de grandes quantités d'informations discrètes et qualitatives. « Il est beaucoup plus facile d'interpréter des indices composites que de rechercher une tendance commune pour de nombreux indicateurs distincts » (Nardo et al., 2005<sup>[25]</sup>). Cependant, ces indices sont facilement et souvent mal interprétés par les utilisateurs en raison d'un manque de transparence sur la manière dont ils sont générés, et de la difficulté qui en découle pour analyser ce qui est réellement mesuré. Si l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre fournit des comparaisons entre pays, il ne tient pas compte des contextes nationaux et ne peut pas refléter pleinement les réalités complexes que recouvrent la qualité, l'utilisation et l'impact des approches en faveur de la budgétisation sensible au genre. Cette comparaison ne constitue donc pas une évaluation de la qualité ni un classement. Elle montre que les pays ont adopté, en la matière, une démarche reposant sur une multiplicité d'initiatives en utilisant chacune des cinq rubriques.

Les indicateurs composites doivent être envisagés comme un moyen d'engager la discussion et de susciter l'intérêt du public (OCDE/Union européenne/CE-JRC, 2008<sup>[22]</sup>). Il faudrait compléter les résultats de l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre par des évaluations approfondies des pays pour aider ceux-ci à interpréter les résultats et pour fournir une analyse plus détaillée des forces et des faiblesses de leur approche de cette question. De telles évaluations permettent de fournir une analyse plus détaillée de la qualité des pratiques nationales dans le contexte de la diversité et de la spécificité des structures de gouvernance, des cultures administratives, des cadres institutionnels et des priorités des pays.

# Références

- Arndt, C. et al. (2015), « 2015 Indicators of Regulatory Policy and Governance: Design, Methodology and Key Results », *OECD Regulatory Policy Working Papers*, n° 1, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jrnwqm3zp43-en>. [24]
- Downes, R. et S. Nicol (2020), « Designing and implementing gender budgeting – a path to action », *OECD Journal on Budgeting*, <https://doi.org/10.1787/689198fa-en>. [16]
- Downes, R., L. von Trapp et J. Jansen (2018), « Budgeting in Austria », *OECD Journal on Budgeting*, <https://doi.org/10.1787/budget-18-5j8l804wg0kf>. [19]
- Downes, R., L. von Trapp et S. Nicol (2017), « Gender Budgeting in OECD Countries », *OECD Journal on Budgeting*, <https://doi.org/10.1787/budget-16-5jfq80dq1zbn>. [3]
- Freudenberg, M. (2003), « Composite Indicators of Country Performance: A Critical Assessment », *Documents de travail de l'OCDE sur la science, la technologie et l'industrie*, n° 2003/16, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/405566708255>. [23]
- Gatt Rapa, K. et S. Nicol (2023, à paraître), *OECD Framework for Gender Budgeting*, Éditions OCDE, Paris. [1]
- Gouvernement de l'Irlande (2019), « Equality Budgeting », <https://www.gov.ie/en/policy-information/aec432-equality-budgeting/#expert-advisory-group> (consulté le 21 décembre 2022). [8]
- Gouvernement de la Colombie (2019), *Budget Tracer for Women's Equity: A guide to the inclusion of the gender approach for women in the public policy cycle*, <http://www.equidadmujer.gov.co/prensa/2019/Documents/TRAZADOR-PRESUPUESTAL-PARA-LA-EQUIDAD-DE-LA-MUJER.pdf>. [7]
- Gouvernement de l'Australie (2023), *Women's Budget Statement October 2023-24*, [https://budget.gov.au/content/womens-statement/download/womens\\_budget\\_statement\\_2023-24.pdf](https://budget.gov.au/content/womens-statement/download/womens_budget_statement_2023-24.pdf). [5]
- Gouvernement du Canada (2022), *Invitation à présenter lors d'un événement virtuel en direct pour célébrer la Semaine de sensibilisation à l'Analyse Comparative entre les Sexes Plus (ACS Plus)*, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-derable/defense/2022/04/invitation-presenter-evenement-virtuel-acs-plus.html> (consulté le 21 décembre 2022). [15]
- Gouvernement du Canada (2022), *Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus : du 8 au 12 mai 2023*, <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus/semaine-sensibilisation-acs-plus.html> (consulté le 21 décembre 2022). [14]
- Gouvernement du Canada (2022), *Semaine de sensibilisation à l'analyse comparative entre les sexes plus 2022 : L'ACS Plus à l'œuvre*, Événement de lancement, 9 mai 2022, <https://www.csps-efpc.gc.ca/events/gba-plus-awareness-week-2022/opening-event-fra.aspx> (consulté le 21 décembre 2022). [13]

- Gouvernement du Canada (2021), *Cadre de référence - Groupe de travail sur les femmes dans l'économie*, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/groupe-travail-femmes-economie/cadre-referance-groupe-travail-femmes-economie.html> (consulté le 2 February 2023). [17]
- Korean Women's Development Institute (2019), *Evaluation and Future Challenges of 10-year Old Gender Budgeting in Korea*, <http://eng.kwdi.re.kr/publications/researchReportDetail.do?s=searchAll&w=budget&p=1&idx=102747>. [20]
- Ministère des Dépenses publiques et de la Réforme, Irlande (2022), *Budget 2022 – Equality Budgeting: Equality Audit of Tusla Data*, <https://assets.gov.ie/201255/04e174ba-a01c-4182-9a82-e2fa7df06442.pdf> (consulté le 13 mars 2022). [12]
- Ministère des femmes, Nouvelle-Zélande (2023), *CEDAW C-NZL-QPR-9 List of Issues (2022)*, <https://women.govt.nz/library/cedaw-c-nzl-qpr-9-list-issues-2022> (consulté le 11 June 2023). [18]
- Ministerio De Hacienda y Funcion Publica (2022), *Informe de Impacto de Genero PL PGE 2022: Vision por importe*, <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiZjUwOTYxZmYtZDEyYy00ODc1LWJiNDAtNzc5NjdhZTA4MWRmliwidCI6IjEwNmQ2ZDMyLTU2ODkNGMwZi1hNTdkLTl2MzFmMWZkMWYyOClmMiOjI9&pageName=ReportSection4db260b887b8a959fd85> (consulté le 2 February 2023). [11]
- Nardo, M. et al. (2005), *Tools for Composite Indicators Building*, Commission européenne, <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC31473>. [25]
- Nicol, S. (2022), « Gender perspective in spending review », *OECD Journal on Budgeting*, <https://doi.org/10.1787/4b676369-en>. [9]
- OCDE (2023), « Bonnes pratiques de l'OCDE en matière de budgétisation sensible au genre », *OECD Journal on Budgeting*, <https://doi.org/10.1787/78a7e5f7-fr>. [6]
- OCDE (2020), *Austria: Regulatory Impact Assessment and Regulatory Oversight*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/RIA-in-Austria-web.pdf>. [10]
- OCDE (2019), *Panorama des administrations publiques 2019*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8be847c0-fr>. [21]
- OCDE (2014), *Women, Government and Policy making in OECD Countries: Fostering Diversity for Inclusive Growth*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264210745-en>. [4]
- OCDE/Union européenne/CE-JRC (2008), *Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264043466-en>. [22]
- Sharp, R. et R. Broomhill (2013), *A Case Study of Gender Responsive Budgeting in Australia*, Secrétariat du Commonwealth, [https://www.unisa.edu.au/siteassets/episerver-6-files/global/eass/hri/grb\\_papers\\_australia\\_comm-sec-updf\\_final-copy-.pdf](https://www.unisa.edu.au/siteassets/episerver-6-files/global/eass/hri/grb_papers_australia_comm-sec-updf_final-copy-.pdf). [2]

# Notes

<sup>1</sup> La prise en compte systématique de la problématique du genre consiste, pour les acteurs habituellement chargés de l'action publique, à (ré)organiser, améliorer, élaborer et développer les processus de l'action publique de façon à prendre en compte l'égalité des genres dans toutes les politiques publiques, à tous les niveaux et à toutes les étapes.

<sup>2</sup> D'autres techniques consistent à pratiquer une passation des marchés publics sensible au genre et à analyser l'impact que la réglementation peut produire sur l'égalité des genres.

<sup>3</sup> Les mesures budgétaires au Royaume-Uni sont évaluées du point de vue de leurs effets sur les femmes dans le cadre d'une analyse d'impact sur l'égalité, plus large, qui influe sur leur élaboration et les décisions finales. Pour consulter à titre d'exemple la synthèse de l'analyse de l'impact du budget et de l'examen des dépenses 2021 sur l'égalité pour les trois exercices suivants, voir <https://www.gov.uk/government/publications/autumn-budget-and-spending-review-2021-documents/autumn-budget-and-spending-review-2021-html#annex-b-impacts-on-equalities>.

<sup>4</sup> En 2014, la National Foundation for Australian Women (fondation nationale pour les femmes australiennes) a décidé de mener chaque année une analyse approfondie du budget australien sous l'angle du genre : <https://nfaw.org/policy-papers/gender-lens-on-the-budget/gender-lens-on-the-budget-2022/> ; la Fondation canadienne des femmes analyse de sa propre initiative le budget du Canada : <https://canadianwomen.org/blog/canadian-womens-foundation-welcomes-federal-budget-2021/> ; l'organisme YWCA procède de son propre chef depuis 2021 à l'analyse sommaire du budget du Canada : <https://ywcacanada.ca/news/ywca-canadas-main-takeaways-on-the-federal-budget-2022/> ; la France a suggéré que les organisations de défense de l'égalité des genres analysent l'annexe au projet de loi et rendent leur rapport public ; en Islande, de sa propre initiative, l'organisation "Femínísk fjármál" (Budgétisation féministe) présente à la commission parlementaire chargée de la budgétisation un rapport sur le budget ; depuis 2016, l'organisation suédoise Swedish Women's Lobby présente chaque année une analyse du projet de loi sur le budget sous l'angle de l'égalité des genres passant en revue les progrès accomplis par les pouvoirs publics au regard de l'intégration de la problématique du genre et de la répartition des ressources entre les femmes et les hommes, au moyen du suivi d'indicateurs statistiques selon le genre et d'analyses approfondies des différents postes de dépenses : <http://sverigeskvinnolobby.se/en/project/analysis-of-the-governmental-budget/>.

<sup>5</sup> Oxfam a analysé les impacts des mesures adoptées par le Canada face à la pandémie de COVID-19 du point de vue du genre : <https://www.oxfam.ca/publication/feminist-scorecard-2022/>, ainsi que celles du budget 2021 du Canada : <https://www.oxfam.ca/news/budget-2021-delivers-historic-feminist-investments-domestically-but-falls-short-on-global-response/> ; le Mexique a déclaré que ONU-Femmes procède à une analyse de l'impact du budget du pays sur le plan du genre.

<sup>6</sup> La Finlande a déclaré que l'Institut finnois de la santé et du bien-être analyse le budget du pays ; en Corée, le groupe de réflexion public baptisé Women's Development Institute (Institut pour le développement des femmes) réalise des analyses soit à la demande du ministère des Finances soit de sa propre initiative ; en Norvège, plusieurs réseaux de recherche universitaire livrent chaque année une analyse de l'impact du budget sur le plan du genre ; la Nouvelle-Zélande a déclaré que le projet Gender Responsive Analysis and Budgeting (GRAB-NZ), mené au sein de l'Institut des politiques publiques de l'université d'Auckland, réalise de sa propre initiative une analyse des répercussions du budget du point de vue du genre : <https://www.grab-nz.ac.nz/>.

<sup>7</sup> En Nouvelle-Zélande, cette obligation n'était imposée que pour certaines mesures budgétaires précises (à savoir celles relevant du projet pilote).

<sup>8</sup> En Nouvelle-Zélande, il est fait référence à l'évaluation de la démarche expérimentale de budgétisation sensible au genre.

# Glossaire

**Audit des systèmes/processus de budgétisation sensible au genre** : analyse indépendante et objective, généralement effectuée par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques, de l'efficacité des systèmes et processus budgétaires s'agissant de promouvoir l'égalité des genres.

**Autorité budgétaire centrale (ABC)** : ministère, institution ou service de l'exécutif (ou toute combinaison de telles instances) responsable de l'établissement du budget public annuel et des processus pluriannuels qui lui sont associés.

**Évaluation de mesures fiscales et sociales selon leurs effets redistributifs entre les genres (« analyse des incidences sur le plan du genre »)** : évaluation quantitative de mesures fiscales et sociales — examinées individuellement ou comme un tout — selon leurs effets redistributifs entre les genres.

**Analyse ex ante de l'impact de mesures budgétaires sur le plan du genre** : évaluation de mesures budgétaires réalisée avant leur inscription au budget, et portant spécifiquement sur leur impact sur l'égalité des genres.

**Analyse ex post de l'impact de mesures budgétaires sur le plan du genre** : évaluation de mesures budgétaires réalisée après leur instauration/leur mise en œuvre, et portant spécifiquement sur leur impact sur l'égalité des genres, en tenant compte des réalisations escomptées (p. ex. des objectifs recensés dans l'analyse ex ante de l'impact sur le plan du genre).

**Rapport sur les crédits budgétaires selon le genre** : synthèse sur le montant des crédits budgétaires affectés à des politiques dotées d'un impact sur l'égalité des genres. Ce rapport factuel constitue une synthèse des éléments d'information recueillis grâce à la cotation des crédits budgétaires selon le genre.

**Audit du budget selon le genre** : analyse ex post indépendante et objective, effectuée par une autorité compétente différente de l'autorité budgétaire centrale et portant sur l'efficacité des politiques inscrites au budget annuel s'agissant de promouvoir et/ou de concrétiser l'égalité des genres.

**Analyse de la situation de départ en matière de budget sensible au genre** : analyse périodique visant à évaluer l'impact sur l'égalité des genres de l'affectation existante des dépenses et des recettes publiques, dans leur ensemble ou dans un domaine précis.

**Déclaration sur la prise en compte du genre dans le budget** : déclaration accompagnant le projet de budget et fournissant des indications sur les liens entre le budget et les objectifs d'égalité des genres. Cette déclaration pourra englober tout ou partie des éléments suivants :

**Cotation du budget selon le genre** : identification et suivi des mesures budgétaires pertinentes au regard des objectifs d'égalité des genres. La cotation peut porter sur les dépenses et les recettes pertinentes dotées d'incidences directes ou indirectes — qu'elles soient positives ou négatives — sur l'égalité des genres.

**Prise en compte du genre dans la fixation des objectifs de performance/dans la budgétisation axée sur les performances** : exigences prescrivant l'intégration systématique d'objectifs de performance en matière d'égalité des genres, dans le contexte d'un cadre budgétaire moderne englobant des structures de budgétisation par programme et/ou axées sur les performances.

**Prise en compte du genre dans l'affectation des ressources** : exigences prescrivant une approche équilibrée de la répartition des ressources globales entre les hommes et les femmes.

**Prise en compte du genre dans les examens de dépenses** : prise en compte de l'égalité des genres comme angle d'analyse spécifique dans les examens de dépenses.

**Prise en compte du genre dans l'évaluation des mesures budgétaires** : prise en compte, dans les évaluations classiques, de la contribution d'une politique ou d'un programme aux objectifs d'égalité des genres.

**Prise en compte du genre dans les audits de performance** : prise en compte, dans les audits de performance classiques, de la contribution d'une politique ou d'un programme aux objectifs d'égalité des genres. Les audits de performance sont souvent effectués par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques

**Institution centrale chargée du genre/de l'égalité des genres** : ministère, institution ou service de l'exécutif chargé(e) de formuler et de mettre en œuvre la politique d'égalité des genres.

**Analyse de l'impact du budget sur le plan du genre** : évaluation qualitative de l'impact du budget sur l'égalité des genres. Cette évaluation peut porter sur un train de mesures budgétaires ou sur le budget dans son ensemble. Elle peut s'appuyer sur l'analyse de l'impact de mesures spécifiques sur le plan du genre.

**Analyse de l'impact de mesures budgétaires spécifiques sur le plan du genre** : information au sujet de l'impact produit sur le plan du genre par des mesures budgétaires spécifiques.

**Évaluation des besoins sur le plan de l'égalité des genres** : évaluation qualitative des besoins sur le plan de l'égalité des genres à l'échelle de différents domaines de l'action publique, afin de répertorier les actions à mener en priorité.

**Disponibilité généralisée de données ventilées selon le genre ou le sexe** : mise à disposition courante d'informations statistiques ventilées selon le genre ou le sexe pour éclairer l'analyse stratégique dans la totalité ou la plupart des grands domaines de l'action publique.

**Institutions budgétaires indépendantes (IBI)** : conseil budgétaire indépendant ou office parlementaire du budget ayant pour mission d'évaluer de manière critique la politique et les performances budgétaires et, dans certains cas, de rendre des avis non partisans.

**Information sur l'état de réalisation des objectifs liés au genre** : fourniture d'explications détaillées sur la contribution des mesures budgétaires au programme de l'exécutif en matière d'égalité des genres, à la lumière d'objectifs et d'indicateurs prédéfinis en lien avec le genre.

**Objectifs nationaux en matière d'égalité des genres** : objectifs en matière d'égalité des genres définis à l'échelon central et destinés à être remplis au moyen d'une action menée à l'échelle de tous les ministères.

**Budgétisation par programme** : la budgétisation par programme consiste à rattacher des articles du budget à des programmes. Les « programmes » sont des projets de l'exécutif ou des regroupements d'activités de l'exécutif autour d'objectifs spécifiques.

**Obligation d'accompagner les propositions budgétaires d'une information relative au genre** : inscription, dans la circulaire budgétaire ou dans d'autres instructions centrales, d'exigences visant à ce que les propositions budgétaires soient accompagnées d'informations à l'appui de la budgétisation sensible au genre (p. ex. analyse d'impact sur le plan du genre ou objectif de performance lié au genre).

**Disponibilité, au niveau de certains secteurs, de données ventilées selon le genre ou le sexe** : mise à disposition courante d'informations statistiques ventilées selon le genre ou le sexe pour éclairer l'analyse stratégique dans certains domaines de l'action publique.

**Objectifs sectoriels d'égalité des genres** : objectifs d'égalité des genres déterminés par un ministère, une institution ou un service agissant à titre individuel.

# La budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE 2023

Ce rapport donne un aperçu des pratiques de budgétisation sensible au genre dans les pays de l'OCDE, sur la base de l'enquête de 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre ainsi que sur les éléments recueillis dans le cadre des enquêtes précédentes menées en 2016 et 2018. Il fait le point sur les progrès réalisés par les pays dans l'élaboration d'une approche efficace et durable de la budgétisation sensible au genre et examine les défis et les projets pour la poursuite du développement de la budgétisation sensible au genre. Des études de cas par pays mettent en lumière la budgétisation sensible au genre dans la pratique. Le rapport présente également l'indice 2022 de l'OCDE sur la budgétisation sensible au genre, qui compare la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre dans cinq domaines clés : 1) les dispositifs institutionnels et stratégiques ; 2) les méthodes et outils ; 3) l'environnement propice ; 4) la redevabilité et la transparence ; et 5) l'impact.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-46374-5  
PDF ISBN 978-92-64-59429-6



9 789264 463745